

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17/06/2023



Mélanie Guedouar  
Commissaire de Justice

**PREMIERE EXPEDITION**

Maître Mélanie GUEDOUAR  
31 Rue des Drapiers 76600 LE HAVRE  
02 32 73 80 94  
[contact@cdj-guedouar.fr](mailto:contact@cdj-guedouar.fr)  
[www.cdj-guedouar.fr](http://www.cdj-guedouar.fr)

**LE SAMEDI DIX SEPT JUIN  
DEUX MILLE VINGT TROIS  
à 08 heures 00**

**A LA REQUETE DE :**

**La Fédération Française des Sports de Glace, Association déclarée, dont le siège est situé 41 Rue de Reuilly, 75012 Paris, immatriculée au SIREN sous le numéro 775 222 580, représentée par sa Présidente en exercice, domiciliée en cette qualité audit siège.**

**M'AYANT EXPOSE :**

Que son Assemblée Générale se tient ce jour, au Carré des Docks, 64 Quai de la Réunion à Le Havre (76600),

Qu'elle me requiert d'y assister et de procéder à la retranscription de celle-ci.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

**Je soussignée, Maître Mélanie GUEDOUAR, Commissaire de Justice, demeurant 31 Rue des Drapiers à Le Havre (76600).**

**JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :**

Au Carré des Docks, 64 Quai de la Réunion, 76600 LE HAVRE

**Là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :**

**La séance est ouverte à 9 heures et 30 minutes.**

**Pascal HENRY :**

Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Fédéral, du Bureau exécutif et des CSN, Monsieur le Directeur technique national, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs du Comité départemental et des ligues régionales composant la Fédération des sports de glace, chers amis licenciés. Au nom des clubs et du Comité directeur de la ligue de Normandie des sports de glace, j'ai le plaisir et l'honneur de vous accueillir en terres normandes à l'occasion de cette Assemblée Générale 2023.

La ligue de Normandie vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous remercie de votre présence aujourd'hui dans cette salle des Docks du Havre. Pour la première fois en dix-huit ans de bénévolat au sein de notre Fédération des sports de glace, j'ai le plaisir de vous accueillir à cette occasion en Normandie, et vous pourrez le constater, il ne pleut pas tous les jours en Normandie. Je profite de cet instant pour remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels normands pour leur accompagnement. Je salue aussi notre Fédération d'avoir choisi la Normandie en sa ville du Havre pour cette assemblée. Félicitations à tous les bénévoles présents dans cette salle pour le travail accompli et celui que vous allez effectuer tout au long de ce week-end pour le bien-être de nos sportifs. Je finirai par vous souhaiter à tous un bon séjour parmi nous et une bonne continuation pour la prochaine saison et celles à venir dans notre belle fédération des sports de glace.

**Stéphanie DAVAL :**

Bonjour à tous, merci Pascal de cet accueil chaleureux au Havre. On va juste ensemble valider le bureau de l'Assemblée Générale qui n'est pas encore ouverte à ce stade. Notre Présidente d'assemblée sera notre Présidente de fédération Gwenaëlle Noury. En tant que secrétaire générale, j'assurerai le secrétariat de cette assemblée. Et nous avons comme c'est une année électorale pour scrutateur la CSOE. Voilà notre commission de surveillance des opérations électorales présidée par Jean-Christophe PRANGERE, et avec au travail en bas des escaliers Soisique LORAND, Fabienne GONEDEC, Franck PRIEUR, Irma BARDOUX qui sont en train de compulser les voix attribuées à chaque pouvoir qu'on puisse faire les votes en bon et due forme. Je vous précise avant d'ouvrir cette assemblée que par rapport à l'ordre du jour reçu par mail dans la convocation, on a avancé la pause déjeuner. L'ordre du jour reste le même, mais la pause déjeuner passe du point 13 au point 8 de l'ordre du jour pour ceux qui auraient besoin de repères.

Par rapport au quorum, je vous annonce qu'il est atteint, puisqu'il nous fallait un quorum de 53 clubs présents et que vous êtes 108 clubs présents ou représentés. Merci à tous d'être présents à ce rendez-vous. En termes de nombre de voix, le quorum était à 351 voix sur 1052 voix possibles et nous sommes à 793 voix présentes ou représentées, donc l'Assemblée Générale est ouverte. Je vais passer la parole à Jean-Christophe.

**Jean-Christophe PRANGERE :**

Bonjour à toutes et à tous, Jean-Christophe PRANGERE Président de la CSOE, comme vous le savez, nous allons procéder aujourd'hui et demain à des votes pour des postes à pourvoir d'une part au niveau du Conseil Fédéral et parmi vous, des CSN danse sur glace, bobsleigh, luge et skeleton.

Donc je vais rappeler au niveau du Conseil fédéral 5 postes étaient à pourvoir, un poste concernant le ballet, un poste concernant le BLS, un poste concernant la ligue Saint Pierre et Miquelon, un poste médecin, un poste ligue Occitanie. C'était les cinq postes qui étaient à pourvoir.

Par rapport à ces postes qui sont à pourvoir, il y a deux candidatures qui ont été présentées pour le BLS. Deux candidatures pour le ballet, dont une n'a pas été retenue. Une candidature présentée pour la ligue Occitanie, une candidature pour la ligue Saint Pierre et Miquelon. Concernant l'assemblée de demain, des  
Référence : C230111

disciplines, il y avait un poste danse sur glace, un poste BLS. Deux candidatures ont été présentées sur le poste danse sur glace dont une a été retirée. Et deux candidatures sur le poste BLS dont une a été aussi l'objet d'un retrait.

Par rapport à ces votes qui vont se passer, d'un point de vue organisationnel : le vote se passera dans cette salle, avec à disposition, trois isolements, l'urne sera aussi positionnée en cette salle.

**Stéphanie Daval :**

Nous allons tout de suite commencer par un premier vote dont les résultats ne seront pas annoncés tout de suite puisque la CSOE est en train de calculer les voix en compulsant les pouvoirs. Ils n'ont pas fini de travailler. Je vous les annoncerai dans la matinée. Mais je vais déjà vous annoncer le processus de vote qui aura lieu quasiment systématiquement chaque fois qu'il y aura un vote à main levée à faire. Pour simplifier le calcul, je demanderai qui vote contre, donc je demanderai à ceux qui votent contre de se lever et d'annoncer leur nom pour que je puisse savoir combien de voix ils portent. Puis, je demanderai qui s'abstient, même processus, se lever, annoncer son nom. Et enfin, par défaut, tous les autres seront considérés comme ayant voté pour. Donc, ayez bien conscience que si vous ne vous levez pas en contre ou en abstention, vous êtes considérés comme ayant voté pour. Le procès-verbal de l'Assemblée 2022 est publié sur le site internet Fédéral depuis le mois d'octobre. J'espère que vous avez tous pu en prendre connaissance car c'est la première chose sur laquelle vous avez à voter aujourd'hui.

**1ère résolution soumise au vote de l'assemblée :**

La première résolution qui est soumise au vote de l'Assemblée générale : l'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022.

Je vais demander à ceux qui votent contre de se lever et je noterai les noms pour calculer à la fin les votes. Qui vote contre ?

**Intervention du public :**

Paris Boulogne Olympique, je vous donne la raison, c'est parce que notre candidat à la présidence de l'an dernier n'a pas été retenu et que cela n'a pas été noté dans le PV.

**Stéphanie Daval :**

Merci Alain. Est-ce que quelqu'un d'autre vote contre ? Qui s'abstient ?

**Intervention du public :**

Chantal SALA

**Stéphanie Daval :**

Merci Chantal, donc je considère que...

**Intervention du public :**

Nan,nan,nan.

**Stéphanie DAVAL :**

Ah pardon pardon, pardon pardon ...

Référence : C230111

## **Intervention du public :**

Club de sport de glace de Champigny, MENACE Christiane.

## **Stéphanie DAVAL :**

Très bien, et Robert Cottet Gaydon. Très bien, donc j'ai un vote contre, après je calculerai combien de voix cela représente, et trois abstentions, je calculerai combien de voix cela représente. Je vous l'annoncerai dès que j'aurai le fichier des voix, et en attendant je pense qu'on peut considérer que cette résolution est adoptée. Je vais passer la parole à notre chère Présidente.

## **Gwenaëlle NOURY :**

Merci, Stéphanie, bonjour à tous et bienvenue surtout. Bienvenue Mesdames et Messieurs les Présidents des ligues, Mesdames et Messieurs les Présidents des comités départementaux, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs. Mesdames et Messieurs, mes chers licenciés. Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre confiance et de votre patience. Avec mon équipe, nous sommes fiers d'avancer en toute transparence et confiance à vos côtés, avec nos plus de 26 600 licenciés. La confiance et la transparence sont des valeurs ô combien importantes pour une fédération sportive aussi prestigieuse que la nôtre. Nous écrivons actuellement tous ensemble un nouveau chapitre crucial pour la fédération. Il est impératif de composer avec rigueur et succès. Je vous en ai déjà fait part, mais à ce jour, voici les missions que nous souhaitons mener à bien ou que nous avons déjà réalisées pour que la fédération se porte au mieux. Rétablir nos valeurs dans notre fonctionnement, celles de l'éthique, du sport et du fair-play. Rétablir le respect des règles, le respect des personnes et des institutions sans lesquels la fédération n'est rien. Je pense notamment au ministère, à l'ANS, l'AMS, au CNOSF. J'ai du respect pour l'intégrité physique et morale de chacun de nos licenciés, sans exception, ainsi que le respect de notre institution, bien évidemment. Nous avons établi un bureau exécutif responsable avec les trois nouveaux membres qui ont été élus. Je me permets de rappeler Raphaël CABON qui est au poste de Trésorerie Générale, Marien DE LA ASUNCION, j'espère que je n'écorche pas trop son nom de famille, il ne m'en voudra pas, je pense, au poste de Président de la CSN de danse sur glace. Guillemette ANCELET également au poste de Présidente de la CSN de Patinage Artistique. Souhaitons la bienvenue également à Mylène SECHAUD, désormais nouvelle Présidente de la CSN Ballet. Merci pour cet investissement. Le 23 avril 2023, le bureau exécutif a voté la nomination de quatre membres également à la commission médicale : Christophe POPINEAU, médecin ; Davy PLICHON, médecin également, Catherine MANSARD, je pense que tout le monde la connaît, merci Catherine, et Alex HUGONNARD-BRUYERE, kinésithérapeute. Le Conseil Fédéral au 31 Mars 2023 a voté pour les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, la CSOE. Donc nous avons eu Jean-Christophe tout à l'heure mais je renomme : Irma BARDOUX, merci ; Fabienne GONEDEC ; Soisique LORAND ; Franck PRIEUR ; et puis, pour finir, j'avais commencé un peu à l'envers Jean-Christophe PRANGERE. Par ailleurs, notre travail de lutte contre les violences de tout type continue. C'est avec une immense fierté et beaucoup d'émotions que j'ai annoncé la nomination de Madame Sarah ABITBOL au Comité Ethique de la Fédération. Nous avons accueilli deux nouvelles professionnelles également, en communication et en événementiel, illustrant ainsi nos efforts de reconstruction. Souhaitons alors la bienvenue à ces deux femmes formidables. C'est vrai qu'il y a eu une arrivée fantastique alors vraiment merci à elles. Et en plus, issues du monde des sports de glaces. Évidemment, je pense à Emma RESTAINO, merci Emma, et Agathe JEANNE qui sont à nos côtés aujourd'hui. Depuis le 25 Juin 2022, le chemin fédéral a été sinueux, nous avons beaucoup travaillé pour bâtir une équipe dirigeante performante que je suis fière de vous présenter aujourd'hui. Ensuite, comme vous le savez, la FFSG est aujourd'hui chahutée, mais elle reste debout. Il est impératif d'être unis, d'avancer ensemble vers cette nouvelle ère olympique, afin de mettre en œuvre notre projet sportif fédéral dans le cadre du projet de performance, évidemment, dont certains points ont déjà été réalisés et d'autres amorcés durant cette première année de mandat. Je crois très sincèrement en cette nouvelle équipe compétente, respectueuse de nos valeurs,

Référence : C230111

formée de personnalités formidables qui sera votre fierté, j'en suis sûre. Ces nouveaux membres sont synonymes d'engagement, de sang neuf, de vision sportive innovante et d'avancée concrète. L'actualité, vous la connaissez, la vérité, je vous la devrai toujours. Aujourd'hui, disons ensemble stop à l'ancien monde et ses méthodes discutables. J'ai tout simplement besoin de vous, la fédération a besoin de vous. Ensemble, nous sommes plus forts. Ensemble, faisons briller nos sports de glace et redonnons à notre fédération toutes ses lettres de noblesse. Sachez que l'État, à travers le ministère et Madame OUDEA CASTERA, est là pour nous accompagner, nous donner les moyens d'avancer, et d'aller encore plus haut. Nous avons en sport de glace, un potentiel extraordinaire. Les JO 2026, c'est demain, nous devons avoir cette échéance en ligne de mire, bien évidemment, mais d'ores et déjà, nous nous projetons pour 2030. Je vous remercie de votre attention.

### **Stéphanie DAVAL :**

Très chers tous, Gwenaëlle et moi allons vous présenter nos deux rapports : le rapport d'activité de la fédération, et le rapport moral de la fédération. Et nous avons choisi de commencer par notre rapport d'activité, dont nous avons construit le plan sur celui du projet sportif fédéral 2022-2026. L'exemplarité, comme l'a annoncé Gwenaëlle, devra être notre ligne d'horizon pendant cette olympiade. L'éthique et l'intégrité devront être renforcées et nourries de nouveaux outils. Compétence et objectivité, la prévention devra être à l'honneur pour pérenniser les comportements vertueux. L'honorabilité et l'indépendance des élus seront le maître mot d'une politique sportive et fédérale tournée vers les sportifs et les clubs, vers l'intérêt fédéral que nous aurons toujours à cœur de rappeler et de remettre au centre. Nos textes et règlements fédéraux seront repensés et réécrits forts de nos expériences passées à la lumière des réformes législatives et parlementaires, et du programme électoral pour lequel les dirigeants de clubs ont accordé leur confiance à Gwenaëlle NOURY.

Nous allons commencer ce rapport par la partie pratique sportive et compétitive. Nous allons suivre le plan du PSF tout au long de ce rapport d'activité. Sur la pratique sportive, fédérer, vous l'avez bien compris, sera le maître mot de cette olympiade. Fédérer certes tout le monde, mais surtout fédérer le développement de toutes les disciplines sans aucune exception et favoriser la pratique du plus grand nombre. Et avant de passer la parole à mes co-membres du bureau exécutif pour des sujets précieux, je vais développer l'importance que nous attachons au sport pour ceux en situation de handicap et au sport santé, la démocratisation de nos disciplines, y compris dans les zones dites oubliées, et surtout l'engagement clé de Gwenaëlle de maintenir pour l'olympiade le tarif des licences. Maintenant, nous allons parler de sport. Je vais passer la parole à Noël MORARD et Cécile LEKHAL, Présidents de la commission sportive nationale de curling et de vitesse, qui vont vous présenter les États généraux de la Vitesse et du Curling qui ont eu lieu en début d'année.

### **Cécile LEKHAL :**

Bonjour à tous, Cécile LEKHAL, Présidente de la Commission Nationale de Patinage de Vitesse. J'ai pris mes fonctions en janvier 2023. Ont eu lieu les 1er et 2 octobre 2022 les États Généraux de la Vitesse menés par le Comité d'organisation. Quarante-deux participants pour ces États généraux. Il était nécessaire de revoir le fonctionnement, les compétences et les attributions de la CSN. Six axes donnés par la Présidente. Ces six axes ont été envoyés aux clubs et aux licenciés afin d'ouvrir le débat. Au vu du nombre de questions et de commentaires, un septième axe a été rajouté. Les axes retenus : le patinage grande piste, le short-track haut niveau, la formation, les événements, le développement du patinage de vitesse auprès des clubs sous toutes ses formes, des équipements, la vitesse au sein de la fédération. À ma prise de poste avec toute l'équipe, nous avons commencé à analyser les États Généraux et à travailler sur la refonte des textes fédéraux short-track pour être en accord avec les autres disciplines de la fédération. Nous présenterons demain ces textes. Nous avons fait une formation des préparateurs matériels, deux stages cet été afin de développer notre discipline. Sur les objectifs 2023-2024, le but est de continuer à travailler sur ces États

Référence : C230111

Généraux pour promouvoir la discipline et développer la communication, augmenter les licenciés, accueillir une compétition de short Track.

#### **Noël MORARD :**

Bonjour à tous, les États Généraux, dans le même style que les États Généraux du sport de Vitesse, ont été organisés par Brunot CATLIN sur des thématiques demandées envoyées aux clubs. Les cinq points qui en sont ressortis sont : le développement du curling sous toutes ses formes, le manque de matériel, le manque de lieux de pratique, la formation, et les compétitions nationales et internationales. Durant ces États Généraux, nous avons eu 16 clubs représentés, dont 25 licenciés et présidents de clubs. Nous avons aussi eu la présence de plusieurs représentants de villes et communes. Et nous avons invité un président de club Allemand. Il en est ressorti que le développement du curling pour tous est essentiel. Le manque de pratique et les heures de pratique tardives dans les clubs rendent la gestion difficile avec la jeunesse. Pour remédier à cela, il est nécessaire de travailler davantage avec les établissements scolaires afin d'obtenir des créneaux en journée. Le problème réside dans le manque d'encadrement, mais nous sommes en train de travailler sur ce point avec la réforme des BF et le manque de bénévoles. En ce qui concerne la formation, nous n'avons pas de BE de BP, mais un site est en train de se mettre en place pour professionnaliser la pratique de notre sport. En ce qui concerne les établissements qui nous manquent, nous travaillons dessus, car Chamonix a un nouveau projet de pôle sportif comprenant deux patinoires. La fédération y est allée à plusieurs reprises, et j'y suis moi-même allé une fois pour discuter du curling. Ce sont des développements pour les années à venir. En ce qui concerne le haut niveau et la formation, nous sommes actuellement financés par les fonds propres de la fédération, sans aucune aide de l'ANS ou du ministère des sports. Aujourd'hui, nous cherchons des partenariats privés pour avancer.

Nous sommes en bonne voie sur une piste où nous avons jusqu'à la fin du mois pour rédiger la première monture de contrat, avec un partenaire privé.

Nous avons aussi une discussion avec une deuxième source de partenariat. Ces partenariats, ils vont un peu en considération tripartite : fédération, partenaire privé, et on espère que derrière l'ANS et le ministère suivront pour nous aider à développer notre année civile et développer la pratique. Sur les événements nationaux, pendant deux ans il n'y a pas eu d'événements nationaux à cause du covid, et là ils ont redémarré. Nous avons réorganisé un championnat de France cette année au mois de janvier, il nous en manque encore et sur l'année prochaine nous allons donner un calendrier où il y aura tous les championnats de France qui seront représentés. Et après il y avait aussi le sport pour tous, je reviens dessus, il y avait la question du handicap. Aujourd'hui, la fédération du handicap a une DSP pour le curling, et nous sommes en discussion avec cette fédération et le référent du handicap curling. Voilà ce que je peux vous dire sur les États généraux, et nous prendrons bien en compte sur cette fédération ce qui a été dit par les clubs. Voilà, merci.

#### **Stéphanie DAVAL :**

Je vais demander à Ludovic et Nathalie de nous rejoindre s'il vous plaît. Donc on va leur laisser la parole. Je ne les présente plus, vous les connaissez tous. C'est nos référents territoriaux, notre équipe de choc au soutien des clubs au quotidien. Avant de leur passer la parole, on va parler un peu de la compétition de haut niveau, mais un peu finalement, c'est Djamel qui vous en parlera beaucoup mieux que moi. Notamment du projet de performance Fédéral 2022- 2026 avec un objectif JO 2026 et 2030. Et puis, avec tout ce qu'il a commencé, et qu'il continuera de mettre en place pour l'accompagnement des athlètes jusqu'à leur reconversion, avec un climat de confiance, un suivi médical, un souci de leur intégrité physique et psychologique aussi, et puis le fait d'imaginer de nouveaux soutiens financiers aux athlètes, il vous en

Référence : C230111

parlera beaucoup mieux que moi, donc je lui en laisse la primeur. Donc je passe la parole à Nathalie et Ludovic pour qu'ils vous parlent des listes de sportifs d'excellence régionale qui ont été repensées.

#### **Nathalie :**

Bonjour à tous, on va commencer par une liste textuelle. Il y en a qui sont pour l'élaboration d'une nouvelle liste 2023-2024 qui sont en train d'être préparées par toute l'équipe régionale avec des critères très spécifiques. Notamment les athlètes en fait qui ont des résultats probants sur la saison. La liste à faire, elle est à destination de toutes les disciplines de la fédération, et aujourd'hui elles sont en cours d'élaboration. Sur les athlètes qui sont identifiés sur cette liste, il y a une possibilité de 10 % d'athlètes particulièrement remarquables. Voilà donc lorsqu'elles seront finalisées, elles seront transmises à la DTN, ensuite, validées par les commissions sportives et ensuite par le bureau exécutif. Dès que ces listes seront terminées, elles seront diffusées sur le site fédéral à destination de tous et pourront servir aux athlètes, et à toutes les parties scolaires, pour l'enseignement tout au long de leur parcours sportif, voilà. Merci Ludovic donc d'enchaîner sur le dispositif de l'application qu'on vient de démarrer auprès de toutes les structures affiliées de la fédération.

#### **Ludovic :**

Merci Nathalie. Cette labélisation est un vrai gage de sérieux, tant pour nos licenciés que pour tous vos partenaires. C'est vrai que c'est un moment important pour vous, les clubs, et pour nous aussi à la fédération. Donc, on a démarré le pôle développement avec Nathalie, tous les deux, depuis maintenant deux ou trois mois. Cette nouvelle campagne, vous avez pu recevoir toute cette première partie de l'EFSG, puisque cette année nous avons décidé de couper cette habilitation en deux parties. Donc, on va entamer la toute première partie, qui est l'EFSG, le socle principal de cette habilitation, qui arrivera très bientôt. La deuxième partie avec les labels complémentaires vous seront exposées dans les jours et les semaines qui viennent. Donc, le procédé est simple : vous envoyez à votre président de ligue toute votre candidature pour cette habilitation, le président donne son avis, il nous la renvoie à Nathalie et à moi-même, et ensuite, on organise la commission de validation et vous recevez votre label. Je vous souhaite une bonne Assemblée générale à tous, à très bientôt.

(Applaudissements)

#### **Gwenaëlle NOURY :**

On va arriver donc au point concernant l'accompagnement des structures, comités départementaux et de ligues. Donc je souhaitais revenir justement sur la tournée des clubs qui fut un franc succès. Merci à tous pour votre accueil, au Président de la ligue d'avoir organisé ces belles rencontres. Il est essentiel évidemment de se rencontrer pour écrire et vivre ces olympiades tous ensemble. Être en lien direct avec nos clubs nous a conduit sur tout le territoire et nous n'avons pas oublié, promis, la ligue PACA. Le rendez-vous a malheureusement été déplacé en raison des grèves SNCF, donc toutes mes excuses encore. En tout cas, on règle ça au plus vite. Il n'y a pas de tour d'ivoire dans le sport de glace, seulement de belles idées, et vos projets sont à mettre en œuvre ensemble. Le point numéro deux, je pense que Nathalie et Ludovic ont une petite avance, donc je vais laisser la parole à Djamel pour le point numéro trois, ainsi que Stéphanie peut-être ? Non, alors c'est Djamel qui prend la parole. Merci Djamel.

#### **Djamel CHEIKH :**

Bonjour à toutes et à tous, ravi d'être ici au Havre, parmi vous pour cette Assemblée générale, c'est la première. Je suis Directeur technique national, nommé depuis le 1er novembre. Donc j'ai pu avec grand plaisir faire la connaissance de pas mal d'entre vous, dans le cadre de la tournée des clubs. Je vais dire un petit mot, je reviendrai cet après-midi pour voir plus en détail sur le bilan et la prospective. Simplement

Référence : C230111

j'interviens sur un point précis qui est sorti pas mal dans le cadre de la tournée. C'est le maillage territorial et l'idée de créer des profils des postes de référents territoriaux. Cette idée émerge de plus en plus au fil des rencontres avec les uns les autres, et l'idée que j'ai commencé à soumettre aux Présidents de ligue, c'est de travailler sur la création d'emploi sur le territoire. On va avoir un vrai maillage. Puisque vous le savez, il y a une équipe qui est ce qu'elle est, affaiblie en nombre, mais je vais réussir à faire augmenter un peu, mais dont je vais redéfinir un peu les missions. C'est très simple si on prend l'organigramme, mais il me semble important d'avoir un soutien auprès des présidents de Ligue qui puissent se déployer sur le terrain. L'idée c'est qu'on ait vraiment un système qui soit au plus proche des clubs, des préoccupations de clubs, et qui réponde à vos attentes. Donc le montage, il me semble possible, j'ai commencé à prendre des rendez-vous avec l'ANS justement pour de l'aide à l'emploi. Il faut que ce soit porté par les territoires pour ne pas échapper à certaines aides qui pourraient émaner des conseils régionaux et qui ont des compétences économiques et de développement de l'emploi donc ils ont des dispositifs de soutien. Il va falloir qu'on soit aussi présent sur les conférences régionales du sport pour aller lever aussi d'autres moyens. Et puis voilà, la fédération doit apporter sa contribution aussi sur ce type d'initiative donc rendez-vous avec les présidents des ligues qui souhaitent s'engager dans cette idée-là afin que je puisse avec les collègues les accompagner sur des rendez-vous avec les vice-présidents de la région pour essayer de lever des dispositifs d'aide. Voilà, après sur le reste, si vous le permettez, je lui laisse la parole sur le soutien économique, autant de dispositifs qui sont là pour accompagner les clubs.

### **Stéphanie DAVAL :**

Merci Djamel. Oui, effectivement, on a essayé de mettre en place beaucoup d'outils à destination de nos dirigeants. Il y en a certains qui existaient déjà, il n'y a rien de nouveau, et certains sont encore en projet. Le COSMOS, pour ceux qui ne le connaissent pas encore, c'est un soutien à destination des clubs employeurs, pour les aider à faire leurs contrats de travail, leurs déclarations sociales. Donc à partir du moment où vous êtes affilié à la Fédération Française de Sport de Glace, vous pouvez accéder au COSMOS gratuitement. C'est la fédération qui porte les cotisations, et vous bénéficiez du soutien de cette association qui est dédiée au sport, qui ne s'occupe que d'associations sportives. C'est plutôt rassurant, de l'aveu de tous ceux qui l'ont découvert. Une petite nouveauté, pour ceux qui ne le savent pas encore, on a souhaité que notre avocat, Laurent PLAGNOL, soit ici présent à la droite de Djamel, à la gauche même. Merci à Laurent de m'aider en levant la main, soit à la disposition de tous les clubs pour de l'assistance juridique. Donc si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à le solliciter, et si vous avez besoin de ses coordonnées, n'hésitez pas à me solliciter, et je vous les transmettrai volontiers. On a mis en place, avec les présidents de la CSN, de manière généralisée, un abonnement sportity pour la rediffusion des compétitions de toutes les disciplines, qui bénéficiait auparavant au PAS. Désormais, tous les présidents de CSN ont des accès. Ce sera une petite nouveauté pour la saison à venir. Le projet des référents territoriaux dont Djamel vient de vous parler, et puis un projet qui nous tient à cœur qu'on va mener dans l'année, qui est le projet d'un guichet unique. Donc un interlocuteur à la fédération qui sera là pour répondre à toutes les demandes des clubs et les orienter correctement sur les cas et selon les besoins. Donc à ce jour, le guichet unique virtuel improvisé chez moi. Certains d'entre vous ont déjà eu le plaisir de me contacter, en tout cas, j'espère que c'était du plaisir, puisque pour moi ça en était. C'est pour moi toujours un bonheur de vous avoir en ligne quelle que soit la question, mais voilà, bientôt on viendra m'assister dans cette lourde tâche, quelqu'un au sein de la fédération. On va y travailler et on vous tiendra au courant, bien entendu, avec le temps. Gwenaëlle, tu veux parler du rapprochement avec les autres fédérations ?

### **Gwenaëlle NOURY :**

Alors oui, je te remercie, Stéphanie. Concernant le point quatre, les rapprochements de fédération, ça me semble essentiel et enrichissant. Je pense notamment au curling, à l'athlétisme, au rugby, à la fédération de gymnastique. Djamel vous en dira un peu plus parce que je me rappelle que c'est sa discipline d'origine. Et évidemment, les rapprochements avec d'autres fédérations, sur le plan national, je pense notamment à la Référence : C230111

fédération espagnole pour ce qui est de l'ice cross. Nous avons déjà eu des contacts avec cette fédération à l'issue de la manifestation à Prague en janvier dernier. La fédération italienne, le Canada, mais également les Pays-Bas pour le short-track, on est en pourparlers. Ludovic Mathieu précisera les choses un peu plus tard. Et évidemment, la fédération monégasque pour le patinage artistique, la danse sur glace, mais également le bobsleigh. Je pense qu'on peut passer à la page suivante s'il vous plaît, merci. Donc concernant le point un, l'INFMG, le lien avec les CREPS et l'INSEP, encore une fois, c'est Djamel qui reviendra vers nous sur ces points durant l'après-midi. Concernant le point deux, la poursuite de la formation des officiels d'arbitrage, je laisserai cette fois la CFOA s'exprimer sur le volet de la formation. Et concernant le point trois, les nouveaux outils de formation des dirigeants, bénévoles et entraîneurs, nous n'avons pas forcément eu le temps de partager ensemble les moyens, et pourtant, nous nous y attelons et dès que le pôle formation aura été renforcé, Djamel vous apportera des explications, notamment au niveau du recrutement, puisque c'est en cours. Je pense maintenant que je laisse la parole à Stéphanie concernant le point suivant.

### **Stéphanie DAVAL :**

Pardon, j'étais en train de regarder les voix de notre premier vote, je vais pouvoir vous l'annoncer. Donc il y a neuf cent quatre-vingt-trois votes pour. Ce n'est pas possible, je vais recalculer, on va faire mieux, promis.

Donc, au cœur de nos travaux, c'est très important, et c'est vraiment quelque chose qui est au cœur du programme de Gwenaëlle et qu'on a à cœur de porter. C'est de remettre les entraîneurs au centre, de leur redonner une vraie place au sein de notre fédération, mais non seulement par leur représentativité au sein des CSN, mais également par la création de la maison des entraîneurs. Cette maison des entraîneurs sera pensée comme le pendant de la commission fédérale des officiels d'arbitrage. Tout ça sera porté dans le cadre de la réforme statutaire qu'on prépare pour la fin de l'année. Préparez-vous à une nouvelle assemblée générale entre fin septembre et fin novembre, cette fois extraordinaire puisqu'elle aura l'occasion de modifier nos règlements intérieurs et sans doute quelques autres textes, que nous vous soumettrons le plus en amont possible pour que vous ayez le temps d'en prendre connaissance. Puis on fera sans doute quelques vidéos explicatives au préalable.

Mais voilà, au cœur de cette réforme vraiment la maison des entraîneurs. Monsieur Patrice MAURIN, vice-président, a prévu de vous en parler dans un temps dédié plus tard lors de cette assemblée. Et puis on va passer à un sujet qui me tient particulièrement à cœur, l'éthique, la sensibilisation et la prévention. Vous savez sans doute que mon premier poste au sein de cette belle maison, ce n'était pas secrétaire fédérale, mais présidente du comité éthique. J'ai eu du mal à quitter cette fonction, qui me tenait vraiment à cœur, c'est un combat que j'avais vraiment envie de mener, mais que j'ai quitté pour être aux côtés de Gwenaëlle. Et en contrepartie, j'ai pris la casquette référente luttant contre les violences, pour garder le lien avec cette mission précédente. C'est une vraie affliction inqualifiable, innommable de réaliser qu'autant de personnes, garçons ou filles, mineurs comme majeurs, en quête d'espoir et d'idéaux, puisque c'est uniquement ça qu'ils viennent chercher dans nos aires de jeux, ont été confrontés à des atteintes d'intégrité physique, morale et psychologique de la part de ceux en qui ils ou elles avaient placé toute leur confiance, et tous leurs espoirs. Dans l'immense majorité des cas, la loi du silence a prévalu, l'écœurement, l'entre-soi, a profité aux agresseurs. L'impunité s'est révélée la norme, pour mobile consternant qu'il ne fallait pas ternir l'image du milieu. Les lignes commencent à peine à bouger, la prise de conscience en est à ses balbutiements, et la volonté n'est pas encore suffisante. L'éradication de ce drame du quotidien doit devenir notre priorité absolue. J'emprunterai le mot de la fin à Sarah ABITBOL, la peur doit changer de camp. Et justement avant que je passe la parole à Hubert BRAUD, le Président du comité éthique, non pardon, à Cyril SAVIDAN pour parler du projet SAYES, nous allons un peu développer tous ces thèmes. Donc on a commencé par renforcer le rôle du comité éthique notamment. Pourquoi ? Parce qu'il était essentiel de faire coller les textes avec la réalité de ce qui avait été mis en œuvre par l'équipe précédente. La précédente gouvernance avait créé de beaux outils entre 2020 et 2022, une référente intégrité, MARIE LECH, on salue ton travail pendant

Référence : C230111

deux ans, mais le rôle de la référente intégrité n'apparaissait pas dans le texte du comité. Elle n'avait pas de valeur juridique au sein de notre fédération, il nous a semblé essentiel de l'intégrer, donc ce règlement pour lui donner tout son sens, en voulant intégrer aussi dans ce règlement la valeur de l'honorabilité et du contrôle des déclarations d'intérêt.

Donc, le règlement du comité éthique a fait l'objet d'une grosse refonte entre septembre et novembre, a été soumis au vote du bureau exécutif et du Conseil fédéral le 11 novembre, et le nouveau règlement a été adopté le 11 novembre, juste avant que je quitte ma présidence. Il y a encore des améliorations à faire sur ce règlement, on va retravailler dessus, notamment à la lumière de certains commentaires qui ont été faits dans le cadre de l'inspection générale, mais aussi de certains commentaires que nous a fait Laurent, qui est le chargé de mission éthique du sport, prévention des violences et déploiement territorial au ministère chargé des sports. Ça a été l'occasion en même temps d'adapter le règlement disciplinaire. Là aussi, on a encore un peu de travail à faire, Monsieur BONVALLET, et le rapport de l'inspection générale nous donnent une piste intéressante et sérieuse qu'on va intégrer dans ces deux règlements, qui relèvent donc du bureau exécutif et du Conseil fédéral. Je pense que d'ici la rentrée, on aura fait les adaptations nécessaires.

Cette diapositive aussi pour vous parler de deux beaux partenariats, entre guillemets, celui avec COLOSSE. Certes, la convention qui lie à l'association COLOSSE est expirée, pour autant, on travaille toujours avec eux, main dans la main au quotidien. On est très heureux. On travaille au quotidien avec les sportifs en souffrance, mais aussi sur le projet SAYES. Comme vous avez pu tous le voir récemment sur les campagnes de sensibilisation à la lutte contre les violences. Et puis ça nous tenait à cœur, l'arrivée de Sarah au comité éthique, qui était avec le plus beau sourire jusqu'aux oreilles. Elle est désolée de ne pas pouvoir être avec nous ce jour. Elle est encore aux États-Unis pour le moment, elle rentre bientôt. Je félicite vraiment tous ceux qui ont suivi les visios COLOSSE qu'on a fait pour la sensibilisation contre la lutte pour les violences. On avait prévu huit sessions, on en a déjà fait six, il en reste deux. Je le dis, ce seront les deux dernières, parce qu'elles ont intégralement été prises en charge par la fédération, et on ne peut pas dépasser le nombre de huit. Donc pour ceux qui souhaitent les suivre, ne ratez pas le coche, il en reste deux. Pour l'instant, c'est quatre cent quatre-vingt-huit personnes. On est vraiment très contents, qui ont pu assister aux six premières sessions. Et c'est inédit, cette obligation de formation pour obtenir le label. On est vraiment contents que notre fédération puisse porter ce beau message.

Je voulais juste ensuite faire un petit rappel pour la forme, même si je suis sûre que mes collègues le feront également plus tard. On travaille beaucoup en lien avec SIGNALS-SPORTS. C'est une cellule du ministère qui est dédiée à la lutte contre les violences. Et son rôle est exclusivement de s'occuper des violences entre entraîneurs et sportifs. Quand ce sont des violences envers un président de club qui ne sont pas moins acceptables, ou envers un parent qui ne sont pas moins acceptables, ou entre licenciés qui ne sont pas moins acceptables, SIGNALS-SPORTS n'est pas compétent. C'est une cellule qui a été créée par le ministère pour porter cette lutte contre les violences depuis 2020, elle n'a pas de matérialité dans les textes légaux. C'est l'assistance que porte le ministère de manière inopinée et spontanée. Une loi est en train d'être votée au parlement pour leur donner justement les outils et les moyens nécessaires à leurs missions. J'en profite pour faire un petit clin d'œil, merci à Ghislain de nous avoir offert ce petit cadeau hier soir, Ghislain GASS au sein du creps de Reims, tu m'arrêtes si je dis des bêtises s'il te plaît. Au sein du club de Reims, ils ont porté un projet pour parler aux jeunes sportifs de lutte contre le harcèlement scolaire, pour sensibiliser les jeunes, avec les outils de communication des jeunes, à ce fléau qu'est le harcèlement scolaire.

J'aimerais qu'on puisse, vous présenter ce petit film, dont fait partie un de nos athlètes.

En attendant, je vais vous présenter brièvement nos deux commissions disciplinaires. Les commissions disciplinaires sont celles qui sont appelées à juger des manquements à l'éthique, à l'intégrité ou des fautes conformément au règlement disciplinaire. On a une commission disciplinaire de première instance qui est

présidée par intérim puisqu'on a eu une démission entre temps, alors je vais laisser le petit film je finirai après.

(Diffusion d'une vidéo)

On a deux commissions disciplinaires. Nous avons à la base quatre élus dans la commission disciplinaire de première instance. Le président a démissionné en janvier, donc on se retrouvait avec une présidente par intérim, Maître Brigitte BISSON, qui a accepté de porter ce rôle et que nous remercions. Donc elle est composée de Maître Brigitte BISSON, Maître Florian DUCHMANN, Maître Catherine SCHEFFLER, trois avocats. Quant à la commission disciplinaire d'appel, elle est composée de Maître Alain BOULARD, Maître Daniel DE PAIX DE CŒUR, Maître Thierry SCHNEIDER. Nous les remercions chaleureusement pour leur présence aujourd'hui, ces six juristes de cœur de nous assister dans ses missions importantes.

J'ai un message à vous faire passer à tous au sujet de ces commissions. Elles ont besoin de renfort, on a besoin de gens sensibilisés aux questions juridiques et sensibilisés à ces problématiques pour venir renforcer les rangs de la commission. On sera à l'étude des candidatures que vous voudrez bien nous présenter. Donc n'hésitez pas si vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées pour occuper ces postes de bénévoles. Ce serait vraiment un gros renfort. Je vais passer la parole à Cyril pour nous présenter le projet SAYES.

### **Cyril SAVIDAN :**

Bonjour à tous. Je suis donc Cyril SAVIDAN, je suis chargé du partenariat public à la Fédération, et je viens vous présenter le projet SAYES, Safeguarding Young European Skaters. Un projet européen, un projet collectif que l'on porte depuis 2022. C'est un projet soutenu par le programme Erasmus plus de l'Union européenne. Il y a eu deux cent cinquante mille euros pour porter ce projet avec différents partenaires qui composent le consortium de ce projet, la Fédération des sports de glace étant le leader de ce projet. Ce consortium intègre trois acteurs des sports de glace, comme la Fédération néerlandaise de patinage, la Fédération hongroise de patinage, ainsi que l'International Skating Union, la Fédération internationale, qui est associée depuis le début de la réflexion même sur ce projet. Malheureusement, ce sujet de prévention autour de la lutte contre la violence, principalement sexuelle, ne concerne pas que la Fédération française. Ils étaient donc très intéressés par ce type de sujet, et au-delà de ces trois autres acteurs des sports de glace, il y a aussi trois autres organisations qu'on est allé chercher parce qu'elles ont les compétences dans leur domaine particulier, le Colosse que vous connaissez déjà très bien, l'association Sport et Citoyenneté, qui nous aide dans la communication institutionnelle du projet, et puis l'université Claude Bernard Lyon 1 et son chercheur Philippe LIOTARD, qui dispose d'un laboratoire sur les vulnérabilités dans le sport et qui nous accompagne sur une des activités du projet.

Le calendrier de ce projet-là, effectivement la réflexion a débuté très tôt en avril 2020 jusqu'à octobre 2021. Ce type de projet est assez lourd au stade de la candidature, il y a une grosse réflexion à avoir sur les activités et sur la présentation du contexte et des partenaires associés, sur le budget, et là a débuté en mars 2022 avec une première conférence organisée lors des championnats du monde de Montpellier. Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours de ce projet-là qui va se terminer le 31 décembre 2024 au plus tôt. Il est possible que l'on prolonge un peu la durée de la période d'éligibilité de ce projet. Mais ce qui est surtout important, c'est qu'au-delà de ce projet-là, après le 31 décembre 2024, on puisse prolonger l'action d'une façon ou d'une autre et la disséminer. C'est un terme très européen, mais ça veut dire qu'il faut que ce projet ne concerne pas exclusivement la Fédération française des sports de glace, mais aussi toutes les autres fédérations, tous les autres sports.

Voici de manière assez concise les différentes activités prévues dans le projet, avec trois principaux objectifs : déjà évaluer la capacité de nos organisations à faire face aux difficultés et à protéger nos pratiquants. Ça passe par des données objectivées et une étude qui est donc menée par l'université Lyon 1, qui vont ensuite

Référence : C230111

se traduire en un plan d'action à disposition de toutes les fédérations. Cette étude est en cours actuellement, les premières interviews sont réalisées, et donc un plan d'action va découler de cette étude-là. Le second objectif est d'éveiller les consciences et de sensibiliser, ça passe justement par toutes les conférences qui sont organisées auprès du milieu du sport de glace, mais au-delà, j'y reviendrais, une campagne de sensibilisation qu'on va devoir accentuer la communication autour de tout ce travail-là. Et à l'issue du projet, une revue dédiée sera publiée via justement notre partenaire Sport et Citoyenneté pour montrer les bonnes pratiques et ce qui a été réalisé dans le cadre de ce projet-là. Et enfin, pérenniser les interventions directes, c'est comme évoqué les visioconférences qui ont été faites dans le cadre de la labélisation, l'idée est d'aller aussi à la rencontre des jeunes et des entraîneurs via des grandes formations et des sessions de sensibilisation. Alors ça sera principalement en France via le partenaire COLOSSE. On pourra dès la saison prochaine mettre ça en place auprès de vous et sur différents regroupements de jeunes athlètes. On va établir un plan de déploiement, d'intervention parce que comme je le disais, c'est un projet européen et certaines fédérations n'ont pas le partenaire qu'on a nous pour réaliser ces formations et ces sessions de sensibilisation. Donc l'idée c'est de leur dire selon l'étape à laquelle vous êtes voilà comment déployer certaine intervention selon les athlètes et vos entraîneurs. Ça passera aussi par un outil, par un e-learning qui sera disponible sur le site internet de la Fédération internationale des sports de glace. On est en train de travailler sur des scripts, des scénarios qui seront un peu à l'image du code d'éthique de l'ISU, fort animé pour attirer les plus jeunes. Il sera destiné aux douze à seize ans dans un premier temps. Et l'idée c'est qu'il puisse être utilisé à la fois individuellement par les jeunes athlètes, mais aussi collectivement sur des regroupements avec un encadrement formé pour utiliser cet outil-là, aussi recueillir la parole si besoin parce qu'effectivement c'est sur ces regroupements-là que malheureusement des témoignages sortent.

Alors comme je le disais, ce projet est financé principalement par la Commission européenne. On a obtenu à peu près deux cent cinquante mille euros du programme Erasmus et pour réaliser les objectifs que j'ai évoqués, nous nous réunissons avec les différents partenaires, principalement en visioconférence, mais aussi en réunion transnationale avec ces partenaires. Nous sommes allés aux Pays-Bas au mois d'avril, la prochaine réunion est en septembre à Budapest. On s'appuie également sur des ambassadeurs athlètes existants ou anciens patineurs, on a évoqué Sarah ABITBOL. Elle a été présente sur la première réunion, elle le sera aussi associée à l'avenir sur ce projet-là. Et puis on aura ce qu'on appelle des conférences de dissémination, l'année prochaine l'idée est d'effectivement de faire un article dans le cadre de ce projet-là, mais aussi de le faire savoir. Et pour ça, il faut qu'on communique davantage sur ce qui est fait, ce qui est bien fait. Donc on aura différentes conférences de dissémination, la première sera destinée au mouvement sportif français et européen pendant la période des jeux olympiques, on espère faire cette conférence là au Comité olympique français. Et il y aura un autre temps qui sera là, destiné aux fédérations membres de l'ISU en fin d'année 2024, certainement en visioconférence. Et puis on a d'autres partenaires, l'Agence Erasmus plus France. Elle nous soutient dans cette démarche-là sur le point de vue plutôt technique et puis on a obtenu aussi en 2022 la labélisation présidence française de l'Union européenne qui permet de financer en partie la première conférence.

Vous voyez ici un certain nombre de temps de travail et de livrables que l'on a réalisés. En haut à gauche, c'est la dernière réunion transnationale qui a eu aux Pays-Bas. On avait donc organisé cette conférence avec COLOSSE, avec Sarah ABITBOL à Montpellier pour présenter le projet avec la réunion de lancement. Il y a deux mois, nous avons participé aux Assises internationales de la lutte contre les violences sexuelles organisées par le Comité olympique pour justement présenter nos premiers travaux. Sur d'autres photos, la conférence qui a eu lieu aux Pays-Bas, qui a été ouverte par la Présidente de la Fédération. Et la dernière photo en bas, il s'agit d'une réunion que nous avons eue justement aux Pays-Bas pour présenter ce projet-là aux membres du conseil de la fédération internationale. Et sur les deux autres images, en bas à gauche, c'est justement le modèle de type d'outil qu'on va utiliser pour le e-learning sous forme de différents scénarios et de QCM pour présenter les bonnes actions à suivre et les rédactions à voir pour les athlètes. La dernière en bas à droite, c'est le questionnaire qui a été envoyé aux dirigeants des différentes fédérations

Référence : C230111

associées pour travailler sur l'étude. Voilà donc moi je souhaitais, merci pour l'opportunité de m'avoir laissé présenter ce projet là et aussi l'évoquer parce que l'idée c'est qu'ensuite l'ensemble des livrables seront réalisés pour qu'on puisse appuyer les clubs pour évidemment relayer les démarches et faire en sorte que les différents outils soient utilisés. Et je terminerais juste par évoquer le programme qui soutient ce projet-là, le programme Erasmus. Pour ceux qui le connaissent un peu, il peut parfois faire peur et à juste titre, mais aussi il y a de vraies opportunités pour financer des projets autour de l'intégrité de la lutte contre toute forme de violence, la bonne gouvernance. Ça peut être destiné aux clubs et aux ligues, donc moi je vous invite à au moins étudier la possibilité de ces programmes-là. Et il y a une nouvelle opportunité autour de la mobilité et du personnel sportif que je trouve particulièrement intéressante pour le partage des bonnes pratiques. Ça finance donc une partie de la mobilité des entraîneurs et des bénévoles dans l'Union européenne et ça je vous invite aussi à l'envisager parce que c'est beaucoup plus facile d'accès et je pense que ça peut être intéressant pour les clubs. Moi je suis à disposition aujourd'hui et même ultérieurement pour échanger avec vous si vous avez des idées de projet qu'on pourrait éventuellement accompagner. Voilà, merci à tous.

### **Gwenaëlle NOURY:**

Merci beaucoup, Cyril, pour ta présentation. Nous arrivons à présent sur la diapositive suivante, qui porte sur la démarche éco-responsable. Avant de passer la parole à Florian, notre élu concernant la transition énergétique, je tiens à vous rappeler le rapprochement très positif que nous avons avec la Fédération de Hockey sur glace, et particulièrement Pierre-Yves GERBEAU, qui est le Président. Nous travaillons sur un support commun FFHG, FFSG, et ANDES, ainsi qu'un Grenelle qui est en cours avec les professionnels de la glace. Emma a également entamé des travaux d'adhésion à la charte des quinze engagements éco-responsables, donc pour la Fédération française des sports de glace, concernant le volet événementiel. Je laisse à présent la parole à Florian. Merci, Florian.

### **Florian OTAI :**

Merci. Bonjour à toutes, bonjour à tous. C'est toujours très difficile de passer après Cyril, qui est quelqu'un que j'estime beaucoup et qui en plus est brillant, mais n'allez pas lui répéter. Un petit mot sur la commission transition énergétique, je vais commencer par remercier Gwennaëlle NOURY qui a impulsé cette dynamique et cette démarche courant octobre. La constitution du coup de cette commission fédérale pour la transition énergétique, j'espère ne l'apprendre à personne, en tout cas, la démarche initiale originelle était de pouvoir collectivement en bâtir un argumentaire pour la défense de nos équipements qui ont malheureusement, et j'ai eu la chance de le dire à certaines, à tort, considéré comme énergivores ou en tout cas excessivement énergivores. Donc effectivement de très bonnes relations avec le monde de la glace puisqu'on est impliqué dans pas mal de groupes de travail, la fédération française de Hockey, l'Andes et le syndicat national des patinoires, et la signature de cette charte des quinze engagements éco-responsables qu'on espère voir se déployer dès le Grand Prix d'Angers et un peu avant si on peut.

Cette problématique a commencé un peu, même pas mal avant la crise ukrainienne qui est venue accentuer cela. Le décret tertiaire qui impose à tous les bâtiments du secteur tertiaire de réduire leur consommation énergétique d'ici 2030 d'au moins 40 %. Donc ici, les patinoires entrent en première ligne. Le petit désavantage qu'on a sur les piscines, c'est qu'on ne peut pas mourir de ne pas savoir patiner, alors qu'on meurt aujourd'hui de ne pas savoir nager.

Je commence par dire ça parce qu'effectivement j'invite tout le monde sur les aspects pédagogiques et les aspects sport-santé également à réfléchir sur ce que l'on pourrait venir compléter cet argumentaire en faveur des patinoires. Donc certaines situations de tension avec les collectivités ont commencé par la facture d'énergie et la constitution de cette commission avec des relais territoriaux. Cette commission, on l'a constituée avec un ou deux relais par ligue. L'intérêt était de ne pas nous substituer aux relations que vous pouvez avoir chacun et chacune avec vos collectivités et de vous donner le plus d'outils et l'argumentaire,

Référence : C230111

donc tout un tas de documents ont été transmis à vos relais territoriaux respectifs. On se tient également à disposition pour tous les rendez-vous qu'il faut prendre avec les collectivités pour accompagner divers projets. Que ce soit principalement des discussions autour de l'allongement des fermetures estivales ou parfois malheureusement des fermetures tout court. Donc on est parti sur la diapositive précédente sur un équipement standard où l'on vise une consommation énergétique d'un million, un million trois kilowattheures par an, avec également un peu moins sur Beauvais, je vois Christian faire des grimaces. Je fais un petit aparté. Christian qui a eu le courage de monter son propre projet sur Beauvais et on a besoin de ce genre d'initiative, merci à toi. Un million, un million trois kilowattheures ramené au nombre d'usagers, finalement, on est sur une consommation à dix, douze kilowattheures par usager et par an. C'est beaucoup moins qu'un foyer. Donc, sur la partie intrinsèquement énergivore des équipements, effectivement, on ne peut pas forcément le nier, pour autant on se rend compte que nos équipements sont relativement peu énergivores. Il ne s'agit pas de se mettre non plus en concurrence avec le monde sportif, mais ramené à la consommation par usager d'un court de tennis couvert, on n'est pas les derniers de la classe, si en tout cas on n'est pas les premiers. Donc les prérogatives de la commission avec les relais territoriaux par ligue. Donc l'accompagnement et le partage des bonnes pratiques en lien avec l'activité, c'est important de le dire, nous ne sommes pas gestionnaires d'équipement et nous ne sommes pas promoteurs non plus. Notre métier est d'agir sur l'activité en elle-même. La consommation énergétique du mouvement sportif en France, c'est 1 % de la consommation globale. 0,6 % de ces 1 %, donc 60%, ces 1%, donc 0,6 % correspondent à la mobilité. 0,4 % uniquement pour les équipements et le matériel sportif. Donc dans le discours que l'on tient ensuite individuellement à nos dirigeants de collectivité avec lesquels vous êtes au front directement, ça va être de dire que l'équipement est un problème secondaire. Le politique très souvent, il faut l'accompagner dans cet argumentaire et encore une fois je le redis, tout un tas de documentation est transmis à l'attention des relais territoriaux un peu sur le type de ce que Synerglaice a proposé, comme type d'infographie sur les patinoires mobiles, nous on l'a fait sur les patinoires fixes et sur la base de données de consommation et données de fréquentation qui peuvent être un peu différentes. De la gestion de crise sur les accompagnements auprès des collectivités. On l'a fait mais pour clôturer peut-être la présentation sur un message d'espoir. Enormément de projets d'équipements et d'équipements neufs en cours sur lesquels on est également partie prenante et on veille à défendre l'intérêt des sports de glace sur ces équipements. L'avant-dernier rendez-vous pour moi c'était sur Reims où on a travaillé sur un projet d'un équipement qui serait un peu plus adapté pour la pratique du short-track. Voilà merci à tous.

(Applaudissements)

### **Stéphanie DAVAL :**

On va passer à la communication nouvelle qui est un point qui clôturera ce rapport d'activité. Et pour vous parler de communication, quoi de mieux que de laisser la parole à Emma et Agathe à qui je vais demander de me rejoindre. Donc Emma nous a rejoint mi-mai, elle va porter la communication interne et Agathe nous a rejoint il y a dix jours pour porter la communication externe. Elles vous expliqueront mieux que moi leurs postes respectifs en attendant, la communication interne qu'est-ce que c'est ? C'est le lien entre tous les acteurs de la fédération, ce sont les newsletters qu'on vous adresse, ce sont les lettres de la présidence, c'est la manière dont on essaie de vous tenir le plus régulièrement informé possible de l'actualité. Et ce sont des projets qui seront amenés à évoluer dans le temps parce que l'on a plein d'idées aussi parce que parmi tous ceux avec qui il faut communiquer aussi, il y a aussi les licenciés, donc sans que ce soit du harcèlement ou du bombardement, on pense qu'il y a peut-être des outils à développer. Je laisse la parole à Emma et Agathe.

### **Emma RESTAINO :**

Merci Stéphanie. Bonjour à tout le monde, Emma RESTAINO j'en connais certains, d'autres c'est la première fois, enchantée. Comme Stéphanie l'a dit j'ai rejoint la fédération il y a un mois à peu près.

Référence : C230111

Initialement je suis patineuse artistique je fais de la danse sur glace et je suis également officiel d'arbitrage. Je connais un peu les sports de glace, j'ai aussi beaucoup de sports à découvrir donc c'est avec plaisir. Je voulais faire un petit point sur la couverture médiatique liée au sport de glace cette année. Ça avait déjà été mis ça en place avant mais il y a une revue de presse que la fédération reçoit régulièrement avec toute la couverture liée au sport de glace, à la fédération et tout ce qui est lié vraiment à nos sports. On reçoit cela et ensuite on compile les articles, cela nous permet aussi de savoir ce qu'il se dit, de construire et de capitaliser sur cette couverture et de réfléchir pour l'année prochaine comment utiliser ça pour promouvoir nos sports, promouvoir nos athlètes, promouvoir nos événements et nos territoires. Donc cette année depuis fin 2022, à peu près trois-cent, trois-cent cinquante articles de tout genre et dans nombreux médias y compris quelques médias étrangers sont sortis. Il y a une énorme couverture surtout de nos athlètes. Vraiment le gros de la couverture c'est sur le sport nos sportifs, beaucoup sur les disciplines d'expression mais également sur bobsleigh qui attire beaucoup l'attention et sur le patinage de vitesse. Je vous ai mis quelques petits exemples d'articles. On a également des grosses couvertures sur les événements internationaux comme par exemple les championnats du monde de bob, les championnats du monde de patinage cette année, beaucoup d'articles sur Adam, Kevin et nos autres couples d'artistique de danse qui sont en train de monter en niveau. La couverture elle est sur des médias que l'on connaît tous, qui sont au niveau national, mais il ne faut pas l'oublier elle est beaucoup au niveau local. Donc il y a une grosse ouverture dans Ouest-France tous les médias que vous pourrez trouver au niveau régional ou local, que ce soit sur les athlètes ou sur les événements, comme la tournée de l'équipe de France qui a fait beaucoup parler dans les territoires. Et ça je pense que c'est aussi quelque chose à prendre, le retour de cette tournée c'est que ça fait parler de nos sports dans les territoires. Et donc les deux derniers points que je voulais faire, donc l'interview de Gwenaëlle dans l'OBS au mois de mai, qui a été reprise aussi dans plus de dix médias en France. Et un bel article sur le bobsleigh dans le magazine Montagne Leaders qui avait été également repris dans Media savoyard pour faire un peu plus connaître à tous la pise de bob et ce sport. Voilà c'est tout, et je pense que je vais passer la parole à Agathe qui va vous parler un peu de l'aspect communication extérieure.

(Applaudissement )

#### **Agathe JEANNE :**

Bonjour à tous, du coup Agathe Jeanne, pour ma part, je viens du patinage synchronisé, discipline dans laquelle j'avais aussi la chance d'être juge ces dernières années. J'ai rejoint la fédération en début de mois pour la partie communication externe, donc principalement les réseaux sociaux et le site internet. Et donc l'objectif de cette communication c'est surtout de créer une stratégie digitale autour de tous nos sports puisqu'aujourd'hui on peut observer une différence entre les sports entre certains qui sont plus connus que d'autres. Mais aussi de nos sportifs sur les réseaux sociaux et sur le site internet en trois étapes. Tout d'abord moderniser, c'est un travail qui a déjà été commencé depuis plusieurs années au sein de la fédération et donc il faut continuer dans ce sens. Ensuite fiabiliser, malheureusement depuis quelques années l'activité de la communication externe est clairement en dents de scie avec des périodes très fortes et d'autres un peu moins. Donc l'objectif est de créer une communication externe beaucoup plus pérenne et durable dans l'avenir. Et ensuite évidemment faire parler, de tous nos sports et de nos sportifs. Ça va s'accompagner de projets sur le long terme notamment collaborer davantage avec les DTN, les CSN et les sportifs pour créer du contenu, mais aussi découvrir tous les sports. Je connais très bien les disciplines d'expression mais un peu moins les autres disciplines que j'espère pouvoir découvrir très rapidement. Ensuite harmoniser les outils de communication des CSN pour beaucoup plus de simplicité et surtout beaucoup plus de régularité et d'homogénéité entre chacun. Et ensuite la refonte de notre site web. Donc voilà si vous avez la moindre question sur ces sujets n'hésitez pas à venir me les poser aujourd'hui, je suis ouverte, bonne journée à tous.

(Applaudissements)

Référence : C230111

## **Stéphanie DAVAL :**

Merci Agathe et Emma. On va parler dans la continuité de ce que je vous ai annoncé de nouveaux outils qu'on veut développer pour nos licenciés. Donc au-delà de communiquer davantage avec nos licenciés, c'est-à-dire mettre en place un espace licencié sur lequel ils pourraient retrouver des newsletters qu'on leur enverrait, des informations sur la possibilité de nous rejoindre comme bénévole, voilà plein d'infos de ce genre-là, des petites infos brèves sur leurs disciplines. On pourrait créer des outils pour les licenciés. Il est très dommage que Marien ne soit pas parmi nous malheureusement aujourd'hui. Il est retenu au Japon et arrivera tard ce soir, il est dans l'avion donc je pense. Parce qu'il a créé un très bel outil pour son club, c'est un petit logiciel sur une application qui permet aux parents et aux enfants de suivre leurs progressions. L'entraîneur avant même de valider une lame, il y a des items de progression qui ont été faits, comme ça le pratiquant peut suivre et prendre plaisir à voir les progrès qu'il fait au quotidien. Donc cet outil, on va essayer de l'intégrer justement dans cet espace licencié à disposition de tous les entraîneurs et de tous les pratiquants de toutes les disciplines, puisque Marien l'a créé pour la danse, mais on va s'amuser à le dupliquer pour le curling, pour le bob, pour le PA... Ça va prendre du temps, ça ne sera sans doute pas fait en un an, mais c'est un projet qui nous tient à cœur sur lequel on aimerait travailler pour proposer davantage d'interactions entre la fédération, l'entraîneur et ses licenciés.

Et on va parler des sponsors. Alors au-delà des nouveaux sponsors qu'on est en train de solliciter, parce que c'est de la séduction le fait de faire venir un sponsor, il y a Air France avec qui on a des pourparlers bien avancés, Air Canada, Gaz de France. Voilà, ce sont ceux pour lesquels on a déjà entamé les démarches, et on voulait vous dire que, comme vous êtes tous des acteurs fédéraux, si vous avez des idées de sponsors qui seraient prêts à nous rejoindre, on est à votre écoute et on sera ravi de travailler avec eux. Mais donc on va aussi parler des sponsors historiques. Alors CIC nous a quittés, je ne sais pas si je vous l'apprends suite aux articles du mois d'octobre sur la gouvernance fédérale, ils ont considéré que c'était une atteinte à leur image. Donc c'est pour ça qu'on a passé des semaines à masquer le logo CIC sur les vestes des athlètes. On a essayé de les rattraper au vol, Laurent vous en parlera peut-être tout à l'heure, mais on n'a pas réussi. Donc voilà, on ne travaillera plus avec le CIC. En revanche, bonne nouvelle, nos sponsors japonais sont toujours au rendez-vous. Ça, c'est une actualité toute chaude qu'on est heureux de partager avec vous. Gwenaëlle et Djamel ont eu la chance de recevoir cette semaine la visite des représentants de l'agence japonaise Cb Limited. À cette occasion, en discutant avec eux pendant toute une après-midi et en échangeant avec plaisir, on a appris qu'il y avait un contrat cadre qui existait entre l'agence et la fédération, relativement à la commercialisation des panneaux d'affichage de Grand Prix en France, pour un montant minimum annuel de cent mille euros, et que ce contrat prévoit un avenant annuel pour des allocations complémentaires. Donc ce contrat existe depuis 2019 et il se trouve que depuis la fin 2022, l'avenant annuel 2022 était rédigé prêt pour signature avec soixante-dix mille euros supplémentaires pour l'année 2022, et que ça correspond exactement au cent soixante-dix mille, au montant qui est apparu sur le compte de la fédération en mi-mai par miracle, sans qu'on sache d'où il venait et sans qu'on ait eu de facture. Il se trouve que cet avenant a été transmis à Didier GAIHAGUET et bloqué entre ses mains depuis la fin 2022. En tout cas, ils sont très heureux de continuer à nous accompagner sur les projets 2023 et 2024 en augmentant leurs contributions. Donc c'est une très très belle nouvelle qu'on est heureux de pouvoir partager avec vous aujourd'hui. On va parler de choses qui vous passionnent tous, nos compétitions. Je vais appeler une belle équipe, la nouvelle équipe qui va gérer ensemble l'organisation des compétitions, Raphaël, Djamel, Florian et Emma et je vous laisse la parole.

## **Raphaël CABON:**

Bonjour à toutes et à tous, Raphaël CABON, nommé Trésorier général de la fédération. J'ai l'honneur, effectivement, aujourd'hui, de vous présenter la nouvelle équipe qui va s'occuper dorénavant des nouveaux événements de notre fédération. Donc les éléments qui vont arriver très vite, donc Emma, qui a été présentée tout à l'heure, Djamel notre DTN, Florian notre référent énergie, et du coup je tiens aussi à lui  
Référence : C230111

associer donc Cyril SAVIDAN pour la partie collectivité, parce que c'est lui qui va chercher les collectivités pour avoir des subventions importantes pour le déroulement nos compétitions. Donc les compétitions qui ont eu lieu et qui vont avoir lieu et qui ont lieu régulièrement, donc en termes de compétition internationale majeure. Les mondiaux de Montpellier qui ont eu lieu en 2022. Les Internationaux de France à Angers en 2023 et 2024, donc là, la prochaine échéance pour vous, ce sera novembre 2023. La finale du Grand Prix à Orléans, la Coupe internationale de Nice qui a lieu tous les ans, la Frenchcup qui a également lieu tous les ans, le Grand Prix junior tous les deux ans, la Coupe du Monde de bobsleigh et skeleton tous les deux ans. La Coupe du Monde de luge tous les deux ans, junior, sénior. Vous voyez un panel de compétitions internationales majeures que nous organisons régulièrement en France et pour lesquelles nous faisons appel régulièrement à des bénévoles, et je tiens à remercier aujourd'hui tous les bénévoles qui s'associent à ces compétitions et qui en font leur réussite, bravo à tous. Concernant les compétitions nationales, deux grosses compétitions nationales ont lieu tous les ans, les Masters fin septembre à Villard-de-Lans et les championnats de France Elite et le gala des étoiles de la glace qui auront lieu à Vaujany. Je n'oublie pas non plus le circuit des compétitions régionales fédérales et nationales pour lesquelles je tiens également à vous remercier tous en tant que président, mais également remercier tous vos licenciés et tous vos bénévoles. Sans eux, pas de compétition que ce soit pour nos jeunes patineurs ou pour nos athlètes. Merci à tous et bonne saison.

(Applaudissements)

#### **Intervention du public :**

S'il vous plaît, excusez-moi, Agnès OLIVIERO, membre de la Commission Nationale ballet, je ne vois pas la Nations Cup 2024 qui doit normalement avoir lieu en France, décidée avec les États-Unis ?

#### **Stéphanie DAVAL :**

Merci Agnès, on reparlera de toutes ces questions au temps des questions, bien sûr n'hésitez pas à la poser à ce moment-là, merci.

#### **Gwenaëlle NOURY :**

Je vais prendre la suite concernant la diapositive suivante. J'arrive donc au point sur la tournée de l'équipe de France. Concernant cette tournée de l'équipe de France, je pense qu'elle est à repenser en accueillant toutes les disciplines. C'est une remarque qu'on a eue notamment lorsque l'on a fait la tournée des clubs. Il y a une idée qui est vraiment essentielle à mon sens. Il est essentiel de faire participer tous nos sportifs, présenter l'ensemble de nos disciplines encore une fois dans cette tournée. Nous réfléchissons donc à un nouveau modèle tout simplement de fonctionnement et évidemment l'idée de mieux répartir géographiquement cette tournée sur le territoire et évidemment visiter un maximum de villes. L'an prochain, le calendrier sera plus étendu donc je pense qu'on arrivera à concilier tout ça en tout cas. Je vais laisser à présent la parole à Florian pour la journée mondiale du patinage.

#### **Florian OTAI:**

Un petit mot rapide sur cette Journée mondiale du patinage qui tombe le 4 décembre. C'est aussi l'occasion pour nous, clubs, de communiquer et de valoriser toutes ces actions que l'on met en place, notamment sur la transition énergétique, sur la mobilité et le matériel sportif. Il y a déjà énormément de choses que l'on fait bien et sur lesquelles on est de bons élèves. Beaucoup sont venus en covoiturant ou en transport en commun, en char à voile pas encore, mais on y travaille. En tout cas, cette Journée mondiale du patinage doit être l'occasion pour nous de valoriser toutes ces actions, sur la transition énergétique, mais également sur le sport pour tous, sur l'inclusion. Nous avons la chance, et je parle sous le contrôle de notre présidente et de notre secrétaire générale, d'être un sport où les jeunes femmes sont plus représentées qu'ailleurs. La

Référence : C230111

patinoire est en soi, et au-delà du nombre de licenciés fédéraux, c'est la première sortie sport-loisir des douze dix-huit ans. Donc cette Journée mondiale du patinage, et qu'on peut étendre plus généralement à nos sports de glace, elle n'est pas neutre. L'année dernière, elle est tombée en plus le jour du tournoi de France qu'accueillait le club de Cergy-Pontoise, par un heureux hasard. J'ai l'immense honneur de diriger ce bel équipement. Donc on a bricolé quelque chose de tout à fait artisanal qu'on va vous présenter. Alors il y a un peu moins de musique et un peu moins de chorégraphies que sur le clip précédent, mais en tout cas, voilà, c'est quelque chose que je veux, je vous le dis, qu'on a bricolé avec quelques bouts de ficelles, mais qu'on espère en tout cas voir se répéter et en plus grand nombre dès le mois de décembre 2023, pour justement parler de nos belles disciplines et de l'impact positif pour nos belles disciplines. Je ne sais pas si on peut lancer la vidéo qui est en lien.

(Diffusion d'une vidéo)

(Applaudissements)

### **Florian OTAI :**

Alors oui voilà, ce n'est pas grand-chose, c'était une petite vidéo qu'on a bricolée. Merci encore à toutes et à tous les participants. Mais en tout cas, je pense que c'était le moment *feelgood* de cette matinée, et ça fait du bien de voir nos jeunes et nos moins jeunes pratiquer nos belles disciplines.

### **Ludovic MATHIEU :**

Bonjour à tous, je suis Ludovic MATHIEU, je suis adjoint au DTN sur les disciplines descente, vitesse et précision. Pour 2023 et la Journée mondiale du patinage, j'ai proposé un projet à la fédération pour le développement de la pratique du patinage, mais aussi des autres disciplines des sports de glace, et en collaboration aussi avec la CSN bobsleigh pour la promotion de la Coupe du Monde de bobsleigh qui aura lieu début décembre à La Plagne.

Donc le projet est un événement avec une patinoire mobile, les pistes de bobsleigh, les pistes de poussée de bobsleigh, les pistes de curling mobile, un simulateur de patinage de vitesse, et aussi des fauteuils pour des personnes en situation de handicap qui puissent avoir accès à la place. Le tout sera mis en œuvre à La Plagne pour que le dimanche 3 décembre lors de la Journée mondiale du patinage, ce qui permettra finalement de faire découvrir toutes les disciplines et les sports de glace aux personnes présentes à La Plagne ce premier dimanche de décembre.

Le projet est aussi un moyen de pouvoir faire la promotion de la Coupe du Monde de bobsleigh à La Plagne. Donc c'est une compétition que la France décide d'organiser en décembre. L'idée c'est vraiment de faire un lien entre les deux événements, cette Journée mondiale du patinage mais aussi cette Coupe du Monde de bobsleigh. Je vous remercie beaucoup.

(Applaudissements)

### **Stéphanie DAVAL :**

Merci, Ludo. On va passer au rapport moral, notre rapport d'activité est terminé. Pour le rapport moral, on a choisi quatre axes que vous voyez s'afficher. On va commencer par la base, par nos clubs et nos licenciés. Et j'aimerais commencer par un hommage à ceux qui nous ont quitté cette année et ont contribué au rayonnement de la Fédération Française des Sports de Glace. Tout d'abord, Jean-René HUART, qui a occupé pendant plusieurs années le rôle de président de la Ligue Rhône-Alpes Provence Côte d'Azur, mais aussi Marylène BODINEAU, qui a collaboré pendant de nombreuses années avec nous. Elle travaillait au sein du cabinet d'expertise comptable et était très investie dans sa mission à nos côtés. Jean-François ABBY, qui a été pendant plusieurs années le président du club de Strasbourg. De son côté, Gabriel  
Référence : C230111

FOURMIGUÉ a représenté la France en tant que bobeur et a fait briller la fédération notamment avec un titre de champion du monde. Il a participé aux Jeux Olympiques d'Albertville en 92 et de Lillehammer en 94. Cette année, la fédération a aussi perdu Joseph PACE, ancien président du comité de danse Île-de-France, ancien membre du Conseil fédéral et président très longtemps et pendant très longtemps bénévole sur de nombreuses compétitions. Nous souhaitons aussi rendre hommage à Marie-Thérèse PLAGIA-FAURE qui était officielle d'arbitrage en short-track. Et enfin, Michel ABRAVANEL, ancien Président du Conseil Fédéral, ancien Hockeyeur, toujours investi dans le milieu sportif et encore vice-président du club ACBB. Nous les remercions pour le temps qu'ils ont consacré aux sports de glace, leur investissement a contribué à tous nous faire grandir. Malheureusement, cela dit, ce n'est pas terminé, nous venons d'apprendre ce matin même, avec beaucoup d'émotion le décès de Thierry GAILLARD, entraîneur du club d'Angoulême. Il est décédé, il nous a quitté cette semaine, je pense qu'il était important de lui rendre hommage aujourd'hui. Nous transmettons notre amitié fédérale à son mari et à son club, bien entendu. Après ce moment d'émotion, on va parler de choses plus sympathiques, de nos nouveaux arrivants. Notamment, tu peux dire un mot, Alexis ?

#### **Alexis SODOGAS :**

Je vais juste rajouter, donc bonjour à tous Alexis SODOGAS, je suis à la DTN et je suis responsable du patinage de vitesse. Je voulais juste rajouter dans les décès. On a appris très récemment également le décès d'un de nos entraîneurs qui est d'origine canadienne Yves NADEAU donc je sais pas si certains pu le côtoyer . Mais il est décédé très rapidement une maladie et donc il y a actuellement, c'est une personne qui a beaucoup œuvré pour le short-track non seulement en France mais aussi au niveau international et une personne qui est très reconnue dans notre milieu. Et enfin les amis du Bob qui m'ont appris également le décès de Loïc MOREAU un ancien membre de l'équipe de France de bobsleigh. Voilà merci.

#### **Stéphanie DAVAL :**

Merci Alexis, merci d'avoir réparé cet oubli. Donc cette année, nous avons affilié deux nouveaux clubs, donc nous les félicitons d'avoir rejoint la grande famille Fédérale : l'ASBP à Besançon et le Beauvais Skating Club à Beauvais, qui porte bien son nom. Donc félicitations, et puis un clin d'œil spécial à Christian HALMAERT qui non seulement a contribué à la création du club de Beauvais, mais aussi à la création d'un nouvel équipement de la patinoire de Beauvais. Merci, Christian.

(Applaudissements)

Et sans les mentionner, vous ne m'en voudrez pas, je félicite tous ceux qui ont pris la présidence d'un club cette année. Vous êtes nombreux, il y a eu beaucoup de renouvellements dans les mandats présidentiels, donc bravo d'avoir assumé ces fonctions qui sont lourdes à porter, on le sait. Avec Djamel, on est là, à vos côtés si nécessaire.

Et on va parler de ceux qui vont nous rejoindre bientôt. Donc un nouveau club de curling à Toulon La garde. Je ne vais pas vous donner le nom en entier parce qu'il est très long. Bruno, tu ne m'en voudras pas, on va dire Club de Curling de Toulon. Je sais que tu n'aimes pas, mais voilà, félicitations. Donc il est prêt en préfecture et le dossier d'affiliation est sur le bureau.

Et puis quelque chose d'assez exceptionnel, la piste de La Plagne, c'est-à-dire qu'on a un club à La Plagne, mais la piste n'était ni partenaire ni affiliée à la fédération. Donc ça fait quelques temps qu'on en discute avec Bruno THOMAS, qui est directeur de la piste, et donc la piste va s'affilier. Et on est en train de réfléchir à un schéma où soit pour tous ceux qui descendent, c'est-à-dire quatorze mille touristes par an, il y aurait un espace privé. Soit on leur fait des titres affinitaires, c'est des assurances à un tarif privilégié qui permettraient dans tous les cas de faire rentrer un peu d'argent dans la caisse fédérale et de créer une nouvelle synergie de travail, puisque c'est grâce à cette synergie qu'on va pouvoir organiser tous les deux ans une coupe

Référence : C230111

junior ou sénior en luge en alternance avec les années où il y a des coupes du monde en bobsleigh. On envisagera peut-être que ce soit tous les ans, on va voir selon le planning possible d'évolution de la piste. Et plein d'autres beaux projets qui vont venir derrière, et cet argent qui rentrera dans une caisse fédérale, on s'engage à ce que plus de la moitié soit réaffectée au développement du Bobsleigh, pour porter cette discipline.

On va parler aussi des équipements à venir. Alors je passe la parole à Ludo. Donc déjà sur les projets plus ou moins bien avancés. Quand on parle d'équipements, on parle de piste de patinoire, mais pas que. Douai, Reims, Cherbourg, Lille, Saint-Étienne, Dreux, Béziers, Joué-lès-Tours et Neuilly-sur-Marne, mais on parle aussi de plusieurs complexes qui aimeraient se monter, mais il y en a pour qui c'est sûr, c'est signé, et les travaux vont commencer. On est très heureux d'être engagés dans ce projet de complexe très ambitieux à Chamonix, puisqu'à Chamonix, qui aujourd'hui accueille une patinoire, on aura bientôt deux patinoires, trois halls de curling et un anneau de vitesse. Alors certes, il ne fera que trois cent trente-trois mètres, mais c'est un anneau de vitesse, voilà, c'est du semi-enterré avec géothermie, panneaux solaires, voilà, c'est vraiment un complexe novateur qui va s'encaster dans la vallée au centre des écoles, c'est ce qu'on appelle le projet Centre d'Excellence des Sports de Montagne. Et donc il y a plusieurs fédérations qui sont associées au projet, dont la fédération d'escalade, dont la fédération de hockey. Nous ne pouvons pas ne pas y participer, et nous espérons vraiment que de belles choses se passeront sur cet endroit. Nous avons eu la chance lors de notre déplacement à Chamonix d'aller également à Pralognan, où on fait tout pour sauver cet équipement historique. Ce week-end a lieu un vote clé pour Pralognan, le renouvellement du conseil municipal, on envoie toutes nos ondes positives pour que cet équipement reste vivant. Voilà, je vais laisser la parole à Ludo pour vous parler du projet de développement en bobsleigh avec l'acquisition d'un équipement très spécifique qui s'appelle la piste de poussée.

#### **Ludovic :**

Rebonjour, donc le projet de la fédération ainsi que de la CSN est d'acquérir une piste de poussée de bobsleigh pour permettre le développement, mais aussi la détection en bobsleigh. Cette piste de poussée va servir finalement à faire découvrir la discipline lors d'événements comme le 6000 D qui aura lieu à La Plagne en septembre. Donc c'est pour faire essayer aux gens qui viennent. Pendant la Foire de Grenoble aussi, la piste de bobsleigh sera disponible et mise à l'honneur pour permettre la poussée de bobsleigh. Le projet I-Five aussi à Annecy où la piste de poussée sera présente. Enfin, on a aussi un contact avec l'organisation de Martin FOURCADE pour pouvoir mettre la piste de poussée en valeur afin de faire découvrir le bobsleigh au maximum de personnes présentes lors de ces événements. Voilà, je vous remercie. À moins qu'Alexandra ait d'autres choses à rajouter ?

#### **Alexandra BOCH :**

Bonjour à tous, Alexandra BOCH, présidente de la CCN BLS. Je voudrais juste apporter une petite précision par rapport à la photo que vous avez sur la slide. Cette photo est mise pour vous donner une petite idée de à quoi ressemble une piste de bobsleigh mobile. Mais en aucun cas, c'est l'infrastructure sur laquelle on va miser aujourd'hui. Le projet consiste à investir dans une piste beaucoup plus récente, avec une mise en œuvre plus facile, et surtout avec un bob beaucoup plus récent et visuellement plus attractif. On sera sur un bob à quatre qui pourrait être utilisé en différentes configurations, aussi bien en bob à deux qu'à quatre. Et rassurez-vous, ce ne sera nullement la piste du club de La Plagne que vous avez sur cette photo. Donc le club de La Plagne ne se fera pas d'argent sur le dos de la fédération.

Voilà, et petite précision, je voulais juste rectifier une petite erreur, Ludo, mais ce n'est pas grave. Le 6000D, c'est au mois de juillet, pas en septembre. Et effectivement, le dernier projet sur lequel on est en train de travailler, c'est d'être présent au Martin FOURCAVE festival qui se déroule à Annecy et qui représente sur

trois jours un potentiel de 20 000 personnes au niveau du public, avec la présence de très gros sponsors qui, je pense, pourraient indirectement venir aider la fédération et le bobsleigh. Merci à vous.

(Applaudissements)

**Djamel CHEIKH :**

Je vais me permettre d'ajouter un petit mot. Cet investissement dans cette piste de poussée pourrait permettre de créer plusieurs initiatives. En d'autres termes, on pourrait envisager deux pistes, l'une située en montagne et l'autre pouvant être déployée sur le territoire. C'est à examiner, mais il pourrait y avoir cette possibilité du côté des aides publiques, donc nous en profiterons si cela se justifie. En tout cas, cela sera examiné pour contribuer au développement de cette pratique, y compris dans les régions non montagneuses.

**Alexandra BOCH :**

Effectivement, et la CSN souhaite aussi que cette infrastructure ne soit pas réservée au BLS, et que chacun d'entre vous, ou même les présidents de Ligue lors d'une grosse manifestation, puisse l'utiliser pour promouvoir la fédération en général lors des grandes compétitions. Donc elle pourra être amenée à circuler et être utilisée par l'ensemble des clubs.

**Stéphanie DAVAL :**

Et créer des vocations et des clubs. Merci à tous, on va passer assez vite parce que je vous ai fait pas mal de littérature déjà sur ce nouveau règlement affiliation licence. Si vous avez des questions, bien entendu, on reste à votre disposition pour y répondre. Mais vous le connaissez maintenant, vous avez déjà tous pu le lire bien en amont, et je pense que vous avez déjà commencé à le pratiquer puisque beaucoup d'entre vous ont déjà réaffilié et pris des licences.

On va passer aux licences. Alors, une petite nouvelle présentation maintenant. On a des stats à la fois sur le nombre de licences et sur le nombre de licenciés. On a beau dissocier les choses, donc une très belle évolution entre 2022 et 2023 puisque on est à +15,26% en nombre de licences et +15,66% en nombre de licenciés. Donc c'est une progression extraordinaire qui s'est traduite directement dans les caisses fédérales puisque c'est de l'argent qui, sans augmenter le tarif des licences, est venu apporter de l'argent pour nos projets. Donc voilà, ça, c'est quelque chose de vraiment remarquable cette année.

L'équilibre homme-femme reste sensiblement identique, il va falloir qu'on y travaille malheureusement pour l'instant on n'a pas trop bougé là-dessus. L'équilibre des âges reste stable aussi, il n'y a pas beaucoup d'écart par rapport aux années précédentes. L'équilibre entre les disciplines n'a pas beaucoup évolué, mais on note quand même de belles progressions dans toutes les disciplines sans exception. Donc félicitations à tous, vous avez vraiment bien travaillé.

Le nombre de licences compétition par discipline est certes en augmentation par rapport à 2022, mais il est encore inférieur à ce que l'on avait avant COVID. Même si on a plus de licenciés, on n'a pas encore récupéré notre nombre de licenciés compétition, donc il va falloir aider à ramener nos pratiquants à la compétition.

On pourrait passer des heures à analyser les stats. Je les passe vite fait pour ceux que ça intéresse, je vous les enverrai d'ailleurs. Bien entendu, n'hésitez pas à me solliciter. Et on va passer à nos partenaires, je vais passer la parole à Gwenaëlle.

**Gwenaëlle NOURY :**

Référence : C230111

Merci beaucoup, Stéphanie. Donc effectivement, pour nos partenaires, c'est la slide suivante. Je vais commencer par Maître Laurent PLAGNOL, Maître Laurent PLAGNOL qui assure notre suivi juridique. Je le rappelle, les conseils aux clubs gracieusement depuis cette saison sportive. Nous avons également le cabinet comptable SYNA présent aujourd'hui qui accompagne la fédération française de sport de glace depuis de nombreuses années. Un grand merci à Sébastien Guillaume, Elisa, Karine que je vois en face de moi pour tout l'accompagnement et le soutien que vous avez pu nous apporter. Évidemment, merci également à FCN et encore une fois particulièrement à monsieur Stéphane LOUBIERES, commissaire au compte que je vois également en face de moi. Merci de ta présence, Stéphane. À nos côtés depuis une dizaine d'années au moins, donc merci pour cet accompagnement et cette fidélité en tout cas. Je profite de ce moment, puisque j'en parlais en premier point de Maître Laurent PLAGNOL, et je vais te laisser la parole s'il te plaît.

#### **Laurent PLAGNOL :**

Merci Gwenaëlle. Bonjour à tous, je souhaitais d'abord vous remercier de l'accueil au sein de cette fédération, où je suis officiellement investi depuis le mois d'août de l'année dernière, dans la partie juridique. C'est une fédération que je connaissais déjà puisque de 2018 à 2022, j'ai été membre de la communauté disciplinaire de première instance, puis de la commission disciplinaire d'appel.

Alors, je voulais vous parler plus spécifiquement des contentieux extérieurs de la fédération et notamment du cas de Morgan CIPRÈS aux États-Unis. Des contentieux extérieurs, il y en avait trois quand je suis arrivé au sein de cette fédération, il y en a plus que deux aujourd'hui. Mais il y a bien évidemment le gros contentieux important du point de vue financier, qui est celui pendant aux États-Unis devant le tribunal du comté de Pasco en Floride.

Ce litige a déjà été abordé l'année dernière lors de l'assemblée générale. Pour mémoire et pour ceux qui n'étaient pas là, courant 2017, Morgan CIPRÈS, membre de l'équipe de France qui s'entraînait aux États-Unis, a envoyé des messages et des photos inappropriés, on va dire des sextos, à une patineuse américaine qui fréquentait la même patinoire que lui, sauf que cette patineuse avait 13 ans, elle est bien évidemment mineure et n'aurait pas dû recevoir ce genre de message inapproprié. Les faits ont été relevés en décembre 2019 dans un journal USA Today, et ensuite la fédération et Morgan CIPRÈS en décembre 2021 ont été assignés aux États-Unis.

La plaignante reproche deux choses à la fédération. La première, c'est qu'elle estime que Morgan CIPRÈS, étant membre de l'équipe de France, serait un préposé de la fédération et que la fédération devrait répondre de ses agissements. La deuxième chose, c'est qu'elle estime qu'en fait la fédération aurait été informée immédiatement des faits qui se sont produits et qu'elle aurait malgré ça choisi d'envoyer Morgan CIPRÈS et Vanessa JAMES, parce qu'ils patinaient en couple, aux Jeux olympiques en Corée en février 2018, et qu'en conséquence aurait aggravé le préjudice de la jeune fille, qui aurait vu son agresseur, entre guillemets, être médiatisé mondialement et participer à des compétitions, alors que la fédération en aurait été informée.

Je dois dire que Didier GAILHAGUET a toujours nié avoir été informé à cette époque, et il a toujours dit avoir appris comme les autres membres de la fédération, en décembre 2019, par un article USA Today les choses qui s'étaient passées.

Alors ça avait déjà été également abordé l'année dernière, on ne sait pas précisément ce que réclame la plaignante parce qu'aux États-Unis, ce genre de procès va passer entre les mains d'un jury populaire s'il va à son terme, et c'est le jury populaire qui fixera le montant des dommages et intérêts. Ceci étant comme ça a déjà été indiqué l'année dernière, au vu de la jurisprudence, on peut estimer le risque entre 5 et 20 millions d'euros de dommages et intérêts.

Référence : C230111

Il faut que vous sachiez toutefois que cette jeune patineuse et sa famille ont déjà obtenu des dommages et intérêts, puisqu'ils ont assigné les entraîneurs de Morgan CIPRÉS, et qu'ils ont également assigné la patinoire où se sont produits les faits, et qu'ils ont obtenu, dans le cadre de négociation avec leur compagnie d'assurance, déjà des dommages et intérêts. On ne connaît pas le montant, mais dans le cadre du procès, s'il va jusqu'à son terme, bien évidemment ils devront être dévoilés, et ça baissera mécaniquement le montant des dommages et intérêts qu'elle pourra réclamer, puisqu'elle a déjà en partie été indemnisée.

Alors, comme vous le savez également, comme il y a une motion d'incompétence territoriale qui a été déposée immédiatement par la fédération devant la juridiction américaine, cette motion devrait être examinée fin août, début septembre. Là ce n'est pas un jury populaire qui va statuer, c'est le juge en chef du comté de Pasco. Ce qui ne sera pas plus mal, puisque pour ceux qui ne savent pas, c'est un des comtés les plus nationalistes et les plus conservateurs des États-Unis. Donc ce n'est pas forcément le bon endroit pour effectivement avoir à répondre d'agression sexuelle ou de complicité d'agression sexuelle.

Comme vous savez aussi, la fédération a été jusqu'ici défendue par le cabinet américain. Lorsque moi je suis intervenu, j'ai trouvé les rapports avec ce cabinet étaient extrêmement compliqués. Ils étaient aussi très distendus au niveau de la fédération au regard du travail qui avait été réalisé effectivement, parce qu'on est simplement au début de la procédure, et je trouvais qu'on n'avait pas fait forcément les choses correctement. On a donc changé d'avocat, on est aujourd'hui défendus par maître Christian SCHOEPP, avocat à Miami, et avec lequel on a pu étoffer la notion d'incompétence, puisqu'il existe aux États-Unis le foreign sovereign, qui est une loi qui permet d'offrir l'immunité de juridiction, bien évidemment, à tous les États étrangers qui ne peuvent pas être jugés sur le territoire, mais également à toutes les entités de cet État qui participeraient de près ou de loin à des missions des services publics de cet État.

Or vous savez que le système de l'organisation du sport en France est fait de telle façon que la fédération française des sports de glace, certes est une association privée indépendante, mais elle tient sa légitimité d'une délégation de service public octroyée par l'État. Ledit État qui octroie des subventions, ledit État qui met à disposition des DTN et d'autres cadres techniques. Ledit État qui fait également des contrôles, inspections générales, etc., et ledit État qui impose d'avoir des statuts conformes à certaines règles.

Donc on peut estimer, au regard de cette législation, que les fédérations sportives délégataires participent à cette mission de service public donnée par l'État, et pourraient effectivement bénéficier de cette immunité de juridiction, et donc ne pourraient pas être jugées aux États-Unis. Et si un procès devait se continuer, il devrait se continuer en France, ce qui serait beaucoup plus intéressant, puisque par exemple cette histoire qui consiste à dire et à prétendre que Morgan CIPRÉS, parce qu'il est membre de l'équipe de France, serait un préposé de la fédération n'existe pas en France. Donc ça serait un argument effectivement de moins là-dessus.

L'année dernière mon confrère vous a expliqué qu'en fine, si effectivement les choses se passaient mal pour la fédération et selon la façon dont le jugement serait rédigé, la fédération aurait la possibilité de se retourner ici contre le ou les responsables, les gens qui auraient participé effectivement au préjudice, et la fédération devrait être indemnisée. Chaque chose en son temps, mais c'est effectivement une possibilité juridique qui existe derrière, que de mettre en place cette action récursoire, comme on appelle dans le jargon.

Autre élément toujours d'actualité, mon confrère vous a dit qu'on avait des difficultés avec la compagnie d'assurance de l'époque de la Fédération, la compagnie Generali, qui refusait tant de prendre en charge sur le fond, mais également au titre de la garantie défense recours, c'est-à-dire les honoraires d'avocats américains. Nous sommes toujours en discussion par l'intermédiaire du courtier. Les portes ne sont pas fermées, mais pour l'instant c'est très compliqué de faire bouger Generali, et malheureusement si ça ne bouge pas, on fera appel aux tribunaux qui départageront les choses, puisque la position de Generali semble un peu abusive, mais on comprend que les compagnies d'assurance sont très contentes quand on

paye chaque année la cotisation, mais quand il s'agit d'assurer réellement, le premier réflexe de ces compagnies, c'est de dire : je n'assure pas. Parce que nous sommes dans une économie pour faire de l'argent, pas pour rendre service aux gens qui en payent les cotisations.

Le deuxième contentieux qui est toujours en cours, c'est le contentieux pénal qui concerne des anciens entraîneurs qui sont mis en examen par le juge d'instruction de Nanterre pour des faits de viol sur mineurs de 15 ans par personne ayant autorité et également pour agression sexuelle sur mineur de 15 ans par personne ayant autorité. Dans ce dossier, nous avons 6 patineuses qui sont victimes et qui se sont regroupées partie civile en plus de la fédération et en plus de l'association de la loi de l'enfance. Le juge d'instruction a fait savoir le 29 décembre 2022 qu'il allait terminer son processus. On l'attend toujours, aujourd'hui son ordonnance de règlement, c'est-à-dire s'il va renvoyer les deux individus devant la cour d'assises ou le tribunal correctionnel, s'il va annoncer des non-lieux pour une partie des choses, etc. Il n'y a malheureusement pas de délai, puisque les personnes n'étant pas incarcérées, elles sont sous contrôle judiciaire, le juge d'instruction n'est pas enserré par des délais formels qui sont prescrits par le code de procédure pénale. Donc à ce jour, nous attendons toujours.

Le dernier cas qui existait lorsque je suis arrivé au sein de cette fédération et qui n'existe plus, c'était légalement l'affaire pénale, cette fois-ci devant le juge d'instruction à Paris, concernant Gilles BEYER, qui a été poursuivi pour harcèlement et agression sexuelle et mis en examen pour ces faits-là. Des faits de viol sur mineurs étant prescrits, c'est pour ça qu'il n'a pas été mis en examen là-dessus. Dans ce dossier, il y a également 6 victimes qui sont constituées parties civiles en plus de la fédération et en plus de la fondation pour l'enfance, c'est l'association l'enfant bleu, l'enfant maltraité. Malheureusement, comme vous le savez, aucune vérité judiciaire ne pourra être établie et le procès auquel les victimes pouvaient s'attendre légitimement n'aura jamais lieu, puisque Gilles BEYER est décédé le 20 janvier dernier et que juridiquement le décès d'une personne poursuivie met un point final à la procédure pénale. Il n'y aura donc jamais malheureusement dans ce dossier de vérité judiciaire écrite.

Voilà, j'en ai fini avec les contentieux extérieurs de la fédération dont je suis en charge. Je voudrais une nouvelle fois rappeler, puisqu'aujourd'hui c'est la réunion de tous les clubs, j'ai également la charge de vous assister sur les problématiques qui vous concernent, les problématiques dans le fonctionnement de votre association, que de relations avec vos salariés. J'ai de nombreux clubs qui ont déjà pris contact avec moi pour obtenir des informations, et les portes de mon cabinet restent ouvertes. Et je profite de cette assemblée générale pour faire passer le message. Je vous remercie.

(Applaudissements)

#### **Raphael CABON :**

Un petit point sur le nouveau dossier, le contrat SACEM, donc je vous rappelle un peu les missions de la SACEM. Donc la SACEM collecte les droits d'auteur en activité des exploitations des œuvres, notamment en France, mais également avec certaines sociétés d'auteurs étrangers avec lesquelles elle a conclu des accords. Les œuvres concernées sont notamment tous les types d'œuvres musicales, clips, publicité, sketch, humour, poésie, etc. Il y en a beaucoup. Un nouvel accord de partenariat a été signé pour trois ans, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2026. Il a été signé et prendra effet donc dans une quinzaine de jours. Donc cela permettra de favoriser la diffusion du répertoire de la SACEM dans les clubs et lors de manifestations organisées par ses adhérents ou par la fédération elle-même. Elle permettra également de simplifier les actions des paramètres de calcul, d'instaurer les conditions de sécurisation et d'une précision accrue de la collecte de la répartition de la rémunération des créateurs musicaux. Elle permettra également de développer une politique de service en faveur des adhérents relevant des présentes. Il y a trois domaines d'application qui vous concernent plus ou moins selon ce que vous faites. Première catégorie, ce sont les manifestations sportives avec de la musique en fond sonore sans lien avec l'évolution des sportifs. Donc

Référence : C230111

cela peut être une entrée ou une sortie des sportifs. Catégorie deux, manifestations avec accompagnement musical. Donc cela concerne notamment tous vos spectacles que vous faites en fin de saison. Cela concerne également les animations que vous voulez faire pour amasser des fonds propres pour vos associations, tout ce qui est karaoké. Et catégorie trois, qui concernera effectivement beaucoup la fédération et tous ces clubs affiliés, ce sont les manifestations sportives avec synchronisation musicale en plus, ce qui concerne nos compétitions, car la musique est indispensable à l'évolution des sportifs. Donc c'est souvent cette catégorie-là que vous devez cocher lorsque vous faites une déclaration à la SACEM. La tarification dépend de la capacité d'enceinte. Vous devez déclarer le nombre de personnes que vous accueillez, ainsi que le prix d'accès, qui peut être gratuit ou payant. Vous devez également fournir le détail des entrées et des recettes annexes, ainsi que le budget des dépenses engagées. Tout ceci est indiqué lorsque vous allez sur le site de la SACEM, c'est assez simple. Il y a une déclaration en attestation et vous avez un formulaire à remplir et à renvoyer à la SACEM. La réduction qui a été négociée sur le contrat est de 9% pour les adhérents de la Fédération française des sports de glace. C'est-à-dire qu'elle sera prélevée automatiquement. Vous n'avez rien à faire, sauf mentionner sur une ligne qu'il y a un accord entre la SACEM et la Fédération française des sports de glace. Il faut bien le préciser pour pouvoir bénéficier effectivement de cette réduction. On paie également une redevance pour les droits de SPRE, qui est la société pour la perception de la rémunération équitable, réservée aux artistes-interprètes et aux producteurs, les sommes réglées par les établissements diffusant des œuvres musicales via un support enregistré. C'est la SACEM qui récupère la SPRE et qui la retransfère ensuite. Le minimum annuel de facturation dans tous les clubs est de 102,57 euros hors taxes. Donc cela constitue le montant minimum que vous paierez, et ensuite, il y a un barème en fonction de certains critères. Voilà pour la petite présentation de la SACEM. Bien évidemment, je reste à votre disposition si vous avez des questions, et n'hésitez pas à me contacter par mail si vous avez des difficultés pour remplir vos déclarations, je vous aiderai sans problème. Merci.

(Applaudissements)

#### **Gwenaëlle NOURY :**

Merci beaucoup à Raphael pour cette présentation sur le point SACEM, qui revêt une grande importance pour la fédération et les clubs. Passons maintenant à la slide suivante concernant Marsh. Marsh est notre nouvel assureur. Je voulais exprimer un remerciement particulier à Benjamin GRAZINA, qui devait être présent mais qui a finalement eu un contretemps. Cela mérite d'être souligné car nous avons eu l'occasion de bénéficier de son accompagnement de qualité, notamment lors des accidents survenus au cours de cette saison. J'en profite également pour adresser un message de prompt rétablissement à ces sportifs qui ont été blessés. Maintenant, je vais passer la parole à Stéphanie pour aborder la suite du point sur la gouvernance de l'équipe fédérale.

#### **Stéphanie DAVALE:**

Merci, Gwenaëlle. Abordons maintenant la gouvernance. Donc, qu'est-ce que notre gouvernance ? Certains d'entre vous sont bien habitués au fonctionnement de notre fédération, tandis que d'autres le sont peut-être moins. Notre gouvernance se compose, d'un côté, du bureau exécutif, qui travaille sous la direction de Gwenaëlle NOURY, la Présidente, de la Direction Technique Nationale et du Conseil fédéral. Et bien entendu, la fédération ne serait rien sans son personnel. Donc, tout cela fait partie intégrante de la gouvernance. Commençons par vous rappeler qui compose actuellement le bureau exécutif, et Ludo présentera ensuite la composition du Conseil fédéral dans son rapport. Voici les postes actuellement attribués au bureau exécutif. Vous constaterez qu'il reste encore deux postes à pourvoir, mais nous les comblerons en fonction des projets, des travaux, des motivations, et des besoins à venir. Il est important de noter que l'organigramme a beaucoup évolué cette année. Je ne vais pas refaire l'historique de cette année mouvementée. Nous avons tenu dix réunions du bureau exécutif, et nous avons également eu recours au vote à distance, un outil que nous utilisons de plus en plus fréquemment et que nous souhaitons développer

Référence : C230111

davantage pour les votes à bulletin secret ou à main levée, afin de garantir la fiabilité des votes. La fédération dispose du module V8T9 via Solidatech pour effectuer nos votes, notamment les votes à bulletin secret, et certains votes à main levée pour simplifier la gestion des votes pendant les réunions. Je tiens à remercier Ludovic qui m'a formé à cet outil, car il s'avère très pratique. Nous transmettons toutes les feuilles d'émargement, qui servent de preuve des votes, à Laurent Pagnol pour consignation. C'est lui qui veille à ce que tout se passe correctement et qui détient les sources pour éviter toute manipulation, bien sûr. Au-delà des réunions formelles du bureau exécutif, notre collaboration est constante, et nous travaillons en permanence ensemble. Tout ne se décide pas uniquement lors de ces réunions, ce qui est heureux, car sinon, nous n'aurions pas accompli grand-chose. Je ne reviendrai pas sur le fait que cette année, aux côtés de Gwenaëlle, nous avons eu deux secrétaires généraux et trois trésoriers généraux différents. C'est une année tumultueuse, en effet. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Djamel, notre DTN, et nous avons beaucoup de chance de l'avoir à nos côtés. Il est très engagé, tant dans sa mission auprès des sportifs que dans sa mission avec nous. Il est véritablement un acteur de la gouvernance, mais je vais le laisser vous en parler lui-même tout à l'heure

Un lien permanent avec le Conseil fédéral à travers la personne de son président, Ludovic LE GUENNEC. De la même manière, merci Ludovic d'être à nos côtés. Nous avons beaucoup de chance de l'avoir. Il vous expliquera exactement quel est son rôle et quel est le rôle du conseil. Et un travail qui est en train de se faire en commun entre tous ces différents acteurs, c'est la CRTF. Alors c'est un petit mot entre nous pour aller plus vite, mais ça veut dire Commission de Révision des Textes Fédéraux. Donc c'est ce que je vous ai annoncé tout à l'heure, d'ici la fin de l'année, nous devons voter sur un projet de refonte statutaire réglementaire. Pas pour le plaisir de le faire, mais parce qu'il y a une loi qui entre en vigueur le 1er janvier 2024, la loi du 2 mars 2022. Nous avons besoin de mettre à jour pas mal de dispositions dans nos statuts. Nous ne sommes pas parfaits, nous ne sommes pas mauvais, mais nous ne sommes pas parfaits, donc nous allons devoir démontrer cela. Notamment la création d'un collège électoral des entraîneurs, la création d'un collège électoral des officiels d'arbitrage, d'où les nouvelles licences qui vous sont désormais proposées. Et puis la création de la Maison des Entraîneurs dont je vous ai parlé tout à l'heure. C'est un travail sur lequel nous travaillons déjà depuis mars, qui est loin d'être terminé, mais nous avons bon espoir de pouvoir le présenter avant la fin du mois de septembre. Un point important où nous allons également publier sur le site web du Conseil fédéral l'ensemble, je dis bien l'ensemble, des procès-verbaux des délibérations du Conseil fédéral et du bureau exécutif, sans aucun filtre. C'est une demande qui nous a été faite par l'inspection générale, et cela nous semble avoir du sens dans le cadre de la transparence de la gouvernance. Donc avant la fin de l'été, vous aurez accès à tous nos travaux. Bonne lecture à tous.

Nous voulons également revenir, parce que cela me semble utile de le préciser, sur le rôle du Bureau Exécutif et son rôle dans les élections. Donc c'est le Conseil Fédéral qui élit et révoque les membres du Bureau Exécutif, sur une proposition de Gwenaëlle, certes, mais c'est le Conseil Fédéral qui est garant de nos institutions et qui vote. Le Bureau Exécutif en lui-même est un organe de concertation et de gestion au quotidien de la Fédération. C'est pourquoi je vous disais qu'heureusement que nos échanges ne se limitent pas aux réunions formelles du Bureau Exécutif. Notre rôle est de mettre en œuvre la politique pour laquelle Gwenaëlle a été élue par vous, par vous les clubs. Donc cette politique est son engagement, sa promesse à votre rencontre, son travail au quotidien consiste à la mettre en œuvre. Et je tiens à dire que depuis octobre 2022, l'ensemble de la gouvernance fédérale est sensibilisée à la prévention et au traitement des conflits d'intérêts. Là encore, nous avons été novateurs. C'était la première fois qu'une fédération mettait en œuvre ce dispositif qui est imposé par les lois du début de l'année. Nous devons dans chaque fédération proposer aux élus des déclarations d'intérêts particuliers pour identifier là où éventuellement pourraient se situer les conflits d'intérêts et, par la même, participer à leur prévention. Donc nous étions la première fédération à le mettre en œuvre. Cela va être tout neuf, et le ministère a transmis notre exemple à d'autres fédérations. Pour une fois que nous faisons les choses correctement, il faut le souligner. Et c'est surtout un outil qui nous aide au quotidien à nous poser les bonnes questions.

Référence : C230111

Mais comme je vous le disais tout à l'heure, nous ne serions rien sans notre personnel fédéral. Donc, j'invite Karine, Emma, Agathe, Estelle, Clémence, Nassim à venir se présenter. Et pendant qu'ils descendent pour nous rejoindre, qu'ils ne fassent pas la sourde oreille, s'il vous plaît. Je rappelle que Nathalie et Ludo font également partie de notre personnel fédéral mais sont rattachés à la DTN, donc ils sont présentés dans un autre contexte. Karine, tu ne veux pas venir ? Karine se cache, mais vous la connaissez tous, donc ce n'est pas grave. J'invite également Clémence et Nassim, que j'ai mentionnés tout à l'heure, et qui sont partis se cacher. Aujourd'hui, Oriane et Isabelle sont absentes. Elles auraient bien aimé être à votre rencontre aujourd'hui, mais n'hésitez pas à les contacter quand vous avez besoin d'elles. Oriane est assistante DTN sur les disciplines de vitesse et de précision, elle est aussi désormais assistante de la CFOA. Isabelle, c'est notre comptable. Donc sur cet organigramme, qui est désormais publié sur le site web fédéral, vous avez les coordonnées de chacun. N'hésitez pas, nous sommes tous à votre disposition.

Alors j'ai toute mon équipe qui se cache, là-haut j'ai Nassim. Nassim est en Master 2 Droit du Sport et m'aide sur le travail de la CRTF, un juriste indispensable pour cette mission oh combien lourde. Merci beaucoup, Nassim, d'être à mes côtés sur ce travail. « Applaudissements » Karine est votre interlocutrice privilégiée quand vous appelez à la fédération. Heureusement qu'elle est là pour répondre aux demandes de tous les clubs, mais je pense que vous la connaissez tous, on ne la félicitera jamais assez pour le travail qu'elle fait pour nous à la fédération.

(Applaudissements )

Emma et Agathe qui viennent de nous rejoindre, que nous vous avons présentées tout à l'heure. Estelle, je ne sais pas où elle est cachée. Estelle, Emma est partie la chercher, donc elle va la rattraper. Estelle est assistante DTN sur les disciplines d'expression et elle nous aide aussi sur l'événementiel à certains moments, notamment lors de la préparation de cette Assemblée générale. C'est elle aussi qui intervient sur le SMR. Et nous avons Clémence qui est venue aider Karine sur un planning chargé actuellement. C'est une stagiaire, une patineuse, venue renforcer les équipes, et elle a beaucoup œuvré aussi à la préparation de cette Assemblée générale. « Applaudissements » Maintenant, j'ai un mot à dire, mais ce n'est pas grave. J'aimerais mettre à l'honneur un élu du Conseil Fédéral qui aide beaucoup la gouvernance actuelle, Michaël. Michaël, est-ce que tu peux nous rejoindre s'il te plaît ? Si si, tu viens s'il te plaît, de toute façon, c'est ton temps de parole, tu ne peux pas échapper. « Applaudissements » Donc, comme je vous le disais, depuis que Robert Cotte-Gaydon a quitté ses fonctions, nous avons été privés de beaucoup de soutien informatique, et donc Michaël s'est spontanément proposé de prendre le relais sur toutes ces questions-là. Et il va vous en parler mieux que moi. Je le remercie vraiment au nom de toute l'équipe.

### **Michaël COLLARDEY :**

Bonjour, donc l'idée, c'est de vous faire un petit point rapide sur la situation informatique au sein de la fédé. Je vais commencer par la RGPD, qui est le règlement européen sur la protection des données. Je pense que vous avez tous reçu un petit mail vous indiquant qu'on avait subi une petite fuite de données. À la suite de ça, on a dû porter plainte auprès de la CNIL, et aujourd'hui la CNIL fait son travail, et en fait, on aura le résultat probablement un peu plus tard. Concernant l'honorabilité, qui est ce qu'on vous demande de remplir quand vous faites les demandes d'affiliation. Aujourd'hui, le fichier de la saison dernière a été envoyé pour traitement au ministère assez tardivement, mais il a été envoyé. Alors malheureusement, on n'a pas de réponse du ministère, on ne sait pas, le traitement du fichier, c'est le ministère qui prend la main. Pour la saison prochaine, rebelote. On fera ça par contre bien plus en amont, en septembre, octobre, ça serait une bonne chose. Et ça éviterait que le ministère nous tape sur les doigts. Voilà pour l'honorabilité et la RGPD. Ensuite, pour ce qui concerne plus spécifiquement l'informatique, il y a deux choses à savoir. La première, c'est qu'on a rompu le contrat avec un de nos prestataires qui s'appelle Agence KUKI, qui gérait spécifiquement les visuels, qu'on va redonner gentiment à nos deux nouvelles chargées de communication. Et qui gérait aussi la refonte d'un nouveau site web qui aujourd'hui est arrivé à rien après un an de travail,

Référence : C230111

donc on a préféré stopper la collaboration. Deuxième info, c'est qu'on travaille depuis quelques années, voire beaucoup d'années, avec la société Sinequanon qui gère toute l'informatique, et l'idée c'est aujourd'hui de renforcer un peu plus le lien avec cette équipe, qui est plutôt à mon sens compétente et qui fait du bon boulot. Voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire, je repasse le micro à Stéphanie, merci.

#### **Stéphanie DAVAL :**

On a récupéré Estelle et Clémence, Estelle. Elles s'occupent de nos disciplines. Elles ont fait un super boulot sur cette assemblée générale.

#### **Gwenaëlle NOURY :**

Juste une petite précision, il manque également Oriane, et je pense qu'on peut l'excuser aujourd'hui, on lui a imposé de rester se reposer puisqu'Oriane attend un heureux événement.

(Applaudissements)

#### **Stéphanie DAVAL:**

Je n'osais pas l'annoncer, mais tu as raison, c'est parfait. Les bonnes nouvelles, il faut les annoncer. On va parler de nos institutions et je vais passer la parole à Gwenaëlle.

#### **Gwenaëlle NOURY:**

Merci, Stéphanie. Donc, évidemment, en ce qui concerne nos institutions avec lesquelles nous sommes en lien, bien évidemment, le ministère des sports. Donc le renouvellement de délégation est bien pour quatre ans. Malheureusement vous avez tous appris la perte de la « longue piste ». Nous restons pour autant très attentifs à cette discipline, et en accord avec l'ISU sur ce sujet, car je vous rappelle que l'ISU ne reconnaît pas la Fédération de Rollers, mais que la Fédération des Sports de Glace. En autre institution, nous avons également la DIGES, délégué interministériel aux grands événements sportifs. Donc c'est un service qui aide au financement de nos grands événements, comme tous mondiaux passés en 2022, et aussi les prochains à venir. Nous avons également l'Agence Nationale du Sport, dont Benoît DUPIN est parti avec nous aux championnats du monde, afin d'apprécier au plus juste notre Fédération et bien évidemment nos sportifs, et que nous ayons des actions en conséquence, à venir, et d'autres sont déjà effectives, puisque Djamel vous précisera quelques détails à ce sujet. Également l'Inspection Générale de l'Éducation, des Sports et de la Recherche. Nous avons précisé plus de six mois en inspection générale à la Fédération, c'est-à-dire cent trente auditions à minima. Des contrôles réguliers sur pièces à la Fédération mobilisant énormément de personnel. Donc encore merci au personnel qui a largement contribué au bon fonctionnement de tout cela. C'est aujourd'hui un audit à trois cent soixante degrés qui nous sera évidemment très utile pour la suite, et vous le savez tous, le ministère suivra sa mise en œuvre.

Pour la diapositive suivante, nous avons évidemment le CNOSF, Comité National Olympique et Sportif Français, dont nous faisons partie en tant que fédération olympique, évidemment concernant les sports d'hiver. Nous avons également l'Armée des Champions. Donc l'Armée des Champions, je vous le rappelle, qui accueille pour la première fois les sports de glace. Une pensée particulière à Margaux et Carla, qui sont deux bobbeuses, et qui ont pu disposer et être accueillies sous forme de contrat, de manière à être accompagnées. Parce que le but évidemment c'est d'accompagner nos sportifs pour que l'on puisse les sécuriser et qu'ils puissent, elles en l'occurrence, continuer leurs entraînements. Donc évidemment, ce sont des contrats qui sont proposés. Nous avons été à l'assemblée de l'Armée des Champions récemment, et le général en place évidemment nous encourage à proposer d'autres sportifs qui sont parfaitement enclins et ont envie d'ailleurs de signer d'autres contrats avec la Fédération Française des Sports de Glace. Donc on les remercie évidemment énormément de cette collaboration. Stéphanie, je te laisse la parole concernant les autres institutions.

Référence : C230111

## **Stéphanie DAVAL :**

Merci, effectivement, nous sommes une fédération qui est rattachée à cinq fédérations internationales, donc l'ISU, l'ATSX, la World Curling Federation, l'IBSF et la Fédération Internationale de Luge. L'ISU, on voulait vous rassurer, on a des relations qui sont au beau fixe avec l'ISU et qui sont vraiment pleines d'échanges riches et constructifs. Fredi SCHMID, directeur général, Patricia MAYOR, directrice patinage artistique et danse sur glace, et Fabrice PRAHIN, directeur de la vitesse.

Gwenaëlle et Djamel ont pu également rencontrer Jae Youl Kim, président de l'ISU, lors de leur visite au Japon en mars dernier. Des projets ont émergé de cette rencontre, comme la collaboration entre cyclisme et vitesse, et nous avançons désormais vers la Finale du Grand Prix en décembre 2024, dont l'attribution officielle ne devrait plus tarder à être annoncée.

Nous arrivons à un moment où j'aurais dû passer la parole à Patrice MAURIN. Il regrette de ne pas pouvoir être avec nous aujourd'hui, il voulait vous présenter son projet de Maison des Entraîneurs. Donc je vais vous dire quelques mots qu'il a préparés. Nous reviendrons amplement dessus à la fin de l'année dans le cadre de la réforme statutaire. On en a aussi beaucoup parlé dans le thème de la tournée que nous avons faite. Et ce sont déjà des sujets que nous avons abordés avec vous. Ça me semble important de toujours rappeler les choses qui sont faites. Patrice m'a proposé de vous lire ces quelques lignes. La loi du 02 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France nous impose d'organiser la représentation des entraîneurs au sein de l'organe collégial d'administration avec voix délibérative. À cet effet, nos statuts seront modifiés, comme ils le seront dans d'autres domaines de l'organisation fédérale, aux fins de conformité avec la loi. L'actualisation de notre cadre statutaire et réglementaire nous offre l'opportunité d'aller au-delà de la seule représentativité des entraîneurs en explorant les ressources que cette présence au sein de l'organe d'administration peut constituer. Représenter les entraîneurs, c'est représenter leur connaissance du terrain, leur expertise des disciplines sportives, leur analyse de nos pratiques, leur vision des enjeux auxquels nous sommes affrontés. C'est aussi, bien sûr, porter la parole des entraîneurs pour ce qui concerne la conduite des affaires fédérales. La Maison des Entraîneurs a vocation à rassembler, à dynamiser, à mobiliser ses adhérents sur des projets de développement propres aux sports de glace, pour les porter et les faire partager via sa représentation, par l'organe collégial d'administration. Elle sera au sein de nos institutions le pendant de la CFOA en termes d'organisation, de rôle et de composition.

Je vais passer la parole à mon successeur au comité éthique, Hubert BRAUD, qui va vous présenter le rapport du comité. Je vais passer la parole à Hubert BRAUD.

## **Hubert BRAUD :**

Et bien Mesdames, Messieurs, bonjour. Je vais vous présenter le rapport du comité éthique de la saison écoulée. Vous avez ici sa composition, comme après chaque élection, le comité éthique a été entièrement renouvelé. Vous avez les noms des six personnes qui le composent actuellement, comme cela a été évoqué tout à l'heure.

Quel est notre rôle et nos missions ? Cela est résumé un peu avec ce qui est écrit et présenté à l'écran. Premièrement, c'est de donner des avis sur des dossiers qui nous sont transmis. Deuxièmement, c'est de faire des recommandations à la fédération, et en aucun cas, c'est de prendre des sanctions. Ce n'était pas dans notre compétence, puisque, comme cela a été évoqué tout à l'heure, dans le cadre des deux commissions disciplinaires de première instance et d'appel, c'est là que se traitent ces choses.

J'ai oublié de mettre sur le diaporama que le comité éthique peut être saisi, mais peut aussi s'autosaisir. Dans notre règlement actuel de fonctionnement, on a la possibilité, si on a des informations qui nous

arrivent, de s'autosaisir. On peut être saisi par la fédération, on peut être saisi par des clubs, par des ligues, des comités départementaux, toutes les personnes qui sont dans l'organisation de notre fédération.

On s'est réuni un certain nombre de fois, on s'est réuni six fois en 2022, cinq fois en 2023. La dernière fois, c'était le 26 mai, et on a eu une réunion le 22 juin, dans quelques jours. On se réunit principalement en visio. On s'est réuni essentiellement quasiment en totalité en visio, puisqu'on a pu se réunir qu'une seule fois en novembre 2022 lors du Grand Prix qui avait lieu à Angers.

Alors, quelles sont nos principales actions qui ont été menées pendant l'année 2022-2023 ? Comme cela a été évoqué tout à l'heure, la refonte de certains textes fédéraux, nous remercions la fédération d'ailleurs, qui sont maintenant directement accessibles depuis la page d'accueil du site de la fédération, sur un bouton rouge "éthique". On trouve dans ce bouton rouge beaucoup d'informations.

Deuxièmement, comme cela a été évoqué aussi par votre Secrétaire générale, nous avons mis en place les fameuses DIP (Déclarations des Intérêts Particuliers). C'est un gros travail de l'automne 2022. Ça se passe bien, mais il faut constater que nous avons encore des "trous dans la raquette", comme on dit. Nous avons relancé de nombreuses fois certaines personnes, en particulier dans les CSN, et nous n'avons toujours pas de réponse à cette demande, puisque c'est une obligation de DIP. Donc, attention, c'est un point de vigilance, si certains ont été sollicités deux fois, trois fois. On arrête, à vous de prendre vos responsabilités.

Ensuite, nous avons réalisé des petites opérations de communication. L'une de nos membres, Élisabeth BONNET, a été présente dans la réunion qui a été organisée à Gradignan par la fédération. Elle a eu l'occasion de présenter devant l'ensemble des clubs de Nouvelle-Aquitaine le comité d'éthique, et nous la remercions. Nous sommes disponibles si besoin pour venir présenter dans vos ligues respectives ce comité éthique, son rôle et ses missions.

Également en communication, nous avons fait passer via la fédération un document destiné à tous les licenciés de la fédération pour présenter le comité éthique. Il a été envoyé à tous les présidents de club, et nous l'avons renouvelé auprès de tous les éducateurs. Également, cela a été évoqué aussi par votre présidente, nous avons été audités dans le cadre de l'inspection générale un lundi matin pendant trois heures. Votre présidente a été auditée par deux inspecteurs généraux sur ce que nous faisons, quelles étaient nos missions, quels étaient les dossiers que nous avons en cours actuellement. Ça s'est très bien passé.

Une chose plus importante, ce sont les saisines que nous avons eu à traiter. De nombreuses saisines nous sont faites. Je reprends le rapport de l'année dernière qui est en compte-rendu de l'assemblée générale. C'était Dominique PETIT que je remercie. Je ne sais pas s'il est présent dans l'assemblée pour le travail qu'il a effectué. De nombreuses saisines nous sont faites, mais en fait, nous ne sommes pas concernés par tout. Tout ce qui concerne, je crois que ça a été évoqué également, tout ce qui concerne les violences sexuelles, nous ne traitons pas ce type de saisie. En résumé, parce qu'on ne peut pas, nous sommes tenus à un devoir de discrétion et d'indépendance. Nous n'avons pas vocation ici à donner des noms, etc. Mais nous avons quand même deux grandes typologies de saisines qui nous sont faites.

La première, c'est tout ce qui concerne la relation entre les clubs, les entraîneurs et les parents. Ce fameux trinôme est très compliqué. Nous avons de nombreuses saisines qui nous arrivent via des parents qui se plaignent de l'entraîneur qui est un professionnel, qui a un cadre professionnel en tant qu'éducateur diplômé, mais qui se comporte sur la glace de manière inappropriée, utilise un vocabulaire non approprié, voire éventuellement des gestes non appropriés. Donc, ça, c'est une première typologie de demandes de saisines.

Référence : C230111

Et puis une deuxième, qui est de plus en plus prégnante aujourd'hui, nous avons au moins trois ou quatre saisies actuellement. C'est tout ce qui concerne les dérives sur les réseaux sociaux. Malheureusement, cela a été évoqué tout à l'heure sur l'une des diapositives, l'actualité tragique de ces derniers jours le montre. On va sur Facebook, on va sur TikTok, on va sur Instagram, des captures d'écran nous arrivent, et les jeunes s'envoient toutes les injures qu'ils peuvent connaître, et c'est extrêmement compliqué à traiter. Là, nous insistons beaucoup sur votre rôle en tant que président de club sur le contact direct que vous devez avoir avec vos licenciés pour leur faire comprendre qu'il n'y a pas que vous, il y a aussi les parents, c'est après le travail éducatif qui doit être fait dans les familles sur toutes ces dérives qui ont lieu actuellement et qui sont vraiment exponentielles dans notre discipline. Ça peut être des séquences auditives, des séquences vidéo, etc. C'est vraiment très, très compliqué parce que tous ces jeunes sont, on a une population, vous avez une population dans vos clubs de licenciés extrêmement jeunes, et donc il faut être vraiment extrêmement vigilant sur l'accompagnement que vous devez avoir. Les présidents de clubs se sont bien emparés du dispositif ou de la sensibilisation.

Des réunions ont lieu avec des licenciés pour expliquer quel code de bonne conduite nous devons adopter lorsque nous avons un smartphone en main, afin d'éviter d'écrire des bêtises ou des âneries sur une autre personne. Nous devons donc faire preuve d'une très grande vigilance à l'égard de ces dérives. Parmi les saisines que nous avons dû traiter, nous en avons transmises deux à la commission disciplinaire. Je ne sais pas s'il y a un rapport de la commission disciplinaire aujourd'hui, mais ces deux dossiers ont été traités en commission disciplinaire et en commission disciplinaire d'appel. Un travail est en cours actuellement pour que vous puissiez obtenir l'information dans les clubs. Il existe un petit document au format A4 appelé le "Code d'Éthique du Licencié". Nous sommes en train de le mettre à jour, avec le soutien de la fédération bien sûr, et nous le ferons parvenir à tous les clubs pour qu'ils puissent le diffuser au sein de leurs structures à la rentrée de septembre.

Pour conclure, j'aimerais mentionner qu'au niveau du ministère, un comité national d'éthique a été mis en place récemment, en mai. Ce comité est dirigé par Marie-Georges BUFFET, ancienne ministre des Sports, et Stéphane DIAGANA, ancien athlète du 400 mètres haies. Bien que ce comité national d'éthique ne soit pas compétent pour traiter des affaires des fédérations, il est intéressant de savoir qu'il existe. Je terminerai en remerciant tous mes collègues. Mireille, tu pourras transmettre mes remerciements à tous tes collègues pour la mission que vous accomplissez au quotidien. Nous répartissons les dossiers entre nous car il y en a pas mal qui nous parviennent, et il est important que chacun apporte sa contribution. Je remercie également Marie LÈCHE pour le transfert des dossiers, l'ancienne référente d'intégrité, et Huguette LONDY, qui va intervenir maintenant. Nous sommes toujours joignables via une adresse e-mail qui est affichée à l'écran : [comiteethique@ffsg.org](mailto:comiteethique@ffsg.org). Voilà, merci beaucoup. J'ai oublié de préciser que dans la commission du comité d'éthique, parmi les six personnes, trois sont nommées par la présidente et trois autres sont élues par le Conseil fédéral. Pour ma part, j'ai été élu par le Conseil fédéral à l'automne 2022, et je ne fais pas partie de votre famille sportive, étant extérieur à la Fédération Française des Sports de Glace. Voilà, merci beaucoup.

(Applaudissements )

#### **Intervention du public :**

S'il vous plaît, pourrions-nous savoir combien de saisines ont été traitées ? Ce qui serait intéressant, c'est de savoir si le comité éthique a de plus en plus de travail ou de moins en moins.

#### **Hubert BRAUD :**

Pour répondre à la question, madame, je n'ai pas encore obligatoirement le recul des années passées. Mais si j'en crois ce qui s'est passé depuis l'automne 2022, on est bien occupé

Référence : C230111

**Stéphanie DAVAL:**

Dominique, tu as raison, ta question est pertinente. On va laisser le temps à Hubert de la préparer pour cet après-midi, pendant la période des questions, et tu auras ta réponse. Là, on va essayer de respecter notre timing, et tu as raison de la poser. Je pense que c'est important d'avoir la réponse, et Hubert aura le temps de la préparer tranquillement.

**Hubert BRAUD :**

Oui Stéphanie, je dois vous quitter à 15 heures, j'ai un train.

**Stéphanie DAVAL :**

Tu iras voir Dominique pendant la pause déjeuner, il n'y a pas de souci. Merci.

**Hubert BRAUD :**

Vous pouvez venir me voir autrement pour des informations supplémentaires.

**Intervention du public :**

C'est bien de repousser les questions à la fin, mais peut-être que vos réponses influencent le vote.

**Stéphanie DAVAL :**

Hubert, on va te laisser la parole s'il te plaît.

**Hubert BRAUD :**

Je ne veux pas bousculer votre temps du jour, je suis là entre guillemets en tant qu'invité. Voilà, rapidement pour répondre, on a quand même de très nombreuses saisines qui nous arrivent. Et la difficulté qu'on a pour traiter ces saisies, c'est qu'on est obligé, c'est permis par notre règlement de fonctionnement, on est amené à faire des demandes, des investigations parce que recevoir un mail en disant "je saisis le comité d'éthique", ce n'est pas suffisant. Vous le voyez bien. On est obligé d'analyser l'élément qui nous a été fourni, on interroge les personnes par mail, ils nous répondent ou ils ne nous répondent pas, mais pour pouvoir donner un avis, faire une recommandation, ce n'est pas uniquement sur un seul document qu'on doit le faire. Ça prend du temps, parce que j'ai oublié de préciser aussi, mais vous le savez sans doute, on est six personnes qui sont au comité éthique, sont toutes bénévoles. Et pour la plupart, elles ont toutes des fonctions dans le sport. On a une présidente de Fédération nationale sportive, et donc elle est occupée par sa fédération. Donc, c'est rare que l'on réponde rapidement, parce que ça prend du temps de faire toutes nos investigations. J'ai répondu à votre question Madame ?

**Intervention du public :**

Non

(Propos inaudibles)

**Hubert BRAUD :**

Ah, c'est une bonne douzaine de saisines déjà, voilà. Depuis septembre, quand Stéphanie est passée dans notre comité éthique, on a eu une bonne douzaine de saisines.

**Stéphanie DAVAL :**

Référence : C230111

Dominique c'est stable pour te répondre en fait c'est stable.

**Hubert BRAUD :**

Certaines des saisines nous arrivent directement du comité d'éthique, mais certaines des saisines passent aussi par la cellule intégrité, par Huguette.

**Stéphanie DAVAL :**

En fait on s'en rend compte, les langues se délient, petit à petit. Merci Hubert

(Applaudissements)

**Huguette LONDY :**

Bonjour à tous, moi c'est Huguette LONDY. Avant de commencer, je voudrais aussi remercier Marie LECH, qui était mon soutien lors du transfert de dossier et surtout l'aide qu'elle m'a apportée pour le passage du flambeau, tout simplement parce que ce n'est pas simple d'arriver dans un dossier aussi compliqué. Donc voilà, en prenant mon mandat, il y avait en cours quatre affaires et des dossiers qui n'étaient pas traités, donc il y en avait également quatre. Voilà. Donc je vais prendre connaissance. Donc voilà, il faut ajouter donc voilà à ces dossiers il faut ajouter quatre autres, on arrive à douze dossiers, quarante-sept signalements au total. Donc il faut traiter par mail, téléphone... Alors je ne vais pas vous dire le nombre d'heures que j'ai passé au téléphone, mais tout simplement beaucoup, voilà. Les dossiers, c'étaient essentiellement du harcèlement moral, psychologique, sexuel et voyeurisme sur un mineur. Les dossiers ont été transmis au comité éthique, à Signal Sport pour certains cas, et j'ai également eu des échanges avec les COLOSSE sur certains dossiers. Alors cette diapo va juste vous montrer une fiche que j'ai mise en place pour pouvoir fonctionner, parce qu'effectivement Marie LECH avait beaucoup de courage, car elle n'avait rien. Et moi, je ne pouvais pas fonctionner comme ça. Alors j'ai mis en place une fiche en face de nous, mais si vous voulez voir cette fiche, j'ai un exemplaire que vous pouvez consulter. D'ailleurs, si vous avez des commentaires à nous faire, je suis preneuse. Si vous avez des compléments, vous pensez qu'il faut rajouter des choses ou des questions que vous vous posez, je prends aussi. Il n'y a pas de soucis, ce n'est pas fermé, et c'est encore loin, de tout mon travail. Alors si on peut mettre des choses pour avancer, les questions, l'enquête, les interviews auprès de ceux qui sont victimes, voilà moi je suis tout à fait prête à toutes propositions. Pour finir, donc en conclusion, j'ai souvent entendu dire que seul on va plus vite. Pour ma part, je préfère ensemble on est plus fort et on va plus loin. Alors faisons fi des guerres intestines qui tentent de cacher l'iceberg. On va remonter nos manches, si vous voulez bien. Je compte sur vous tous, car il y a des sportifs, nos licenciés, qui comptent essentiellement sur nous, et si on veut effectivement que notre fédération avance et sorte de tout ça, bah voilà, moi je compte sur vous, j'attends vos signalements s'il y en a, j'attends votre vigilance surtout, j'attends votre aide. Et je remercie tous les collègues de la fédération qui m'ont aidée à répondre à mes questions, parfois très tard dans la nuit, et puis voilà, vous aussi je compte sur votre aide tout simplement. Merci beaucoup à tous.

(Applaudissements )

**Stéphanie DAVAL :**

Patience, vous allez bientôt pouvoir aller déjeuner. Alors c'est la dernière étape avant le déjeuner. On va vous proposer de voter sur ces rapports d'activité et le rapport moral.

Pour info, j'ai le résultat du premier vote.

Donc le PV de l'assemblée générale 2022 est adopté à 717 voix pour, 25 voix contre, et 59 abstentions.

Référence : C230111

**2<sup>eme</sup> résolution soumise au vote de l'assemblée :**

Donc on va procéder de la même manière. Le vote sur les rapports qui viennent de vous être présentés. Je vais vous demander qui vote contre s'il vous plaît.

**Intervention du public :**

Patricia SCOFFIER

**Intervention du public :**

MENACE Christiane

**Intervention du public :**

Brigitte Gaspar

**Intervention du public :**

Agnès OLIVERO

**Intervention du public :**

GEHAN Dominique

**Intervention du public :**

ZIMMER Christine

**Intervention du public :**

HENSON NADA

**Intervention du public :**

SALA Chantal

**Intervention du public :**

SAEZ Marie-Gaëlle

**Intervention du public :**

Angélique CONSIGNY

**Intervention du public :**

CARREZ Christophe

**Intervention du public :**

Robert Cottet Gaydon

**Stéphanie DAVAL :**

On est bon pour les votes contre ? Ok, qui s'abstient ?

**Intervention du public :**

Référence : C230111

REALCE CHERRY

**Intervention du public :**

Boisson Florence

**Intervention du public :**

CHARAVEL Mathilde

**Intervention du public :**

AUDEMARD Murielle

**Intervention du public :**

DOUCE Bastien

**Intervention du public :**

LEMAIRE Ludivine

**Intervention du public :**

Sandrine SCHMIDT

**Intervention du public :**

SHRAMCHENKO NATALIYA

**Intervention du public :**

OUABDESSELAM ALIA

**Intervention du public :**

VECCHI VIRGINIA

**Intervention du public :**

SALFATI NOELLE

**Stéphanie DAVAL :**

Je vais calculer les votes . Ce que je vous propose c'est d'aller déjeuner.

**Intervention du public :**

Je voudrais que tu me rappelles s'il te plaît le montant des voix contre, d'abstention et le nombre des voix pour le PV de l'assemblée s'il te plaît.

**Stéphanie DAVAL :**

717 voix pour, 25 contre et 59 abstentions.

**Intervention du public :**

Alors comment le global peut faire 800 voix alors qu'on a 775 voix représentées ?

Référence : C230111

**Stéphanie DAVAL :**

Non il y avait une erreur dans le premier calcul, on a 801 voix.

**Intervention du public :**

On est à combien de voix ?

**Stéphanie DAVAL :**

801 voix.

**Intervention du public :**

(Inaudible, absence de microphone)

**Stéphanie DAVAL :**

C'est un calcul sur Excel, tu as raison de vérifier, mais ça fait bien 801 voix. Je vais calculer le vote numéro deux pendant que vous allez déjeuner. Je vous invite sur le temps du déjeuner à procéder au vote à bulletin secret.

**Interventions diverses de candidats :**

(Inaudibles)

**Pause-déjeuner à 12 heures et 42 minutes.**

**Reprise de l'Assemblée Générale à 14 heures et 50 minutes.**

**Ludovic LE GUENNEC :**

Madame la Présidente de la Fédération Française des Sports de Glace, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau exécutif et les Commissions sportives nationales, Monsieur le directeur technique national, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, Mesdames et Messieurs les officiels d'arbitrage, les représentants de clubs, de ligues, de comités départementaux, chers licenciés de la Fédération Française des Sports de Glace. J'ai l'honneur de vous représenter devant vous, le Conseil fédéral de notre fédération, et d'en tenir un rapport d'activité en cette Assemblée Générale. J'imaginai trois grandes parties pour ce rapport d'activité : Une première pour un bref rappel du rôle et des missions du Conseil fédéral. Une seconde s'agissant de l'activité, vous l'aurez compris, parfois intense, de la saison 2022-2023, et enfin, une troisième en lien avec les perspectives pour les saisons à venir.

En premier lieu, je souhaitais faire un point sur les missions qui sont celles du Conseil fédéral. Missions parfois méconnues, parfois confondues avec d'autres organes ou commissions, mais néanmoins, toujours capitales pour le bon fonctionnement de notre fédération. Nos statuts indiquent : La Fédération est dirigée par son Conseil fédéral, son Bureau exécutif et son Président. Le Conseil fédéral est donc en premier lieu l'un des organes dirigeants de la Fédération Française des Sports de Glace. Chacun de ses membres est élu par vous, présidentes et présidents de clubs, à l'occasion de l'Assemblée Générale électorale qui suit immédiatement les Jeux Olympiques d'hiver. Néanmoins, en fonction des postes vacants, il est possible qu'à chaque Assemblée Générale, de nouvelles candidatures soient émises, comme c'est le cas pour cette assemblée.

Référence : C230111

La composition du Conseil fédéral est donc la suivante : un médecin licencié qui deviendra de par son élection le Président de la Commission médicale, un représentant de chacune des ligues régionales, soit treize membres, un représentant de la Commission des athlètes de haut niveau, un représentant de chacune des assemblées générales de discipline, soit huit membres, ce qui porte à vingt-trois le nombre de membres en théorie, puisqu'il est possible que l'ensemble des mandats ne soit pas pourvu. Néanmoins, le nombre minimal de membres pour que ce Conseil fédéral soit valablement constitué est de quinze. Comme je vous l'ai indiqué, le Conseil fédéral est l'une des instances dirigeantes de la Fédération Française des Sports de Glace. Son rôle est néanmoins bien distingué d'un rôle de fonctionnement quotidien de la fédération. Son rôle quotidien est bien plus orienté vers le Bureau exécutif et notre Présidente que vers le Conseil fédéral. Si nous devons comparer au fonctionnement de notre chère et tendre Patrie, le Bureau exécutif serait un peu le Conseil des ministres alors que le Conseil fédéral serait plutôt un mélange entre l'Assemblée nationale, le Sénat et le Conseil constitutionnel.

Vous retrouverez l'ensemble des missions du Conseil fédéral à l'article 23-1 de nos statuts, le but n'étant pas de vous faire aujourd'hui une formation sur ce Conseil. Si nous devons néanmoins résumer les principales compétences : mission de surveillance de l'exécution de la décision de l'Assemblée Générale, mission de contrôle des décisions et des propositions du Bureau exécutif, mission de validation des nouvelles demandes d'affiliation, de présentation des comptes à l'Assemblée Générale, l'adoption des règlements administratifs, sportifs à soumettre à l'Assemblée Générale, des autorisations non préalables à certains types d'engagements fédéraux et des propositions sur des textes et leurs amendements possibles.

Nous nommons également les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales ainsi que les commissions disciplinaires. Il est évident que pour tenir son rôle, une certaine transparence se doit d'être exercée entre le Bureau exécutif, notre Présidente et le Conseil fédéral. Faute de quoi, le Conseil perdrait de sa capacité d'évaluation de la situation et par conséquent, ne serait pas en mesure de représenter les intérêts fédéraux à l'occasion d'une décision éventuelle rendue par ses membres. Je tiens à ce sujet à remercier notre Présidente, notre secrétaire générale, ainsi que notre Directeur technique national qui ont dans la mesure du possible souhaité mettre en avant cette transparence, j'y reviendrai un peu plus loin.

En 2022-2023, le Conseil fédéral a eu à se prononcer par vote à vingt-trois reprises, sur cinquante-quatre résolutions. L'intégralité de ces votes a été effectuée en ligne, sauf les votes effectués durant la première réunion de l'Assemblée Générale 2022. Ce système de vote a l'avantage d'être incontestable, et de générer un traçage total des opérations de vote du Conseil fédéral, que ce soit à bulletin secret ou à main levée. Nous conserverons ce mode de fonctionnement à l'avenir. Hormis la première réunion du Conseil fédéral qui s'est tenue pendant l'Assemblée Générale 2022, cinq réunions ont été convoquées en septembre, novembre, février, mars et deux fois en mai, parfois en présentiel, parfois en distanciel, ou parfois en mixte. Il semble désormais acquis que la visioconférence, mode de réunion sur lequel nous avons été contraints et forcés d'utiliser durant la période complexe du covid, est devenue aujourd'hui un mode de réunion accepté par tous, voire même souhaité. Au-delà de l'aspect pratique, nous y voyons également une source d'économie sur les budgets de déplacement. Néanmoins, je pense qu'il est indispensable de conserver un minimum de réunions en présentiel. Je réaborderai ce point en fin de rapport. Comme vous l'avez constaté, dans le rapport moral de notre présidente et notre secrétaire générale, et comme vous le constaterez également tout au long et à la fin de cette Assemblée Générale, la saison 2022-2023 fut particulièrement intense en termes d'activités fédérales. Cela est particulièrement logique lors d'une nouvelle gouvernance, mais je dois avouer que ce fut quand même exceptionnel. Entre coups bas parfois, menaces, intimidation et j'en passe, il nous a été impossible de travailler dans des conditions sereines, permettant d'avancer sur les sujets. Il est évident que la discussion, voire parfois le désaccord, permettent le débat. Mais pour que le débat soit constructif, les arguments doivent être réfléchis et de bon sens, celui de l'intérêt de la fédération. Donc, lorsque le mouvement va à l'encontre de ses intérêts, le Conseil fédéral voit rouge. C'est exactement

Référence : C230111

ce qu'il s'est passé il y a quelques semaines. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des membres du Conseil fédéral de leur clairvoyance, leur approche impartiale de la situation, ainsi que leur réflexion sur l'ensemble des sujets qui nous sont régulièrement soumis. Car si le Conseil fédéral est l'instance de contrôle de notre fédération, il n'en demeure pas moins l'organe de protection lorsque la situation le nécessite. Les périodes pendant lesquelles le Conseil fédéral votait aveuglément les résolutions proposées sont révolues. Chaque membre de ce Conseil prend désormais son rôle à cœur, moi le premier, et creuse, questionne, s'interroge avant de fixer son avis. Il en va de la légitimité de ce conseil et de la confiance que vous, représentants des clubs, avez souhaité accorder aux membres de ce Conseil fédéral. Quels que soient les enjeux, petits ou grands, notre impartialité et parfois notre sagesse nous permettent d'aiguiller, de conseiller, d'orienter et parfois même de trancher sur des sujets importants de cette vie Fédérale.

Durant ce mandat jusqu'en 2026, nous assumerons, comme nous l'avons initié cette saison, l'ensemble de nos choix, afin que vous puissiez retrouver la confiance perdue en vos instances dirigeantes. Je me porte garant devant vous de cette légitimité que vous pouvez désormais accorder à notre instance.

Pour finir, je souhaiterais vous indiquer que le projet que j'espérais mettre en place pour certains cette saison, mais pour lequel le temps a manqué. En premier lieu, je souhaiterais voir le Conseil fédéral organiser en utilisant les compétences et les appétences de chaque membre. Car de par leur parcours personnel ou professionnel, certains membres sont plutôt orientés chiffres et comptabilité, d'autres vers les textes et règlements, ou encore d'autres vers la gestion associative, parfois même sportive. Dans cet esprit, je souhaiterais créer au sein de ce Conseil plusieurs groupes de travail. Par exemple, un premier de type comptable qui aurait pour mission de suivre et d'anticiper les problématiques financières en lien avec nos missions, un second pourrait s'occuper des règlements, divers et variés, de notre fédération, un troisième s'occuperait des demandes d'affiliation des nouvelles structures, etc. Ceci afin que chaque membre puisse avoir ses missions au sein de ce Conseil et puisse anticiper les différents sujets que nous aborderons en réunion. Chaque membre restant bien entendu avant tout un membre du Conseil fédéral et pouvant intervenir sur l'ensemble des sujets, pour l'efficacité et la réactivité du Conseil.

Enfin, notre règlement actuel indique un rythme de trois réunions annuelles pour le Conseil fédéral. D'après moi, ce rythme est lui aussi d'une autre époque. Le Conseil fédéral se doit de suivre au plus près l'ensemble des sujets concernant son périmètre. Je pense qu'un minimum d'une réunion tous les deux mois doit être mis en place de manière statutaire ou réglementaire, dont trois au minimum en présentiel afin de préserver le lien humain indispensable à un fonctionnement participatif et collaboratif efficace. Sur ces trois réunions en présentiel, je souhaiterais qu'une d'entre elles se situe dans la partie sud de la France, afin de ne pas toujours faire déplacer les mêmes personnes loin. Une autre se tiendrait dans une structure de la partie nord et une dernière au siège de la fédération. Ceci permettrait aux structures locales et régionales de se sentir également plus proches de notre Conseil fédéral. Vous l'aurez compris, il était grand temps que cette instance dirigeante de la fédération, qu'est le Conseil fédéral, prenne son rôle à part entière et participe enfin à un fonctionnement fédéral efficace et efficient. Nul doute que cette équipe qui se tient aujourd'hui devant vous permettra ce fonctionnement optimal, aux côtés des CSN, de l'ensemble des cadres de la direction technique nationale, du personnel fédéral, mais aussi avec chacun d'entre vous : clubs, ligues, comités départementaux, sportifs de tout niveau, et toute autre structure, petite ou grande, membre des conseils d'administration. Tous ensemble, recomposons cette belle et grande famille des sports de glace, et unissons nos compétences et notre bienveillance pour envisager le plus bel avenir pour l'ensemble de nos sportifs. Merci pour votre attention.

#### **Gwenaëlle NOURY :**

Merci beaucoup à Ludovic pour ta présentation de la synthèse. Nous arrivons donc maintenant à l'organigramme DTN, donc je vais demander à Djamel, notre directeur technique national, de prendre la parole. Merci Djamel.

Référence : C230111

## Djamel CHEIKH :

Bien, je me permets de vous resaluer à nouveau. Avant d'aborder l'organigramme, permettez-moi de me présenter brièvement, bien que j'aie eu l'occasion de le faire auprès de certaines et certains d'entre vous. Je suis arrivé dans cette fonction depuis le premier novembre. Je viens du milieu de la gymnastique, plus précisément de la gymnastique artistique. J'ai été gymnaste, entraîneur de gymnastique, et j'ai également travaillé au ministère des sports. Juste avant de rejoindre le domaine des sports de glace, j'occupais le poste de directeur de CREPS. Vous savez tous ce que cela signifie. Je suis très heureux de rejoindre la famille des sports de glace, notamment en raison de la diversité de disciplines qu'elle propose. Cela fait quelques mois que je suis ici, et j'essaie de rencontrer le maximum de personnes, notamment au sein des clubs. Il y a de nombreux dirigeants ici, et je tiens à souligner l'importance du rôle des dirigeants en tant qu'agents bénévoles. J'ai moi-même été un agent bénévole et je le suis toujours d'une certaine manière. En arrivant dans cette fédération, je savais que je m'engageais dans un environnement qui n'était pas des plus simples. Pour autant, ce qui m'intéresse le plus, ainsi que toute l'équipe, ce sont les sportifs et ce que nous allons pouvoir développer ensemble, corriger ensemble. Je ne prétends pas avoir des certitudes sur tout, je souhaite écouter les bons conseils et ce qui permettra d'avancer.

Je suis arrivé au premier novembre avec une équipe pour le moins affaiblie. Il y avait neuf cadres alors qu'il y en avait dix-huit à l'époque. Mon travail prioritaire est donc de reconstituer une équipe au sein de la direction technique nationale. Et surtout, j'attache une grande importance à instaurer une notion d'anti-séparatisme. Je m'explique, je veux absolument éviter toute distinction entre les salariés qui sont des cadres fédéraux et ceux qui sont des cadres d'État. Pour moi, ce sont des individus au service d'un projet fédéral, sans distinction, tout comme les élus. Nous travaillons dans le même sens et dans l'intérêt général. Je suis donc heureux d'arriver dans cette fédération, conscient qu'il y a du travail, cela me plaît. J'espère apporter ma contribution et vous démontrer que nous sommes capables de réaliser de belles choses à terme.

Voilà, sur l'ensemble des disciplines, nous avons des interlocuteurs. Vous êtes conviés à les interpeler, à m'interpeler aussi, à me questionner à la fédération en passant par les adjoints. Je travaille en grande confiance avec mes collaborateurs, si je les mets à cette place-là, c'est que je leur fais confiance. La confiance n'exclut pas le contrôle, évidemment, mais c'est dans cet état d'esprit que je souhaite travailler. Voilà la ligne, je leur ai donné, la philosophie, je leur ai donné également sur quelques principes auxquels je tiens évidemment. Des principes et des valeurs, mais je dois avouer que j'ai une équipe amoindrie, mais j'ai une belle équipe, donc merci à tous de contribuer à porter ce beau projet fédéral.

On va passer à la diapo suivante. Alors c'est moi qui vais avoir les problèmes techniques, c'est sur moi que ça va tomber. Ah oui, mais j'ai peut-être appuyé trop fort. Bon en fait, là c'est fait pour que vous voyez mieux la déclinaison de chaque pôle. Voilà, je remercie aussi Estelle qui est présente, on en a parlé, mais je vais y revenir parce qu'Estelle est assistante au DTN, une bonne partie que je vous ai déclinée tout à l'heure. Merci à Alexis aussi qui fait un travail remarquable dans le management de la vitesse. On a plein de choses à structurer et les choses sont en route. Vous voyez un nom, Bruno MINGEON, que j'ai recruté depuis le 1er mai donc Bruno MINGEON pour porter le projet olympique de 2026. Oriane que vous connaissez pour certains et certaines d'entre vous, qui est une assistante aussi, qui est dédiée plus particulièrement aux autres disciplines et à la formation également pour lesquels il y a un travail de restructuration important à mener également.

Voilà, sur le bilan, comme je vous le disais tout à l'heure, je vais rendre à César ce qui est à César, notamment aux personnes qui sont présentes ici, qui ont œuvré, mais aussi celles qui ont précédé que je n'ai pas eu le bonheur de croiser dans le cadre professionnel, mais en tout cas, je tiens à remercier leur travail. Donc oui, on a sur ce début de cycle olympique auquel je n'ai pas participé par ce qu'il reste trois ans pour les jeux, aussi tout au long de l'année. Une fin de carrière également, mais aussi questionnement sur la poursuite, on attend quelques réponses aussi. Il y a eu des blessures et je tiens à mon arrivée, j'ai vécu le

Référence : C230111

drame de Tiffany HUOT-MARCHAND, donc je tiens à la saluer aussi publiquement. On prend des nouvelles régulièrement avec Gwenaëlle, je trouve qu'elle a fait des progrès extraordinaires. On lui souhaite vraiment de revenir sur les compétitions de très haut niveau, c'est tout ce que je peux lui souhaiter. En tout cas, on lui a indiqué qu'on serait à ses côtés pour ça, tout comme les athlètes qui sont en période de blessure. Il ne faut absolument pas les lâcher dans la nature, les suivre, les accompagner, ils bénéficient toujours c'est toujours sur les listes ministérielles. Donc là il y a un petit forçage à faire quand on a un blessé comme ça, on s'est occupé de ça, mais ça vaut pour les autres disciplines évidemment. On a des résultats probants, et là je ferais passer une petite vidéo. Alors la technique, je ne sais pas si elle est prête, mais en tout cas, il y a une petite vidéo pour faire un petit résumé des résultats. Je n'ai pas souhaité relire en intégralité, mais je souhaite les transmettre à tous les clubs. Donc j'ai transmis le bilan et j'ai essayé de corriger, vous voulez bien pardonner. En tout cas, plutôt que de faire une lecture à la Prévert de tous les résultats, qui pourrait être un peu longue et le temps est compté. Voilà s'il y a des questions, j'y répondrai bien évidemment.

Réorganisation de la direction technique, j'en ai parlé suffisamment, et puis le PPF, projet de performance fédérale. Donc à mon arrivée, vous le savez, j'ai voulu tout de suite m'emparer de ce dossier-là, travailler sur le projet de performance fédérale qui va jusqu'à 2026, mais aussi avoir une réflexion jusqu'à 2030. Parce que tout ce qu'on met en place, tout ce qu'on va mettre en place maintenant doit payer. Alors 2026, j'ai clairement envie de vous dire c'est presque joué, il faut accompagner correctement les dispositifs finaux, les athlètes qui sont identifiés, mais le dispositif c'est un peu difficile d'y toucher maintenant. Mais tout ce qui va être préparation 2030, on le travaille posément avec les équipes pour trouver la meilleure stratégie possible.

Donc le projet Performance Fédérale, c'est aussi un document institutionnel que je remets au ministère et à l'ANS pour validation. On a eu plusieurs navettes aller-retour. On a eu validation sur les grands principes. Il reste juste à affiner quelques points sur les cahiers des charges des structures des clubs qui pourraient entrer dans le paysage du PPF. Donc là, il y a un certain nombre de critères à remplir et je souhaite qu'il y ait une commission d'examen de la DTN de ces candidatures. Il faut regarder tous ces aspects, il ne suffit pas d'avoir des athlètes qui font des résultats, il faut aussi réunir des conditions d'accueil, d'hébergement, de suivi médical et j'en passe.

(Diffusion d'une vidéo)

### **Djamel CHEIKH :**

Alors j'avais des slides avec l'ensemble des résultats, je les ai communiqués à l'ensemble des clubs, donc je vais passer vite. Donc je passe au rapport comme on dit sur l'accompagnement des sportifs, on en a parlé tout à l'heure. Il y a un travail important qui est fait. Bertrand fait un gros travail aussi, je salue son engagement et je partage complètement la dynamique. Cent trente-sept sportifs et juges-arbitres listés, vous avez la composition. Nous avons fait trois contrats d'insertion professionnelle pour les athlètes de haut niveau. Ceux sont les partenariats que vous avez sous les yeux. Onze contrats d'AFDAS pour sportifs de haut niveau qui peuvent conduire à une formation et en même temps obtenir une rémunération. Alors ça, c'est une nouveauté et j'en suis très heureux. On finalise un contrat de sportif de haut niveau. Vous savez que la convention collective du sport prévoit des contrats pour les formateurs. Des contrats de sportif de haut niveau. Il faut arriver à réunir les financements et il faut que le club accepte d'être l'employeur. Donc on a réussi à faire ce montage à Nice et donc j'espère qu'on va arriver à développer ce dispositif pour d'autres sportifs. Parce que vraiment, je vais être très attentif à la vie de nos sportifs, à leur quotidien, parce que sportif de haut niveau, ça ne rapporte pas forcément beaucoup tout de suite. Et donc il y a besoin d'être à leurs côtés. Et moi, quand je rencontre un sportif qui à la fin du mois ne peut pas remplir son frigo, ça me pose un problème. Et donc on essaie d'être vigilant sur tous ces points-là. N'hésitez pas à attirer notre attention si vous rencontrez des sportifs qui ne parlent pas ou qui ne déclarent pas leurs difficultés, il faut qu'on arrive à les accompagner le plus correctement possible.

Référence : C230111

Voilà sur ces emplois et sa chaîne, donc il y a un dispositif de l'ANS qui accompagne financièrement cela également, c'est dommage de s'en priver. On a également mobilisé les MRP, maisons régionales de la performance. C'est assez récent, implanté dans les CREPS. Donc je connais bien parce que j'étais Directeur de CREPS et j'étais là au moment où on a intégré ces MRP, qui sont vraiment là pour accompagner sur le territoire les sportifs de haut niveau. Donc on a commencé à mobiliser les MRP partout où on a des sportifs, on va continuer à le faire parce qu'il y a des moyens financiers auxquels on peut prétendre, donc il serait dommage de s'en priver. Et puis ça va dans une philosophie nouvelle que je partage, et ça, je peux vous le livrer déjà, il y a le concept du pôle permanent dans lequel on regroupe, notamment dans l'artistique, des sportifs de haut niveau au même endroit. C'est un dispositif qui a existé, qui a fait ses preuves, et il n'y a pas de problème là-dessus. Mais je crois que nous évoluons vers un modèle extrêmement intéressant pour moi. Ce n'est pas une punition que de ne pas avoir une structure permanente, c'est un peu plus sportif, mais de s'appuyer sur des clubs qui se structurent, qui créent l'environnement interne, l'écosystème qui permet de réaliser la performance, alors là, la DTN doit s'y intéresser, doit accompagner cette montée en puissance de ces clubs qui répondent aux critères du haut niveau. Il faut aussi accompagner les entraîneurs qui travaillent dans ces clubs qui sont parfois trop isolés et qui ont besoin du soutien de la DTN. Donc tout ça doit continuer à être construit. Il n'y a pas rien de fait, mais il y a à renforcer cette idée-là, en tout cas moi elle me plaît pas mal. Je souhaite aussi qu'on l'étende à d'autres disciplines de la fédération. Qu'on étende ces possibilités à s'inscrire dans le PPF et à se constituer comme club participant à notre performance.

Alors comme le sport de haut niveau, c'est précaire. On est sportif de haut niveau et du jour au lendemain, peut-être qu'on ne l'est plus. La structure, c'est pareil, on répond aux critères, on est labélisé. Mais ce n'est pas ad vitam aeternam. Le jour où on baisse le régime, et bien on sort du dispositif, et si on arrive à se reconstituer quelque chose de sérieux, alors ce n'est pas radical et brutal, on laisse toujours une année, parce qu'une fois il y a des questions générationnelles, il faut laisser le temps de reconstruire des choses. En tout cas voilà un peu la philosophie, en tout cas l'idée qu'on va apporter pour ce cycle olympique, mais surtout on va voir les effets sur celui d'après.

Sur les partenariats, on l'a dit tout à l'heure, les partenariats avec l'armée de champions. On a des rendez-vous pris avec la police nationale, avec la gendarmerie et des entreprises avec lesquelles on pourrait travailler et trouver une solution de contrat. Ça leur permet d'être sécurisés, donc on a aujourd'hui deux militaires, on en a parlé tout à l'heure. Je vous le dis, elles défileront aux Champs-Élysées. C'est la première fois que l'armée de champions défilera le 14 juillet. Ouvrez vos postes de télé et vous pourrez voir passer nos sportifs et nos sportives. Voilà, je terminerai sur un petit mot sur ma casquette intégrité en tant que DTN, je porte cette casquette et je n'ai pas de soucis avec ça. L'intégrité embrasse beaucoup de sujets, je ne vais pas y revenir, ça a été dit très largement ce matin, l'éthique, intégrité. Tout le monde est concerné, vous entendez ce qui se passe dans d'autres fédérations. Ne pensez pas qu'il n'y a que les sports de glace qui sont malheureusement touchés par ces difficultés-là. Toutes les fédérations sont touchées, donc les chiffres sont des indicateurs intéressants, mais il faut les croiser avec ce que disait justement Hubert, la montée des chiffres, je ne sais plus en tout cas, la parole qui se libère de plus en plus. Il faut avoir à l'idée que beaucoup de gens ne parlaient pas, et donc voilà, il y a une mécanique qui fait peut-être augmenter les chiffres ou la stabilité ne peut pas dire grand-chose dans cette affaire-là. Il faut de toute façon ne jamais ménager ses efforts, poursuivre l'engagement la prévention attentif des dirigeants, des entraîneurs les sportifs et puis enfin on parlait des signalements. Le signalement n'a pas de valeur en soi. C'est un signalement et après il faut qu'il soit traité, c'est ça la difficulté, et caractériser les choses. Bon volet intégrité, il y a des signalements ont du sens et qui méritent toute l'attention. Et il y a parfois des signalements qui relèvent de la chamaille dans le club et qui pourraient de mon point de vue se résoudre dans le club. Donc il faut juste savoir que ça, ça inonde le travail de ceux qui s'engagent aussi comme vous bénévoles et qui ont besoin de clarté dans ce qu'ils ont à traiter. Donc quand ça a le mérite évidemment il faut signaler, mais parfois j'ai l'impression qu'il y a des signalements qui relèveraient de qui pourrait se régler beaucoup plus facilement que passer par des organes complexes. Voilà je vous remercie.

Référence : C230111

## **Gwenaëlle NOURY :**

Merci beaucoup Djamel, nous arrivons maintenant à la présentation de l'organigramme de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage. Je vais passer la parole à Marielle SARTRE qui est aujourd'hui parmi nous et qui va représenter donc Anthony Leroy avec qui nous travaillons en lien étroit bien évidemment. On remercie aussi amplement Anthony, mais pour autant je vais laisser la parole à Marielle et merci de remplacer aujourd'hui en tout cas.

## **Marielle SARTRE :**

Bonjour à tous ceux à qui je n'ai pas encore salué. Je suis Marielle SARTRE, je travaille avec Anthony au sein de la CFOA. Donc pour redonner quelques éléments de contexte, l'arbitrage en France représente 238 000 juges et arbitres dans 64 fédérations. Donc sachez que chez nous cela va représenter environ 440 personnes juges et arbitres pour qui nous avons une reconnaissance, une mission de service public. C'est pareil, il ne faut pas que ça nous l'oublions. La Commission Fédérale des officiels d'arbitrage a pour mission principale de créer des conditions pour assurer la formation et le perfectionnement de tous nos officiels, au sein de toutes les disciplines de la fédération. Voilà alors je vous présente l'organigramme, je ne vais pas tout détailler, donc Anthony le Président avec une équipe rapprochée au sein de la CFOA, composée d'un trésorier Alain JEANNE, d'un secrétaire Ronald BEAU, un pôle administration sous la houlette d'Elisabeth LOUESDON, un pôle formation, je développerai un petit peu plus tard, les actions qu'on a pu avoir dans ce pôle-là, sous la direction de Loïc COSNUAU, et un pôle évaluation des performances sous ma houlette, et là aussi je reviendrai sur ce sujet-là. En dessous et positionnée tous les CNOA sous la déclinaison d'un CFOA, commission nationale des officiels d'arbitrage. Et là on va retrouver un représentant de la CNOA par discipline. Donc certains postes ne sont encore pas pourvus. Je vous laisse prendre connaissance des noms de mes collègues. En dessous vous avez une déclinaison CROA, mais là ça aurait fait vraiment très long si on avait mis tous les noms puisque c'est une déclinaison régionale comme Paris. Notre vision arbitrale en quelques chiffres. On va présenter l'évolution du nombre d'officiel d'arbitrage au sein de la Fédération Française des sports de glace depuis 2011, donc belle historique. À noter que nous étions plutôt dans une phase plutôt de décroissance et de déclin depuis 2017, accentuée en 2020-2021 par l'effet Covid, où effectivement sur ces années-là nous avons perdu quelques officiels d'arbitrage, du fait aussi d'avoir moins de compétitions. Nous sommes contents d'avoir retrouvé une dynamique plutôt positive puisqu'on fait un solde de +10 entre 2021 et 2022. Je rentrerai plus dans le détail après. Vous avez ici deux jolis camemberts, on est en Normandie. Donc un qui représente les officiels par grade, et un autre par sexe, avec une représentation un petit peu déséquilibrée entre femmes et hommes. On souhaite que nos agents masculins soient un peu plus nombreux dans les années à venir. Donc si on passe maintenant par une répartition par discipline, moi je voudrais mettre en avant deux nouvelles disciplines qu'on a accueillies au sein de ce corps d'arbitres et de juges. C'est le freestyle et le ice cross puisque cette année, un gros travail de la CFOA a été fait avec la CSN qui gère les sports extrêmes, pour définir ses listes officielles. Ce sont les personnes qui travaillaient déjà et qui œuvraient déjà pour la constitution des compétitions, en freestyle ou ice cross et avec l'expérience et la validation des acquis, on a pu les intégrer sur les listes officielles. Je vous laisse regarder les chiffres qui vous concernent et qui vous intéressent. Comme l'a signalé au niveau de la direction technique nationale, nous avons 15 juges et arbitres de haut niveau sur la liste ministérielle pour l'année 2022-2023.

Si on regarde maintenant notre représentation à l'étranger, à l'occasion de compétition internationales, sont listées, en haut, les compétitions les plus prestigieuses les championnats du monde, championnats d'Europe, championnats du monde juniors, la coupe du monde, également une manche d'ATX en ice cross et une finale de grand prix ISU. Mais nous sommes présents également sur d'autres compétitions internationales les challengers series, le grand prix, la french cup à Rouen et le trophée métropole Nice côte d'Azur. En termes de nombre de composition, nous avons pu avoir les représentants de la France et faire rayonner nos officiels d'arbitrage à la Fédération française, un peu plus cette année qu'avant la Covid, Référence : C230111

puisque nous sommes à 123 compétitions sur l'avant Covid, nous étions à 117 ou 121 selon ce que l'on raconte. Donc là évidemment, une grande fierté de pouvoir représenter la fédération dans ses compétitions

Donc il n'y a pas que nos missions à l'étranger ou à l'international. Voici ici présentées les noms des compétitions où nous avons pu envoyer des officiels d'arbitrage. Moi ce que j'en tire de ces chiffres, c'est qu'on est revenu à peu près à un niveau de compétition de ce qu'on avait avant la Covid, donc c'est aussi une belle satisfaction parce qu'il y a quand même des craintes que ces 2 années étaient un petit peu difficile. Voilà donc un calendrier qui est quand même soutenu tout au long de l'année, qui a une phase de concentration sur janvier, février, mars puisque différentes disciplines certaines commencent plus tôt dans le calendrier, d'autres un peu plus tard. Mais il y a quand même une concentration sur le début de l'année qui implique qu'au niveau des officiels d'arbitrage, juge, arbitre, contrôleur, spécialiste, starter, enfin tous les membres qui existent se voient des fois un peu compliqués pour constituer les jurys et des ballets, puisque certains week-ends sont vraiment très chargés. Donc l'une des missions de la CFOA c'est effectivement de créer des conditions de réussite de ses compétitions, mais également d'assurer la formation le suivi de nos officiels d'arbitrage. Donc en termes de formation, je pense que vous connaissez tous la plate-forme de formation qui a été développée, plate-forme en ligne que nous avons appelée campus. Je remercie à cette occasion les 25 formateurs qui officient pour créer du contenu parce que c'est quand même une tâche assez lourde, contenu qu'il faut remettre à jour tous les ans parce que les règlements évoluent tous les ans, certaines années plus que d'autres. Mais tous les ans il faut les toiletter. On a un catalogue de 52 formations. L'avantage de cette plate-forme campus en outre les faits de réduction de coup puisque la formation se fait à distance, nous n'avons plus besoin de faire déplacer les personnes. C'est que ça permet d'assurer une formation commune puisqu'on a créé des modules qui s'adaptent au moins pour certains à l'ensemble de notre officiels d'arbitrage, quel que soit les disciplines, et quel que soit la fonction de la discipline et d'autres formations sont très spécifiques pour une fonction ou une discipline. Donc les formateurs peuvent en principe durant l'été remettre ceux à disposition en début de saison. Cela permet également sur campus de faire des sessions de re-certification, puisque l'objectif de la CFOA est d'assurer la formation, le perfectionnement mais de s'assurer que tous les officiels d'arbitrage ont les qualifications pour assurer leurs missions lors des compétitions. Donc la décision de l'examen est une session de re-certification et la re-certification peut maintenant être faite en ligne.

Donc vraiment le but sur lequel on s'attache, c'est une formation dans le respect des standards de formation, mais une formation la plus complète pour chacun des officiels. Elle est construite à partir de modules organisés par des officiels de niveau international qui ont à cœur de transmettre leur savoir-faire, et ça se ressent le produit que l'on propose. Ça a été développé sur une application ou un site qui s'appelle moodle qui est assez utilisé aussi en entreprise, voilà les captures d'écran. Je ne sais pas si vous voyez grand-chose. Donc au-delà des formations que l'on peut faire en ligne, la CFOA accompagne ses officiels d'arbitrage, soit au travers de réunions physiques, de formateur pour former aussi le formateur. Soit au travers de participations dans des formations ISU ou dans les autres fédérations internationales puisqu'il me semble que nous avons pu ainsi former 3 officiels d'arbitrage en curling. J'ai pas retenu tout ce qui était indiqué, si vous avez le temps de suivre tous les labyrinthes. Nous avons des formations ISU en danse à Helsinki à Genève pour le curling pour le ballet aux USA, etc, etc. Qui dit formations, dit également des sessions d'examen puisqu'à différents niveaux et pour la promotion des officiels d'arbitrage il y a des examens qui sont organisés. La promotion de probatoire que nous avons l'année dernière a pu passer son examen en fin décembre, enfin début décembre pardon de l'année dernière, 42 candidats. Je crois qu'il y a eu 30 retenus, vous les voyez là en photo. Et nous avons une nouvelle classe d'officiels en formation probatoire qui a été mise en place en avril à peu près, et qui sont en train de plancher sur les modules mis à disposition sur campus et qui auront la possibilité de passer des examens au mois de septembre.

Un autre problème de l'activité de commission fédérale officiel d'arbitrage, c'est l'évaluation de la performance. C'est plutôt moi qui suis en charge de ce pôle-là Deux grosses directions dans notre travail, le

Référence : C230111

premier, c'est évaluation au travers du système qu'on a appelé Sicap c'est le calcul des notes des juges par rapport à une moyenne qui est fait tout au long de l'année. Une évaluation au niveau des rapports des juges arbitres et des contrôleurs et des arbitres pour le shorttrack et des commissaires pour l'ice cross et le freestyle, évaluation de ses rapports qui peuvent entraîner soit des ouvertures de conseils à premier niveau, soit des notifications de niveau 1 donc il y en a 26 cette année, de niveau 2 c'est lorsque la personne a déjà eu un niveau 1 et qu'elle a toujours une notification cette année, elle passera au niveau 2, il y en a 3. Donc niveau 3, il y en a 0 malheureusement 1 personne aura eu un avertissement niveau ISU.

Le deuxième acte, la deuxième grosse activité sur ce pôle-là, c'est la lecture de tous les rapports de juge arbitre, de contrôleur d'arbitre au sens général, qui tombaient sous Agora. Ça représentait plus de 270 rapports que j'ai personnellement lus. J'en ai fait une synthèse que je vous ai communiquée. C'est un travail qui est assez grand quand même, la tâche est relativement importante, mais j'ai à cœur de la faire et de la réaliser du mieux possible parce que c'est vraiment la mémoire de nos compétitions, tant les aspects positifs que les aspects négatifs, et là je voudrais remercier tous les officiels d'arbitrage qui remplissent ces rapports, qui mettent aussi beaucoup de leur cœur là-dedans. C'est lu, c'est utilisé et je voudrais aussi signaler qu'à la lecture de ces rapports, tous les officiels d'arbitrage, vous les transmettent leurs remerciements auprès des présidents de club et des bénévoles, et c'est unanimement dans ces rapports qu'on lit que les bénévoles ont très bien accueilli tous nos officiels d'arbitrage et qu'ils avaient à cœur aussi de le transmettre.

Quelques mots pour finir sur les personnes qui ont été mises à l'honneur cette année. Je ne sais pas si ça parle à tout le monde, l'AFCAM, c'est l'Association Française du Corps Arbitral Multisports où nous avons des représentants. Ici les représentants en photo à gauche ont pu participer à l'assemblée générale de fin mars, mais également aux états généraux de l'arbitrage féminin en France et à l'international. Si vous les avez connus ou si vous ne les avez pas reconnus, de gauche à droite, Guillaume RIBERON, Anthony LEROY, Élisabeth LOUESDON, Charlotte GIRARD-FABRE, Savice FABRE et Alain JEANNE. Il y avait également Madame la ministre présente à l'AFCAM du 31 mars 2023 où on lui a remis la médaille d'or. Pour rappel, nous avons 3 représentants français dans des instances internationales avec David MOLINA qui est membre du comité technique de danse sur glace à l'ISU, Philippe MAITROT qui est le président du comité technique de patinage synchronisé à l'ISU et Jérôme ORIAT qui est vice-président de l'ATXS.

Et je finirais par cette dernière diapo, puisqu'à l'occasion de l'AFCAM, nous pouvons récompenser et mettre à l'honneur les officiels d'arbitrage. Cette année, c'était le cas pour Guillaume RIBERON de l'ice cross et du freestyle avec un trophée espoir, et pour Alain JEANNE du shorttrack avec un trophée élite. Et comme ils vous l'indiquent ici, avec le sourire, sans arbitre, pas de compétition, et ça sera mon mot de la fin.

(Applaudissements)

### **Stéphanie DAVAL :**

On arrive sur le rapport de la commission des athlètes de haut niveau. Noël Antoine-Pierre ne peut pas être présent parmi nous aujourd'hui, et malheureusement, aucun des membres de sa commission n'a pu venir également, donc il m'a demandé de porter son message. La commission des athlètes de haut niveau existe depuis un an, elle est toute neuve. Ils ont fait pas mal de réunions et d'échanges pour la mettre en place. Donc on voit ici les 4 pôles d'action de la commission : accompagnement des athlètes, promotion de nos disciplines et de nos athlètes, protection des athlètes et le développement de leur statut. Ils se sont réparti le travail entre les membres que je vais vous présenter juste après. Son objectif est de devenir un interlocuteur important pour les athlètes afin de créer un lien entre eux et la fédération, et d'être un rôle de relais et d'amplificateur de force de proposition. Il vous a proposé les différentes missions de cette commission, donc les actions en cours, notamment une journée de promotion des athlètes SHN, de nombreux entretiens avec la présidente et la DTN, qu'il aimerait multiplier d'années en années. L'édition d'un flyer pour présenter la commission qui va circuler très rapidement, et puis un gros projet qu'ils sont en train de porter tous ensemble

Référence : C230111

sur la sensibilisation de la problématique des sports de glace au féminin, avec notamment les interventions en termes de nutrition, de contraception et de menstruation. Voilà, c'est un sujet qui leur tenait à cœur, que nous vous présenteront dans les mois à venir. J'ai pris le portrait des différents membres. En danse sur glace, on a Théo LE MERCIER et Evgenia LOPAREVA. Je vous laisse le plaisir de redécouvrir leur palmarès. En BLS et en vitesse, Agathe BESSARD et Gwendoline DAUDET pour la vitesse, je vous laisse voir leur petit portrait. En patinage artistique, Noël-Antoine PIERRE et Candice DIDIER, qui a sa présidente suppléante, qui n'est malheureusement pas parmi nous parce qu'elle vient d'avoir un bébé. Donc elle s'occupe tout simplement de ses fonctions de jeune maman qui sont prioritaires. Voilà le joli tableau de ces athlètes qui s'investissent pour les générations futures. Je pense qu'on peut les féliciter pour ce travail qui est en démarrage. Je vais passer la parole à Djamel.

### **Djamel CHEIKH :**

Alors, il s'agissait d'avoir une commission médicale, vous en voyez la composition qui a été présentée ce matin. Il est très important d'avoir une commission médicale dans une fédération. Il restera à élire prochainement, lors d'une Assemblée Générale, un médecin du Conseil fédéral qui présidera la Commission médicale. Son rôle est d'éclairer la DTN, mais aussi tout le reste de la gouvernance sur des sujets comme un sujet d'actualité qui est le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. Est-ce nécessaire, pas nécessaire ? Est-ce qu'on reste sur un questionnaire ? Est-ce qu'on veut ça que pour une catégorie de sportifs ? C'est un travail sur la prévention dans le sport. C'est un travail aussi de statistiques sur tout ce qui va se passer au cours d'une année et en tirer des enseignements pour améliorer la prévention. Quand je dis statistiques, je parle de statistiques sur les blessures, sur les accidents, tout ce qui peut se passer dans nos disciplines. Je précise que nous ne sommes pas des sports accidentogènes, au sens où il y a des sports beaucoup plus exposés aux accidents ou aux blessures. Nous avons notre lot de blessés, évidemment, mais nous sommes quand même dans la fourchette basse. Le souci, c'est quand il y a des accidents, par exemple, le short-track, c'est parfois très violent et redoutable. Je suis très heureux que notre athlète remarque, mais le premier diagnostic était beaucoup plus dramatique. Voilà, nous avons des situations qui parfois peuvent être dangereuses. Donc le bilan que l'équipe médicale m'a transmis, oui, on a le sujet médical réglementaire à refaire, pardon, donc le suivi médical réglementaire concerne les athlètes de haut niveau et les sportifs espoirs sur liste espoir. À savoir que les sportifs en liste espoir sont déjà identifiés, c'est l'antichambre des sportifs de haut niveau, mais ils ne sont pas encore reconnus comme sportifs de haut niveau. Donc, pour autant, il y a un suivi médical réglementaire. Il a été allégé au fil des dernières années, mais la commission médicale a un regard là-dessus et peut apporter sa contribution. C'est encadré par des textes, je le précise. Il y a un décret qui prévoit le suivi médical réglementaire. Pour le suivi des équipes de France, pour le short-track, c'est le docteur Jérôme LACROIX et le PA/DG Catherine MANSARD et le docteur Davy PLICHON. Donc, on est en face de restructurations et je souhaite vraiment qu'on fasse vivre cette commission. Reste plus qu'à élire un président ou une présidente, j'ai cru comprendre qu'il y avait des candidats, deux. À terme, il y aura des candidats. Il y a des candidats qui sont intéressés, donc c'est plutôt de bon augure pour la suite. Donc le taux de bilan du suivi médical réglementaire est de 80% en 2022, c'est plutôt pas mal au regard des autres fédérations. Il faut savoir, la question que vous pourriez poser, où sont les 20% qui n'ont pas fait leur bilan. Une bonne partie des sportifs ont arrêté leur carrière et qui, évidemment, sont encore en liste, mais ne refont pas leur bilan, c'est assez naturel. Donc on a une grosse perte à ce moment-là, ce qui explique pourquoi on ne fait pas les 100%. Et puis alors je salue Bertrand qui n'est pas là, mais il court après nos sportifs pour que les bilans soient faits, c'est son travail, le suivi de tout ça, il s'en est occupé très bien et donc on a un outil qui nous aide là-dessus, c'est un logiciel qui s'appelle Askamon, qui permet d'entrer tous les bilans et d'avoir tous ceux qui ont des feux au vert et tous ceux qui ont des bilans qui ne sont pas réalisés, pour qu'on les appelle et qu'on enguirlande un petit peu pour qu'ils fassent leur bilan complet. Je rappelle que sans ces bilans, normalement pas de compétition, et voir pas d'accompagnement. Voilà, quand on leur parle d'accompagnement financier, c'est les bilans qui ont le plus vite des réponses, c'est radical

Référence : C230111

Voilà, sur le bilan des équipes de France, il y a eu 161 jours d'encadrement sanitaire réalisés pour les médecins. Cinq médecins sont intervenus sur nos compétitions, ce qui représente 180 jours pour les kinésithérapeutes. Donc, nous avons mobilisé 7 kinés pour nos campagnes de compétitions internationales. La discipline qui a le plus gros palmarès en accidents, c'est le short-track, désolé, mais il y a un taux d'accidents plus élevé dans le short-track. En artistique, c'est moins marqué, en bobsleigh, je n'ai pas trop de difficultés. En artistique, nous sommes plus confrontés à des pathologies d'entorse et à des choses moins marquées, des blessures d'usure, des fractures de fatigue liées à la surcharge d'entraînement parfois. C'est pourquoi il faut être extrêmement vigilant dans le dosage de l'entraînement et dans l'hygiène qui en découle. Voilà quelques blessures marquantes, notamment en short-track. Ensuite, on a vu quelques cas, la plupart des meilleurs sportifs en artistique ont nécessité des accompagnements poussés pour les championnats du monde. Nous avons clôturé un plan de prévention des conduites dopantes du dopage, que nous avons remis à l'AFFD, qui a validé le plan qui consiste à suivre, à faire des sensibilisations et à fournir de l'information à nos sportifs sur les conduites dopantes. De plus, nous avons été à leurs côtés lorsqu'il y a eu des contrôles, et nous avons mis en place une procédure assez efficace avec les anciennes directions régionales qui avaient cette compétence pour organiser des contrôles inopinés, principalement à but préventif. Je trouve que c'est intéressant pour nos sportifs, car ils comprennent rapidement ce que signifie un contrôle. Il peut y avoir des contrôles partout. Les sportifs font partie des personnes les plus contrôlées en France, et nous dépassons même le cadre légal réglementaire. Enfin, légalement, si vous faites l'objet d'une garde à vue, on ne peut pas venir avant 06h00 du matin, mais pour les sportifs de haut niveau, on peut venir la nuit, on peut venir à n'importe quel moment pour les contrôler. Voilà, c'est donc beaucoup plus contraignant pour les sportifs de haut niveau que pour tout un chacun. Ils ont des obligations pour ceux qui font l'objet d'un suivi, comme remplir un agenda de manière très stricte, et parfois ils sont un peu négligents. Donc, au bout de trois « no-show », on appelle ça, c'est-à-dire la non-présentation à un contrôle, on prend une sanction qui est très sévère.

#### **Intervention du public :**

Dans une commission médicale comme ça qui se veut ambitieuse, est-ce que vous ne pensez pas qu'un ostéo aurait sa place ?

#### **Stéphanie DAVAL :**

Juste une petite précision sur le plan réglementaire : tel que nos statuts sont actuellement rédigés, seuls des médecins peuvent faire partie de la commission médicale. Donc, une personne qui n'aurait que la qualification d'ostéopathe sans être kinésithérapeute ne pouvait pas, à l'heure actuelle, intégrer notre commission médicale.

#### **Djamel CHEIKH :**

Après ça n'empêche pas ... C'est un autre débat, moi ce que je veux dire c'est que je plaide, je suis favorable au débat et ce qu'on puisse organiser des temps de réflexion avec des professionnels de santé de manière très large. Ceux qui sont à côté des athlètes connaissent parfaitement les pathologies et ça peut être des ostéos pas nécessairement et strictement des membres de la commission mais c'est pas grave on peut aussi élargir des membres associés. Et surtout s'il faut qu'on réactive et la commission médicale à vocation aussi à organiser des colloques des forums des choses comme ça autour des questions médicales propres à chacune discipline. Comme les préparateurs physiques qui ne sont pas de la santé mais qui peuvent aussi un moment donné travailler avec notre discipline. S'il n'y a plus de questions.

#### **Gwenaëlle NOURY :**

Bien merci Djamel pour cette présentation et merci d'avoir bien voulu remplacer Bertrand qui a eu un empêchement. Nous arrivons à présent à la synthèse sur les comptes 2022. Donc je vais laisser la parole à

Référence : C230111

notre trésorier Raphaël CABON et Zacharie EYIDI qui est la gentillesse de l'accompagner. Merci à vous deux.

**Raphaël CABON :**

Re-bonjour donc tout d'abord je tiens à remercier Zacharie du cabinet Syna pour sa présence aujourd'hui et je tiens également à remercier Stéphane LOUBIÈRES, commissaire aux comptes qui est également parmi nous. Donc comment va se dérouler la présentation du bilan 2022, de la façon suivante on va la dérouler en 2 fois une fois je vais commencer et ensuite Zacharie prendra le relais. Ensuite nous avons le rapport du commissaire aux comptes à l'issue du rapport du commissaire aux comptes vous pourrez poser des questions avant de passer au vote du bilan 2022, et ensuite nous pourrons du coup voter pour proposer le prévisionnel 2023 qui sera soumis au vote, et ensuite le bilan prévisionnel 2024 qui sera également soumis au vote. Alors pourquoi commencer à 2 comme je l'ai dit tout à l'heure ça ne fait qu'un mois et demi que je suis au poste et je ne peux malheureusement pas connaître tous les détails des écarts qu'il peut y avoir et de ce fait Zacharie me sera d'une grande aide.

**Robert COTTET GAYDON :**

Il y a quelque temps en arrière, il y a 6 personnes, dont la vice-présidente et la trésorière, qui ont été révoquées. Hier, elles ont été remises dans leurs fonctions par un jugement qui est tombé en référé, suspendant le vote du Conseil fédéral. Hier soir, d'autres membres ont été élus, la procédure n'était pas bonne, donc la votation a été annulée. Hier soir, ils ont à nouveau été révoqués, mais les autres, ont-ils été réélus ?

**Maître Laurent PLAGNOL :**

Je vais répondre, je ne comprends absolument pas le sens de la question au niveau juridique. Comme tu l'as dit, le Conseil fédéral avait mis fin aux fonctions de six personnes du bureau exécutif, et ensuite, les postes qui étaient vacants ont été pourvus. Les six personnes pas contentes ont saisi le tribunal comme il se doit dans un État de droit, le tribunal a suspendu les choses mais le tribunal n'a absolument pas remis en cause les personnes élues. Ça a été la première chose. La deuxième chose c'est que le tribunal a suspendu en disant simplement qu'il y avait un problème sur l'ordre du jour, le problème a été résolu et le Conseil fédéral a été réuni de nouveau convenablement, si vous estimez que ce n'est pas le cas vous retournerez devant le tribunal, mais en attendant c'est comme cela que ça s'applique, et le Conseil fédéral a à nouveau avec des scores d'ailleurs beaucoup plus importants confirmé la révocation des 6 personnes. Où est le problème aujourd'hui ? Aujourd'hui vous avez effectivement une décision qui dit que vous ne faites plus partie des instances dirigeantes de la fédération, des instances dirigeantes ont été pourvues, une désignation n'a jamais été remise en cause par le tribunal qui ne répond qu'aux questions qu'on lui pose. Si on ne lui pose pas la question le tribunal ne répond pas. Il n'y a aucun problème de légitimité aujourd'hui, si vous estimez que ce n'est pas le cas, vous ferez ce que vous avez déjà fait, et vous irez devant le tribunal, et le tribunal statuera. On est dans un État de droit, chacun fait ce qu'il a à faire, et la partie qu'il a à faire. Maintenant je vais fermer la partie juridique. Vous êtes tous ici les bénévoles au service du sport. Vous prenez sur votre temps, vous prenez sur vos familles, vous prenez quelques fois sur vos métiers pour effectivement vous investir en amont, mais il se trouve que la majorité de la collectivité ne veut plus de vous et vous continuez encore à frapper à la porte. Moi, c'est quelque chose qui me dépasse et encore une fois juridiquement vous faites ce que vous voulez.

**Robert COTTET GAYDON :**

Mais ce n'était pas ma question !

**Maître Laurent PLAGNOL :**

Référence : C230111

Mais c'est ma réponse.

**Gwenaëlle NOURY :**

Donc merci Raphaël, Zacharie, de reprendre au niveau du rapport financier s'il vous plait.

**Robert COTTET GAYDON :**

La question sera au PV !

**Raphaël CABON :**

Donc synthèse des comptes 2022 donc nous avons un résultat positif de 266 671 € avec un résultat d'exploitation de 108 406€, un résultat financier de 66 533 €, un résultat exceptionnel de 91 732 €. Au niveau du total du produit si on compare 2021 et 2022 on va voir une forte augmentation en 2022 idem pour les charges c'est tout simplement lié aux mondiaux 2022, à mon avis.

Concernant les écarts réalisés et le prévisionnel. Vous avez devant vous le réalisé 2022 avec le prévisionnel 2022 avec également, on peut souligner, des écarts qui sont effectivement liés au mondiaux. Nous avons donc une part du mondial avec un réalisé en 2022 de 6 577 000 €, avec des charges de 5 644 000 €, ce qui nous crée un excédent sur les mondiaux de 932 000 €.

Les graphiques sont clairs et représentent bien aujourd'hui l'excédent que nous avons. Donc nous avons la vie sportive qui est aujourd'hui en déficit. Tout simplement parce qu'aujourd'hui les aides de l'ANS ne comblent pas les dépenses que nous avons avec nos sportifs. Sur l'événementiel nous sommes en augmentation, donc les produits sont supérieurs aux charges, toujours idem pareil avec le mondial 2022, et la vie fédérale qui est également avec des produits supérieurs aux charges.

Les comptes par domaine 2022. Donc vie sportive, donc produits 2 077 000 € contre 2 270 000 € en 2021 et pour des charges de 2022 2 328 000 €, et en 2021 2 963 000 €.

Au niveau de l'événementiel donc produit 2022, 1 147 000 € contre en 2021 1 643 000 €. Donc là on est effectivement moins de produits sur l'événementiel par rapport à 2021 mais de toute façon aujourd'hui avec le mondial on est supérieur. Et concernant les charges concernant l'événementiel 1 325 000 € pour 2022 contre 1 334 000 € en 2021, quasiment pas de dégradation.

Et du coup la vie fédérale donc en 2022 nous avons 1 600 000 € contre en 2021 1 390 000€ effectivement lié principalement à l'augmentation des licences. Et au niveau des charges donc nous avons en 2022 905 000€ de charges contre 991 000 € en 2021. Et donc le mondial effectivement en 2022 un produit a 6 577 000 € contre des charges à 5 644 000 € ce qui nous fait un fonds dédié à 932 000 €. Ce qui nous donne effectivement un résultat net 2022 état 260 000 € contre 16 000 euros en 2021. Comme quoi organiser des événements majeurs en France ça peut rapporter.

Les comptes 2022 par domaine donc vie sportive nous sommes d'abord en écart en négatif de -251 000 €, événementiel avant le mondial nous avons un écart de moins - 178 000 €, vie fédérale nous avons un excédent de 695 000 €, et le mondial dont j'ai parlé tout à l'heure pour un excédent de 932 000€. Ce qui nous fait un total de produit pour 11 400 000 € et des charges de 11 135 000 € et on retrouve bien nos 260 000 € d'excédant.

Donc là je vais céder la parole à Zacharie pour rentrer un petit peu plus dans les chiffres.

**Zacharie EYIDI:**

Référence : C230111

Bonjour à toutes, merci à tous, Zacharie EYIDI du cabinet Syna conseil, je vais compléter la présentation de Raphaël sur les comptes 2022. Donc, en termes de produits, par détails, on constate une très belle évolution des licences et affiliations, ce qui se traduit financièrement par des adhésions dans les clubs. Il y a une évolution de quasiment 21 %. On passe de 943 000 € l'année dernière à 1 142 000 € cette année. On peut également parler de la billetterie, on voit une très belle évolution de la billetterie qui évolue de presque 2 500 000 € entre 2021 et 2022, ce qui traduit effectivement ce que disait Raphaël tout à l'heure, la belle activité des mondiaux qui a généré ce niveau d'évolution. On a également du sponsoring qui évolue de 394 000 €, c'est un sponsoring qui est ainsi principalement constitué par le mondial.

En termes de produits, on a également les subventions ISU qui évoluent de 995 000 €, on passe de 155 000 € à 1 150 000 €. On a également l'ISU qui a attribué au mondial à hauteur de 903 000 €, ce qui justifie effectivement la hausse des subventions de l'ISU. On a les subventions de l'ANC qui passent de 1 974 000 € à 1 676 000 €, on a une baisse entre ces 2 années, mais il faut la relativiser car cette baisse est principalement liée au fait qu'en 2021 on avait des petits reports, on avait des reports de subvention de 2020 qui avaient été reportées à 2021 notamment à cause du COVID, ce qui a permis d'obtenir des subventions exceptionnelles pour l'exercice 2021. On avait également une aide exceptionnelle de l'ANS qui, d'ici 2021, avait espéré un volume de produit un peu exceptionnel. Donc cette baisse est une baisse qui est plutôt liée au fait qu'en 2021 on avait des aides un peu supplémentaires et exceptionnelles, ce qui constitue la relation entre 2021 et 2022.

Et pour terminer, au niveau des produits, on a des subventions autres, principalement des subventions qui évoluent parfois fortement, de 2 188 000 €. Là également, on trouve les subventions des activités liées aux mondiaux, de 2 400 000 €. Donc, on peut dire que globalement, le volume de produits cette année est très accentué par l'activité de 2022.

En termes de charges, ce qu'on peut également dire, compte tenu des produits mondiaux, on a des charges très importantes qui sont également impactées par l'activité des mondiaux. On a des charges telles que la location qui évolue, on retrouve l'impact des mondiaux. On a des frais de déplacement qui évoluent de 147 000 €, et les frais d'hébergement qui évoluent de 880 000 € entre 2021 et 2022, c'est également lié aux mondiaux. Les frais de restauration passent de 179 000 € à 401 000 €. Les frais d'organisation et de manifestation montrent une évolution de 1 942 000 €, et ces éléments sont également impactés par les mondiaux. À côté de cela, on a quelques charges autres que de l'activité de fonctionnement, notamment au niveau des honoraires. Vous pouvez voir que nous avons une augmentation au niveau des honoraires de 375 000 €, passant de 818 000 € à 1 194 000 €. Il faut noter que cette augmentation est principalement due aux honoraires des avocats qui ont beaucoup évolué, notamment à cause du litige américain, qui a généré une mobilisation des conseils à hauteur de 263 000 €. Cependant, il faut relativiser parce que l'année précédente, pour ceux qui étaient là, nous avons constitué une provision d'environ 150 000 € pour anticiper les honoraires liés au suivi du litige américain. Donc, sur les 263 000 € de litige américain, 150 000 € sont neutralisés par les provisions que nous avons constatées l'année dernière. Par conséquent, l'impact réel des charges liées à ce litige s'élève à 110 000 €.

On constate également un poste important, les dotations aux amortissements et provisions, qui passe de 491 000 € à 1 399 000 €, avec une hausse de 900 000 €. Là encore, cette augmentation provient principalement de la neutralisation des résultats des mondiaux, qui ont généré un bénéfice de 932 000 €. Ces 932 000 € ont été neutralisés dans les comptes et ont été transférés en report vers des comptes dédiés. C'est pourquoi nous avons une dotation aux provisions devenue importante, principalement en raison de la neutralisation des résultats des mondiaux. En outre, nous avons les dotations aux amortissements, qui sont également reflétées dans les comptes. Voilà à peu près ce que nous pouvons vous dire en termes d'évolution des charges.

Donc, nous vous proposons également une photographie du bilan de la fédération arrêté au 31 décembre 2022.

En ce qui concerne l'actif, nous avons un montant total de 6 227 000 €, avec un actif immobilisation comptable porté par la fédération, notamment le montant du siège qui représente une partie importante des immobilisations. Également signaler des créances d'un montant de 1 063 000 €. Il s'agit principalement de créances liées aux subventions à recevoir de la part des collectivités. Beaucoup de ces subventions seront versées à la fin de l'année. Ces éléments seront affectés en 2023, et les collectivités ont remboursé la fédération pour leurs contributions en début d'année 2023. Il y a simplement un décalage temporel. En ce qui concerne le bilan actif, la trésorerie reste stable, car elle était de 2 761 000 € l'année précédente et est de 2 700 000 € cette année.

En ce qui concerne le passif, nous constatons une belle augmentation au niveau des fonds propres. Pour rappel, les fonds propres sont le cumul des résultats générés par la fédération depuis sa création. Nous avons donc 3 198 000 € de fonds propres, ce qui représente presque la moitié du bilan. Ensuite, nous avons les provisions et les fonds dédiés d'un montant de 936 000 €. Dans ces provisions, nous avons 932 000 € de fonds dédiés qui ont été neutralisés en résultat à la suite du mondial, et on a également provisionné cette année 150 000 € d'engagement de frais liés au litige américain. En dessous, vous avez les dettes fournisseurs normales et les autres dettes qui sont principalement liées aux licences 2023.

Et pour terminer la présentation des comptes 2022, on partage avec vous quelques points financiers. Donc, on rappelle effectivement que l'activité 2022 a été marquée par le mondial, qui est une véritable réussite des équipes de la fédération, avec un résultat de 932 000 €, ce qui pourrait être affecté sur les projets à venir. Donc, il est important de le mentionner dans le thème des éléments significatifs de l'exercice. On a également vu ce que nous avons dans les provisions de risques. On a toujours la provision de 54 000 € due au litige. Et on a également les 150 000 € que nous avons intégrés comme l'année dernière en provision pour le suivi de l'affaire Morgan CIPRES. Nous tenons également à partager avec vous les contributions volontaires en nature, qui représentent de manière chiffrée la mobilisation des bénévoles de la fédération en 2022, avec un volume de temps valorisé à hauteur de 414 000 €. C'est quand même très important, mais cela représente 279 000 € affectés à la mobilisation liée au mondial. Donc voilà ce que l'on voulait vous dire en termes de synthèse des principaux indicateurs de 2022 de la fédération. Je vais laisser la place au commissaire aux comptes, Stéphane Loubières pour son rapport.

### **Stéphane Loubières :**

Bonsoir à tous, merci de me donner l'occasion de faire part de notre mission, mission particulière cette année puisque nous avons eu plusieurs interlocuteurs, je les remercie tous pour leur concours pour l'élaboration de ces comptes. On a également travaillé avec Syna et les équipes de la fédération, sans quoi rien ne serait possible. Alors notre rapport est relativement normé, c'est fait comme ça chez les commissaires aux comptes. Je vais vous lire seulement la partie la plus importante, puisque c'est l'opinion sur les comptes. Donc on rappelle qu'en exécution de la mission qui nous a été confiée par vous-même, par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française des Sports de Glace relative à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils seront joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Nous avons, dans ce rapport, rédigé deux observations. Le terme est toujours un peu impropre, mais une observation n'est pas une critique, ce n'est pas une demi-réserve, c'est simplement pour attirer l'attention du lecteur sur les points qui nous semblent importants et qui sont mentionnés. Les deux points mentionnés sont dans la rubrique faits caractéristiques de la note relative à l'impact du championnat de Montpellier sur les

comptes annuels. Puisque, comme on vous l'a expliqué, il y a un impact important, cela double les flux de la fédération. Et puis également sur le litige outre-Atlantique et l'impact que celui-ci pourrait avoir dans les comptes. On rappelle également que les comptes, tels qu'ils sont audités par nous-mêmes, sont arrêtés par le Conseil fédéral. Et enfin, on rappelle ce qu'est un audit, ce n'est pas un contrôle exhaustif de toutes les pièces comptables, cela serait impossible, vous imaginez le travail que cela représenterait. Un audit, c'est quoi ? L'objectif, c'est d'atteindre l'assurance raisonnable que les comptes dans l'ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. Cela signifie que l'on considère que les comptes, pris dans leur ensemble, sont tout à fait sincères et réguliers. On rappelle également que le code de commerce prévoit que notre mission ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la fédération. Cela signifie que l'on vérifie si les comptes sont réguliers et sincères, mais que l'on n'est pas juge de la gestion de la fédération. Je vais également vous présenter un autre rapport sur les conventions réglementées, ce sera le second et le dernier. En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons identifié un certain nombre de conventions entre la fédération et les organismes. On parlera tout à l'heure de l'Institut National des Formations aux Métiers de la Glace, mais également dans ces conventions, les indemnités qui ont été allouées aux présidents, secrétaires généraux et trésoriers. Alors je rappelle qu'il y a eu 2 présidents durant l'exercice 2022, Madame PÉCHALAT et Madame GIGAREL-NOURY, et elles ont reçu chacune des indemnités égales à 33 900 €. Il y a eu 3 secrétaires générales, Madame Motte, qui a reçu une indemnité de 7 200 €, Monsieur Patrice MARTIN, 4 600 €, et Madame Stéphanie DAVAL, 1 800 €. Il y a eu enfin 3 trésoriers, pourquoi j'ai mis 4 ans ? Parce qu'on est en 2023, donc il n'est pas dans ce rapport, donc Dominique Rabbé a reçu une indemnité de 7 200€, Loris BERTRAND, 5 400 €, et Madame Anne CHALIER 1 800 €. Une formation, une convention pardon avec l'Institut National des Formations aux Métiers de la Glace. Pourquoi ? Parce que les dirigeants de la fédération et de cet institut sont les mêmes. Et l'on précise que la fédération a facturé à l'institut une somme de 33 855 €, qui correspond à des frais administratifs, ainsi qu'une quote-part de charges de personnel au titre de prestations administratives et de formation. Je vous remercie.

#### **Raphaël CABON :**

Merci Stéphane, si vous avez des questions, n'hésitez pas, c'est le moment avant de passer donc à l'approbation des comptes de 2022.

#### **Stéphanie DAVAL :**

On va faire passer des micros.

#### **Intervention du public :**

Je me posais la question de savoir si vous aviez déjà défini comment vous alliez dépenser les 933 000€ qui ont été mis en fonds dédiés ?

#### **Raphaël CABON :**

Alors aujourd'hui, concernant cette somme-là, aujourd'hui on peut utiliser 330 000 pour l'instant, le reste on n'y touche pas, on les laisse en fonds dédiés. Et les 330 000 ce serait pour de l'événementiel et le développement sportif. Aujourd'hui, effectivement, on n'a pas encore fléché exactement dans quoi nous allons mettre les sommes. C'est le prochain travail de cet été.

#### **Djamel CHEIKH :**

Je vais me permettre de poser une question, puisque cela concerne les fonds d'État, la DIGES, qui a financé à hauteur de 1 million 400 mille euros, en tout cas une promesse d'une subvention d'un 1 million 400 mille euros pour ces mondiaux. La convention qui liait la FFSG et la DIGES prévoyait le principe selon lequel on ne pouvait pas faire un bénéfice supérieur à 10 % de cette somme. Ce qui voulait dire initialement qu'on ne  
Référence : C230111

pouvait utiliser qu'un bénéfice de 140 000 €, qui est déjà intégré, et le reste avait vocation à être rendu. Donc, nous sommes un peu montés au créneau, pardon, mais ce n'est pas marrant. Le principe, c'est que désormais, sur cette somme qui est en fonds dédiés, pour en mobiliser une partie, il faut que l'on rencontre le ministère et qu'il nous fasse un avenant à la convention, voilà. La bonne nouvelle, c'est qu'on ne les a pas rendus.

#### **Raphaël CABON :**

Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions on va passer au vote. Stéphanie je te laisse la main.

#### **Stéphanie DAVAL :**

Merci Raphaël. Avant de procéder aux votes, je voulais vous annoncer les résultats des votes de ce matin. Alors, petite précision : à l'heure du déjeuner, une personne est venue nous porter des pouvoirs qui n'avaient pas été soumis ce matin, donc on a recalculé. Il y a eu 114 clubs présents ou représentés pour un total de 829 voix. Cela s'adresse à ceux qui font des calculs derrière moi, comme ça, vous avez les bons chiffres de départ.

#### **Résultats du vote de la 1<sup>ère</sup> résolution :**

La première résolution, donc, a été adoptée avec 717 votes pour. C'était le PV de l'assemblée générale, je ne sais pas si vous vous en souvenez.

#### **Résultats du vote de la 2<sup>ème</sup> résolution :**

La deuxième résolution concernait les rapports moraux et activités qui vous ont été présentés. Donc, nous nous retrouvons avec 488 voix pour, 224 contre et 117 abstentions. Donc la résolution est adoptée avec une majorité.

#### **3<sup>ème</sup> résolution soumise au vote de l'assemblée :**

Maintenant, je vais vous proposer de voter sur le texte qui est affiché en face de vous, que vous avez reçu avec votre convocation. Donc, l'Assemblée générale approuve le rapport financier 2022, ainsi que les différents rapports qui lui sont présentés. Ici, nous parlons des rapports du commissaire aux comptes et de l'aptitude de la gestion financière en 2022.

Je vais commencer par vous demander qui vote contre. Et je vais demander à Estelle, je ne sais pas à qui tu as demandé de l'aide, Estelle, pour faire circuler les micros, car notre Huissier de Justice qui est présente aujourd'hui, comme à toutes les Assemblées, Maître Mélanie GUEDOUAR, nous a demandé de pouvoir mieux entendre les noms des votants, ce qui est légitime. Donc, nous allons prendre le temps de collecter les votes. Je vous remercie de vous lever, cela sera plus simple pour ceux qui votent contre la résolution qui est affichée devant vous :

#### **Intervention du public :**

Agnès OLIVIERO

#### **Stéphanie DAVAL :**

Très bien merci Agnès

#### **Intervention du public :**

Dominique GEHAN,  
Référence : C230111

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Dominique

**Intervention du public :**

Chantal SALA

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Chantal

J'ai raté personne ? Très bien. Je vais demander maintenant à ceux qui s'abstiennent sur les comptes de se manifester :

**Intervention du public :**

BORDEAUX SAEZ,

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Marie Gaelle

**Intervention du public :**

COLMAR ZIMMER Christine,

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Christine

**Intervention du public**

Bastien DOUSSE,

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Bastien

Est-ce que j'ai oublié de comptabiliser quelqu'un ? Non ? Donc tous les autres votes pour, merci on va calculer les votes je les annoncerai dans quelques instants.

**Raphaël CABON :**

Je tiens à remercier notamment les trésoriers et trésorières précédents aussi, parce que le budget de 2022, c'était grâce à eux aussi, alors merci. Sur la réactualisation du prévisionnel 2023, je vais laisser la parole à Zacharie.

**Zacharie EYIDI:**

Donc, on propose de présenter le budget réactualisé 2023. En petite introduction, je vais vous rappeler pour ceux qui sont nouveaux comment se constitue un budget. Alors très rapidement, le budget ne prédit pas l'avenir, je pense que personne ne sait le faire. On ne fait que traduire comptablement, financièrement les moyens que l'on souhaite se donner pour mettre en œuvre la politique sportive de la fédération. Donc, ce qui s'est passé, c'est qu'on est parti des comptes 2022, puisque ceux-là, on les connaît, et ensuite, avec des échanges intermédiaires avec le personnel de la fédération, on a traduit financièrement les objectifs que la fédération se donne pour mettre en œuvre ses projets sur 2023 et sur 2024 par la suite.

Référence : C230111

Ce que l'on peut dire déjà, c'est qu'on est parti en matérialisant déjà une maîtrise des charges engagées. On sait que c'est de plus en plus compliqué, ce n'est pas simple de mobiliser toutes les collectivités qui ont des budgets de plus en plus serrés, et ça, la fédération doit serrer un peu la vis et la ceinture. Donc, cela a été intégré avec prudence dans ces budgets-là.

On a également matérialisé le fait que la belle performance qu'on a au niveau des recettes des licences, qu'on continue à mobiliser tous les clubs, et cela se traduit sur des années, évidemment des années futures.

Et ensuite, le troisième volet, qui est le volet partenariat, avec tout ce qui est mis en place en ce moment pour que les partenaires historiques et les nouveaux partenaires soient également mobilisés pour la fédération, pour continuer à mettre en œuvre ses projets sur notre territoire.

Ce qu'on peut dire en termes de présentation du budget réactualisé au titre de l'exercice 2023, c'est qu'on a un niveau total de budget qui s'élève à 4 589 000 € en charges et en produits. Dans le détail, on a un résultat pour la vie sportive qui, selon les hypothèses, ressortirait négatif à - 408 000 €, le résultat des événements qui sera négatif de - 48 000 €, et le résultat de la vie fédérale qui sera positif à + 456 000 €. Tout cela constituera le résultat prévisionnel réactualisé de la fédération pour 2023, qui sera à l'équilibre. Donc voilà ce qu'on peut dire en termes de présentation du budget 2023.

#### **Raphaël CABON :**

Merci Zacharie, est-ce qu'il y a-t-il des questions sur le prévisionnel 2023 ?

#### **Intervention du public :**

Pas de stress, c'est juste pour une meilleure compréhension. Qu'est-ce qui fait que l'événementiel, qui traditionnellement est plutôt en positif et nous aide à payer la vie sportive, est prévu à être en négatif ? Est-ce que c'est lié à une manifestation ? Pour vous aider, est-ce que c'était avant la rencontre avec CB Partner ?

#### **Zacharie EYIDI:**

Là effectivement, les données qu'on a utilisées, déjà les données qu'on a prises en compte, étaient celles que nous avons au moment où nous les utilisons. Donc nous avons mis en œuvre les projets qui étaient prévus pour 2023 avec, comme je le disais, une rationalisation des charges, car nos ressources, comme c'est le cas dans les collectivités, sont de plus en plus compliquées. Donc nous avons été très prudents vis-à-vis des charges et avons essayé de les réduire autant que possible. Quant au partenariat dont vous parlez, Dominique, je pense que nous en avons pris connaissance lorsque nous élaborions ce budget, donc je pense l'intégrer dans le budget lié aux événements. Nous sommes vraiment très prudents en ce qui concerne les événements car il est essentiel de maîtriser les charges. Beaucoup de choses sont mesurées, donc notre priorité est de respecter les charges. Nous sommes relativement prudents en termes de résultats liés aux événements, sachant que 2022 était vraiment exceptionnelle en ce qui concerne le résultat des événements, lié au Mondial.

#### **Intervention du public :**

Mais en dehors du mondial, la vie événementielle a toujours été positive ...

#### **Stéphanie DAVAL :**

En fait, oui, tu as raison, la question est très pertinente et elle a du sens, Dominique. Il se trouve que depuis quelque temps, les municipalités donnent de moins en moins, vraiment, c'est significatif. Les hôtels et les frais de bouche coûtent de plus en plus, je ne vais pas vous apprendre que la vie devient de plus en plus chère, comme vous le savez. Donc, nous avons construit ce modèle sur des hypothèses, comme l'a dit Référence : C230111

Zacharie, extrêmement prudentes. Et effectivement, au moment où nous avons finalisé ce prévisionnel, nous n'avions pas la portée du sponsoring que nous avons aujourd'hui en tête. Nous avons donc vraiment voulu rester sur des hypothèses prudentes en nous disant que nous ne pourrions que vous annoncer de bonnes nouvelles.

#### **Intervention du public :**

Ok, et la deuxième question qui concerne plutôt Djamel, si la rentrée événementielle n'arrive pas à hauteur de ce que l'on aimerait tous, le budget qui a été annoncé en charges sur la vie sportive de 2023, on va dire, est très inférieur à ce qui se faisait les années précédentes. Même si on reprend 2019, 2018, 2017, et les autres années, c'était plutôt aux alentours de 2 800 000, 2 900 000. Donc, cela signifie qu'il y a forcément des coûts qui sont pour quelque chose. Parce que cela m'est venu à l'esprit, est-ce que tu as déjà réfléchi à cela ?

#### **Djamel CHEIKH:**

Alors déjà, moi, j'ai regardé l'année précédente qui était une année olympique, préolympique, et là, on a des billes supplémentaires, c'est très clair, il y a des moyens qui sont mis... Mes camarades de sports d'été ont des enveloppes qui n'augmentent pas souvent, et moi, je me bats pour cela. Donc, oui, découpe, non, en tout cas chez nos sportifs, on a préservé l'essentiel, en tout cas, on a démontré qu'on n'a pas rogné sur les déplacements ni sur les compétitions. Je crois qu'on a assumé toutes les opérations qui ont dû être assumées sur la saison 2023. Ensuite, on retravaille les priorités tout en allant rechercher de nouvelles ressources. En tout cas, moi, je souhaite qu'on ne réduise pas la voilure en ce qui concerne la santé du haut niveau et les projets de développement également. Voilà, j'ai en tête aussi les quelques crédits qui restent et que l'on pourra remodeler. Il faut justifier en fait, il faut venir avec des arguments et un projet, et là, on a une écoute plutôt positive. Donc voilà, je parle aussi sous le contrôle de mes collègues. Je pense que si vous avez remarqué une réduction sur des projets par rapport à ce qui s'est passé avant la période où je n'étais pas là, mais en tout cas, depuis que je suis là, on a essayé de répondre au maximum à tous les projets

#### **Stéphanie DAVAL :**

Une touche d'humour alors récemment, on est venu me dire que là, on a explosé le budget sur telle enveloppe liée au développement d'une discipline, et on a dit, "Bah, on va aller prendre dans les fonds dédiés parce que c'est le développement du sport pour tous", et je crois qu'on est en train de commencer à entamer certaines enveloppes parce qu'on ne rechigne pas à la dépense.

#### **Raphael CABON :**

Ensuite, pas d'autres questions ? S'il n'y en a pas, je propose qu'on passe au vote sur la réactualisation du budget prévisionnel 2023.

#### **Stéphanie DAVAL :**

#### **Résultats du vote de la 3<sup>ème</sup> résolution :**

Alors, merci Raphaël. Avant que nous soumettions la résolution qui est sous vos yeux, je vais vous annoncer le résultat du vote de la troisième résolution, celle sur les comptes de 2022. Je vous annonce qu'elle est adoptée par 791 votes pour, 12 votes contre et 26 abstentions.

#### **4<sup>ème</sup> résolution soumise au vote de l'assemblée :**

Référence : C230111

Donc, celle que vous avez désormais sous les yeux, l'Assemblée générale adopte le budget réactualisé 2023, car le budget qui vous avait été présenté l'année dernière par l'équipe précédente a été actualisé compte tenu des données nouvelles et des développements de la vie fédérale. Donc, je vais commencer avec Estelle en demandant qui vote contre, s'il vous plaît.

**Intervention du public :**

Toujours la même, Agnès OLIVERO

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Agnès.

**Intervention du public :**

Chantal SALA

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Chantal.

C'est tout ?

Très bien, je vais demander qui s'abstient sur ce budget réactualisé.

**Intervention du public :**

Christine ZIMMER

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Christine.

**Intervention du public :**

BORDEAUX.

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Marie Gaelle.

**Intervention du public**

Bastien DOUSSE,

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Bastien.

**Intervention du public :**

Dominique GEHAN.

**Stéphanie DAVAL :**

Merci, Dominique. Personne d'autre ne s'abstient ? Je clos le vote sur cette résolution, je vous annoncerai les résultats dans quelques minutes.

Référence : C230111

**Raphael CABON :**

Prévisionnel 2024, et après je vous rassure, on aura terminé avec les comptes. Budget prévisionnel 2024, donc idem, on est resté très prudent sur 2024, avec une vie sportive affichant un résultat en déficit de - 470 000 €, toujours pour les mêmes raisons.

Ensuite, l'événementiel montre un résultat positif de 5 000 €, puisqu'aujourd'hui nous avons 2 nouvelles embauchées en événementiel et en communication. Donc cela va nous permettre d'internaliser certaines choses et d'aller chercher de nouveaux partenaires. Nous espérons effectivement pouvoir dégager de l'excédent sur 2024 sur cette partie-là. Et la vie fédérale affiche également un résultat excédent de 465 000 € parce que nous espérons toujours augmenter le nombre de licenciés et nous comptons sur vous pour cela. Voilà, si vous avez des questions.

**Intervention du public :**

Qu'est-ce que vous avez prévu comme manifestations ? En fait, ce qui me travaille c'est que le niveau de l'événementiel en 2024 soit à peu près à la hauteur de celui de 2023, alors qu'il n'y a pas de mondial de synchro. Donc est-ce que vous avez inclus d'autres manifestations dans l'événementiel de 2024 ?

**Raphaël CABON :**

Alors on espère effectivement obtenir notamment la finale du Grand Prix d'Orléans.

**Intervention du public :**

Alors ça ne change rien sur le budget, enfin sur le résultat équilibré, mais par contre une finale de grand prix ça coûterait au moins deux fois le budget du mondial de synchro.

**Stéphanie DAVAL :**

Dominique, je précise qu'au moment où on a soumis ce prévisionnel au Conseil fédéral en mai, Raphael n'avait pas encore été nommé, on avait aucune info sur la finale d'Orléans, donc on ne l'avait pas intégrée. Donc, on avait 90 % de chances de dire n'importe quoi. Aujourd'hui, on est quasiment sûr de l'avoir, mais à ce moment-là, on ne l'avait pas. Et en fait, l'ancienne trésorière ne l'avait pas préparé, donc on a improvisé avec Zacharie pour pouvoir le soumettre en urgence au Conseil fédéral. Pareil que pour 2023, on est resté sur des hypothèses les plus raisonnables possibles.

**Intervention du public :**

Mais pardon, si je posais la question, c'était parce que soit ils prennent les grandes lignes du montant du Mondial de synchro. Je ne sais pas combien parce qu'on n'a pas eu le détail sur l'événementiel, mais globalement c'était sûrement entre 400 000 et 500 000 €, parce que c'est ce qui avait été prévu initialement. Enfin, on ne devait pas être loin. Et si tu mets un autre événement d'un million (...), après ça ne change rien sur les résultats.

**Intervention du public :**

Remarquez que c'est la Secrétaire générale qui nous parle de compte.

**Raphaël CABON :**

Y a-t-il d'autres questions ? Si pas de question, on va passer au vote

**Intervention du public :**

Référence : C230111

Je faisais juste une remarque au monsieur qui est devant et qui se moquait de Anne CHALIER parce qu'elle n'est pas très contente, ce qui est normal. Maintenant, c'est vrai que je suis très étonné que la Secrétaire générale Stéphanie DAVAL réponde, et que Monsieur le trésorier, vous restiez là sans rien dire.

(Vives réactions dans le public)

Je ne comprends pas pourquoi Anne CHALIER se fait alpaguer de la sorte, elle a le droit de se défendre aussi, non ? C'est pas vrai ? Vous n'êtes pas d'accord avec ça ? On n'a pas le droit de se défendre ?

Bon, alors maintenant, madame RABBE pose des questions sur le budget, c'est la secrétaire générale qui répond. On a le droit aussi de se poser des questions sur ce fonctionnement, voilà tout simplement.

**Stéphanie DAVAL:**

Raphael tu veux t'exprimer ou pas ?

**Raphaël CABON :**

Non c'est bon merci, je ne rentrerai pas dans la provocation.

**Stéphanie DAVAL:**

On n'a pas fini de compter les votes sur le prévisionnel 2023, donc je vous l'annoncerai après.

**Intervention du public :**

Non, juste une petite question avant que l'on passe au vote, c'est pour mon éclairage personnel. Tout à l'heure, tu as annoncé pour le budget 2022, 12 voix contre. Juste la question que je voulais poser, c'est est-ce que les pouvoirs ont été comptabilisés dans ces votes ou pas ?

**Stéphanie DAVAL :**

En fait, merci Chantal, j'allais justement en annonçant les votes, les résultats du vote numéro 4 faire une rectification sur le vote numéro 3. Effectivement le tableau a été mal renseigné par rapport aux pouvoirs que tu as ajouté ce midi, qui était bon dans les votes du matin, qu'on vient de rajouter, donc ça va changer un tout petit peu le calcul des votes contre et je vais le réactualiser ne t'inquiète pas, il n'y aura pas d'erreur.

**5<sup>eme</sup> résolution soumise au vote de l'assemblée :**

Je vais procéder au vote sur le budget prévisionnel, 2024 tu peux afficher la slide s'il te plaît Raphaël. Merci donc par rapport à la résolution que vous avez sous les yeux l'assemblée générale adopte le budget 2024 tel qui vous est présenté.

Je vais demander à ceux qui votent contre de s'exprimer s'il vous plaît.

**Intervention du public :**

Agnès OLIVIERO

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Agnès

**Intervention du public :**

Référence : C230111

ZIMMER Christine,

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Christine

**Intervention du public**

HENSON NADA,

**Stéphanie DAVAL :**

Merci NADA

**Intervention du public :**

Robert COTTET GAYDON

**Intervention du public :**

CARREZ Christophe

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Christophe, merci Robert

**Intervention publique :**

Chantal SALA

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Chantal

Je vais demander désormais qui s'abstient ?

**Intervention du public :**

Bordeaux

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Marie-Gaëlle.

**Intervention du public :**

Bastien DOUSSE

**Stéphanie DAVAL**

Merci Bastien.

**Intervention du public :**

GEHAN Dominique

**Stéphanie DAVAL :**

Référence : C230111

Merci

**Intervention du public :**

EPINAL

**Stéphanie DAVAL :**

Merci Angélique

**Intervention du public :**

VIRY SCHRAMCHENKO

**Stéphanie DAVAL :**

Merci.

Est-ce qu'on a fait le tour des abstentions ? Merci à tous.

**Raphaël CABON :**

Je terminerai par remercier Isabelle CANAPA et Karine GAMARD, pour le sérieux de la préparation et pour tout le travail qu'elles font au niveau de la comptabilité. Merci de votre attention.

(Applaudissements)

**Résultats du vote des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> résolutions :**

**Stéphanie DAVAL :**

Je peux vous annoncer donc les votes 3 et 4. Donc le vote trois, c'était les comptes 2022, donc avec une petite correction, on est à 40 votes contre, 26 abstentions, ce qui fait 763 pour.

Le vote 4, c'est celui du budget 2023 réactualisé : donc 37 votes contre 29 abstentions et 763 votes pour, ces deux votes sont adoptés.

(Applaudissements)

On va passer à vos questions diverses, donc les micros vont circuler, on est à votre écoute.

**Intervention du public :**

Oui, moi, j'ai une question au niveau des licences secondaires qui ne seront pas comptabilisées, si j'ai bien compris pour les votes, et nous avons une discipline qui entre autres le ballet sur glace où les trois quarts des licenciés sont en artistique ou en danse, en première licence, ce qui fait que les extensions qui donnaient un droit de vote, a priori, ne donneraient plus le droit de vote avec ces licences secondaires ?

**Stéphanie DAVAL :**

Merci beaucoup Agnès de poser cette question, qui est effectivement très pertinente. Je t'avoue que c'est un sujet qui n'a pas été débattu lorsqu'on a adopté, attends laisse-moi finir s'il te plaît, le nouveau règlement d'affiliation des licences. En fait, il faut qu'on distingue parce qu'il y a l'AG plénière telle qu'on la vit aujourd'hui où les extensions ne font pas l'objet de comptabilisation, donc ça ne change rien. Et il y a les AG de discipline, ah non je t'assure qu'elles n'ont jamais fait l'objet de comptabilisation. Et il y a des AG de disciplines où là, en revanche, effectivement ça a énormément de sens que les licences compétition

Référence : C230111

secondaires puissent être comptabilisées. Donc on va proposer cet été rapidement un correctif pour dire que les licences secondaires ne rentreront pas dans le calcul des voix de l'assemblée plénière, mais compteront dans les voix des assemblées de discipline, parce qu'elles rentrent dans la catégorie licence compétition. C'est une petite précision, on s'en est rendu compte très récemment et on compte l'apporter en effet.

**Intervention du public :**

Ça compte, peut-être pas pour les AG plénières, mais ça peut compter quand même pour des clubs qui aujourd'hui vivent uniquement peut-être que sur du ballet, et donc ils n'auraient pas non plus de vote à exprimer, puisqu'ils ne représenteraient plus ...

**Stéphanie DAVAL :**

Mais Agnès, je t'assure qu'aujourd'hui, le système fait que les extensions ne comptent pas en AG plénière. Ça, ça n'a rien changé en fait.

**Intervention du public :**

Là, je voudrais bien avoir les tableaux sous les yeux

**Stéphanie DAVAL :**

Mais c'est les licences fédérales qui comptent pour l'assemblée plénière, les feuilles de calcul je les ai vérifiées sur trois ans pour être sûre de ce que je suis en train de te dire.

**Intervention du public :**

Ok merci parfait bah faudra rectifier...

**Stéphanie DAVAL :**

Oui tu as raison, on a fait une erreur on va la rectifier, je te remercie. On s'en est rendu compte très récemment, on va le faire.

**Intervention du public :**

Je ne voudrais pas monopoliser le micro, mais j'ai une autre question concernant la révocation de certaines personnes aujourd'hui. Notre présidente de la commission nationale de ballet a été révoquée. Par trois fois, voir même peut-être plus, nous avons demandé à savoir pourquoi, nous membres de la commission, n'avons pas été informés ? Nous avons été même ignorés, puisque nous n'avons eu que la nomination de la nouvelle Présidente contre qui on a rien du tout, on a pas à juger une personne qu'on ne connaît pas bien. Mais nous on demande tout de même des explications, car ça nous paraît très curieux cette façon de faire. Merci.

**Gwenaëlle NOURY :**

Donc, je vais vous reprendre. Il y a effectivement eu révocation de membres qui ont clairement pris position. J'étais dans une impasse, il fallait proposer au Conseil fédéral les votes et à partir de là, je pense que les votes ont été éloquentes, ligne par ligne. Je n'ai pas plus d'explications à vous apporter.

**Intervention du public :**

Je trouve ça regrettable parce qu'en fait vous nous dites faite nous confiance, c'est confidentiel, mais on est qui pour vous là ?! On représente quoi ?

Référence : C230111

**Gwenaëlle NOURY :**

J'ai beaucoup de considération pour les licenciés et tous les bénévoles qui sont ici présents. Nous sommes sur un cas précis, entre guillemets. L'ensemble des personnes qui se sont exposées se sont exprimées, je le rappelle. J'ai besoin de confiance, j'ai vraiment besoin d'une équipe qui ne me serve pas de frein à main. Encore une fois, c'est pour cette raison que j'ai fait cette proposition au Conseil fédéral. Voilà, maintenant je pense très clairement que vous pouvez aussi prendre votre téléphone et m'appeler. Je ne suis pas dans la fuite, je réponds complètement.

**Intervention du public :**

On vous a dit qu'on était à votre disposition et vous ne nous avez pas appelé.

**Gwenaëlle NOURY :**

Alors, il me semble que l'ensemble des Présidents et les autres membres de la fédération ont lu des lettres très explicatives et très claires. Donc, je ne reviendrai pas sur ces lettres. Il me semble avoir expliqué l'ensemble de la situation. Aujourd'hui, c'est clair, il faut avancer. J'ai envie de parler de sport, j'ai envie de parler de nos sportifs, de nos licenciés, et surtout de ne pas revenir en arrière. Je vous remercie.

(Applaudissements)

**Intervention du public :**

Pour nous, il est important de parler des sportifs justement, et donc là, vous ne nous avez absolument pas écouté, ni je dirais, mais vous nous avez méprisé donc je ne sais pas comment vous pouvez faire pour parler du sportif quand vous faites ce genre de choses.

**Gwenaëlle NOURY :**

Bon, écoutez, je pense que l'on va couper court. Je ne méprise personne, bien au contraire. Ce serait mal me connaître.

**Intervention du public :**

Moi aussi, c'est mal me connaître.

**Gwenaëlle NOURY :**

Je ne porte pas de jugement sur vous Madame, je vous remercie d'être respectueuse également. Encore une fois, je suis là pour le sport, pour toutes les belles choses que l'on peut faire, toutes les avancées, pour la confiance qu'on peut avoir, donc allons-y, retroussons nos manches et avançons.

**Intervention du public :**

Je pense que nous avons retroussé nos manches, et vous nous avez quand même vraiment ignorés ! Et moi, je suis désolée, mais je ne comprends pas la réaction des clubs aujourd'hui, qui font confiance comme ça, les yeux fermés. Vous nous avez dit qu'il allait y avoir des bombes, qu'il y aurait des dossiers qui allaient sortir. Qu'est-ce qui est sorti ? À part ce que nous avons su dans les médias, c'est tout ce que nous avons eu.

**Gwenaëlle NOURY :**

Bon, écoutez, je pense qu'on va laisser Laurent intervenir parce que je vous donne ma réponse, mais visiblement vous ne voulez pas l'entendre. Je vous remercie.

Référence : C230111

### **Maître Laurent PLAGNOL :**

Moi, je vais vous répondre, textuellement et juridiquement : le Conseil fédéral c'est l'émanation des clubs. Vous les avez élus, le Conseil fédéral a décidé, compte tenu de la situation, d'écarter six personnes. On lui a demandé de refaire les choses, il a refait les choses, et il a confirmé encore plus qu'il fallait écarter ces personnes, puisque toutes ont un score mirobolant qui avoisine les 90 % pour leur exclusion. Donc, d'où vient l'idée que l'on méprise les clubs ? Qui vote ? C'est le Conseil Fédéral, qui est l'émanation des clubs. Je crois effectivement qu'à un moment donné, il faut revenir aux fondamentaux et arrêter de faire une espèce de guerre de personnes. Je pense qu'on a tous passé l'âge de la cour de récréation.

(Applaudissements)

### **Intervention du public :**

Alors, sans vouloir entrer dans une guerre de personnes, je fais partie des personnes qui ont été évincées. Gwenaëlle vient de me dire que j'ai pris une position, et je suis ravi de l'apprendre aujourd'hui, car je ne le savais pas quand j'ai été évincé. J'aimerais bien savoir quelle est cette position que nous six aurions pris. Voilà, quand elle parle de transparence et de respect de la personne, pour moi, il n'y en a pas, du moins dans ce domaine. Quand Ludovic dit qu'il nous a écouté, pris des renseignements, et tout ça, je suis désolé, mais le Conseil fédéral ne nous a jamais, encore moins jamais, questionnés sur tel ou tel sujet. Donc, je ne comprends pas maintenant, voilà.

### **Maître Laurent PLAGNOL :**

Je pense qu'on est pas là pour refaire le débat judiciaire, mais dans le tribunal c'est un argument qu'a soulevé votre avocat et qui a été rejeté par le tribunal.

(Applaudissements)

### **Intervention du public :**

Mais je ne comprends pas quand même.

### **Intervention du public:**

Petite précision, Maître. Je fais effectivement partie de ce groupe également. Notre avocat, ce n'est pas le tribunal qui a rejeté, c'est nous qui n'avons pas souhaité demander des dommages et intérêts personnels. Chacun d'entre nous, suivant son investissement dans cette fédération depuis des années (et je crois que nous l'avons prouvé à plusieurs reprises, notamment jusqu'à vos réélections), voir son nom dans les journaux n'est pas très agréable. Ne pas savoir pourquoi on a été évincés, en essayant de comprendre. Certes, nous avons pris une décision qui n'était pas forcément en adéquation avec la présidence, mais cela fait partie de la démocratie et du débat, et ce n'est pas pour cela que nous n'avons pas travaillé ni que nous n'avons pas finalisé nos dossiers. La trésorière Anne CHALIER et moi-même, nous avons travaillé sur le budget prévisionnel que nous avons transmis, mais nous n'avons jamais eu de réponse. Nous avons renvoyé un budget prévisionnel sans qu'on nous donne d'explication. Et cela a duré, disons, deux mois. Cela ne nous a pas empêché de travailler, et je pense que l'Assemblée générale des clubs doit le savoir. Merci à vous.

(Applaudissements)

### **Intervention du public :**

Bonjour Christophe CARREZ, président du club des Français Volants et président du club dont l'équipe senior a remporté la Nation Cup. Pour cet événement, je voudrais remercier... en fait, personne. Ah, si, Référence : C230111

excusez-moi, Delphine HAROLD. La seule personne qui nous a félicités. Alors, quand on vient me parler d'abord des athlètes, des patineurs, où est le respect ? Où est le respect envers mon équipe ? Il faudrait m'expliquer !

Couper la tête à une personne sans tenir compte de son bilan et de tout ce qu'elle a pu faire pour la saison, même si Delphine et moi n'avons pas été très proches cette saison, nous avons eu des désaccords, je sais reconnaître que cette personne, avec qui je ne suis pas du tout ami, a accompli un bilan exceptionnel. Il faut reconnaître ce qu'elle a fait. Et si nous avons remporté à Boston, nous lui devons beaucoup. Merci.

(Applaudissements)

#### **Intervention du public :**

Bonjour, donc dans la suite un petit peu du ballet, effectivement j'ai fini par accueillir moi-même les championnats de France dans mon club en fin de saison. Il a été annoncé dans une réunion également pour mobiliser nos superbes équipes de ballet, qu'il y aurait une Nations Cup l'année prochaine et quand je regarde les événements qu'on nous présente, je ne la vois pas apparaître. Donc pourrions-nous avoir des informations ?

#### **Intervention du public :**

Bonjour à tous, déjà je vais commencer par me présenter. Je suis donc Mylène SECHAUD, la présidente de la CSN ballet sur glace. Alors pour déjà vous donner une petite idée, je ne suis là que depuis 15 jours. Voilà alors c'est encore plus nouveau pour moi. Donc, j'ai bien eu écho de ça, de cette décision qui a été annoncée, il me semble, à la dernière réunion après les championnats de France à Epinal. Voilà, on n'a pas plus d'indications que ça sur la ville, on doit donner une réponse avant le 30 juin

#### **Intervention du public :**

On ne demande pas la ville, ce qu'on souhaitait savoir c'était pourquoi l'évènement n'apparaît pas.

#### **Mylène SECHAUD :**

Parce qu'il est encore en réflexion.

#### **Intervention du public :**

Et pourtant il a été présenté officiellement. Bah c'est comme le disait précédemment, je suis désolée je fais aussi partie de la fédération donc sur cette partie j'ai déjà dit à Djamel, je trouve que le ballet, c'est une discipline de la fédération, j'ai l'impression que malheureusement on la met un petit peu de côté. Je ne suis pas toute seule à le penser.

#### **Mylène SECHAUD :**

Mais ce sera mon rôle de la remettre un peu plus en place dans les fédérations.

#### **Intervention du public :**

Alors, nous serions contents d'apprendre que la Nations Cup aura vraiment lieu, car c'est important pour nos clubs, et perdre des licenciés serait préjudiciable. Je pense que la fédération ne peut pas se permettre d'en perdre, et si la fédération ne peut pas, nous les clubs en premier, nous ne pouvons pas nous le permettre non plus. Aujourd'hui, nous savons que le ballet est une source importante, notamment pour les étudiants qui, après la catégorie junior ou senior, souhaitent continuer, et il est crucial que les clubs puissent conserver nous les clubs cet argent qui entre dans nos caisses et nous permet de faire vivre nos disciplines.

Référence : C230111

**Mylène SECHAUD :**

J'ai bien conscience de ça et je suis totalement d'accord dans cet objectif-là, c'est bien pour ça que j'ai accepté la proposition qui était faite. Donc ça va aller dans ce sens. Merci.

(Applaudissements)

**Gwenaëlle NOURY :**

Je tiens quand même à préciser que, pour la première fois cette année, et il me semble, les équipes de ballet ont été équipées. Sans vouloir tirer la couverture à moi, je suis à l'initiative de cet équipement, et cela me tenait à cœur. Je considère que cette discipline du ballet est presque une continuité pour ces jeunes qui entrent en études supérieures, qui n'ont pas la reconnaissance du haut niveau et qui rencontrent des difficultés pour patiner en raison des contraintes horaires et de la glace disponible. Je partage entièrement votre vision, et j'ai remarqué qu'il n'y avait rien de prévu pour ces équipes. C'est quelque chose qui me tenait vraiment à cœur. Donc, soyez assurés que je continuerai à considérer et à développer le ballet, tout comme la synchro et d'autres disciplines également. Croyez-moi, cette nouvelle équipe événementielle et la CSN ballet, dirigée par Mylène, partagent le même objectif et la même volonté de construire un avenir prometteur et de créer de beaux événements pour l'ensemble de nos disciplines. Je vous remercie.

**Intervention du public :**

Une question s'il vous plaît, on parle toujours de l'évènementiel mais on aimerait savoir si le short-track aura un jour un grand événement en France ?

**Djamel CHEIKH :**

Sur le short-track effectivement, on s'est manifesté auprès de l'ISU pour accueillir le star class qui sera le palier initial pour se rôder à des grands événements internationaux. Le principe d'accueillir le star class a été accepté.

**Alexis :**

Donc effectivement pour la compétition de short-track on s'est manifesté au niveau du comité star class et de l'ISU pour pouvoir organiser les compétitions de France. Aujourd'hui, je suis toujours dans l'attente d'une ville pour pouvoir accueillir cette compétition et là ça presse vraiment parce qu'il y a d'autres pays qui se sont manifestés. Donc ça c'est un premier pas effectivement pour pouvoir à l'image de ce qu'on a pu faire à Épinal. C'est un premier pas pour pouvoir.

**Intervention du public :**

Inaudible

**Alexis :**

Pardon ? Je suis en lien avec mon directeur également.

**Intervention du public :**

Je n'en doute pas.

**Alexis :**

Donc tu m'as perturbé. (Rires). Donc voilà, pour nous, ce sera une première étape pour constituer une équipe. Oui, je sais, j'ai aussi contacté plusieurs villes, j'en ai plusieurs sur les listes, et on verra ensuite ce

Référence : C230111

que l'on fait. Donc ce sera une première étape pour constituer une équipe et monter en gamme dans l'organisation des compétitions. Aujourd'hui, je ne sais pas si les finales de la Star Class seront encore organisées. Mais dans la stratégie, il était prévu d'organiser une Star Class, puis de monter en gamme et d'organiser une finale de la Star Class, et ensuite d'organiser un championnat ISU. À noter qu'aujourd'hui, le calendrier ISU, si je ne me trompe pas, attribue les compétitions jusqu'en 2028, 2027 ou 2026.

**Intervention du public :**

Deuxième question, c'est au niveau des licences. Je me suis retrouvée confrontée à une situation avec une patineuse qui pratique l'artistique en fédéral et qui ne voulait pas faire de compétition, mais qui voulait prendre une licence fédérale pour le short-track, et c'est impossible de le faire. Donc je trouve ça un peu dommage, car il y a des gens qui veulent pratiquer le loisir dans différentes disciplines.

**Stéphanie DAVAL :**

Alors, il faut savoir que la licence fédérale couvre toutes les disciplines, contrairement à la licence compétition qui elle nécessite une deuxième licence pour une deuxième discipline, en quelque sorte, pour participer à des compétitions. C'est pourquoi les extensions, qui n'existent plus depuis le 1er juin, étaient jusqu'à présent accessibles uniquement sur les licences de compétition, tout simplement.

**Intervention du public :**

Donc quand elle fait du short-track, elle assurée ?

**Stéphanie DAVAL :**

Oui tout à fait.

**Intervention du public :**

Je vous remercie.

**Stéphanie DAVAL :**

Je vous en prie

**Djamel CHEIKH :**

Pour compléter la première question concernant l'événement de short-track, sur une vision à plus long terme, ce n'est pas forcément anodin à dire. Dans les discussions en cours avec la collectivité de Reims, nous envisageons un équipement secondaire sans balustrade dédié à l'entraînement au short-track, adapté à tous les types d'entraînement en sport de glace en raison de l'absence de balustrade. De plus, un équipement principal sera mis en place avec une capacité minimale de 1000 places, équipé de balustrades modulables.

**Intervention du public :**

Bonjour Katia de Lyon, merci pour votre retour d'expérience. En tant que club multi-disciplines, vous avez différentes disciplines au sein de votre club, dont le patinage artistique, la danse sur glace, le patinage synchronisé et le short-track. Vous avez une base d'initiation où les jeunes doivent choisir la discipline pour laquelle ils prennent leur licence. Cependant, vous soulevez une problématique importante. Vous êtes une fédération multi-disciplines, et il pourrait être intéressant d'envisager des licences fédérales plus générales, indépendamment de la discipline spécifique. Cette réflexion pourrait être importante pour les comptes à long

Référence : C230111

terme et pour les écoles de glace, où les bases du patinage sont enseignées, que ce soit pour le curling ou d'autres disciplines. C'est une idée à considérer pour l'avenir.

**Stéphanie DAVAL :**

C'est en effet un sujet que nous avons discuté au sein du bureau exécutif et du Conseil fédéral. Lorsque nous avons révisé le règlement d'affiliation et de licence, cette question s'est posée. Il est important que chacun comprenne que la licence fédérale est multidisciplinaire, même si vous affectez une discipline spécifique, elle reste multidisciplinaire. De plus, cela ne concerne pas la question du calcul des voix, car comme je l'ai mentionné précédemment, pour les assemblées générales plénières, toutes les licences fédérales sont comptabilisées, quel que soit leur type. Pour les Assemblées générales de discipline, seules les licences compétition sont prises en compte. Il est donc essentiel de comprendre que même si vous devez choisir une discipline, la licence fédérale vous donne accès à la pratique de toutes les disciplines de notre fédération. De plus, vous bénéficiez d'une assurance pour l'ensemble des disciplines de notre fédération, sans distinction. J'espère que cela répond en partie à vos questions.

**Intervention du public :**

Quand on regarde les stats par discipline, je suis désolée, je veux dire, ça ne ressort pas une discipline, il devrait y avoir une notion fédérale .

**Stéphanie DAVAL :**

Oui, mais sincèrement, vous avez raison, il n'y a pas de système parfait, c'est des arbitrages qu'on a fait, sans doute ou pas. Je ne sais pas, je ne vais pas vous mentir mais on va y réfléchir et notre arbitrage est fait sur ce sujet-là à ce jour.

**Intervention du public :**

Par ce qu'aujourd'hui, le but d'une fédération c'est d'inciter les gens à venir pratiquer son où ces sports (...)

**Stéphanie DAVAL :**

C'est pour ça que le fait que notre licence couvre par son assurance, toutes les disciplines, c'est plus important que toutes les stats .

**Djamel CHEIKH :**

Je vais me permettre, vous abusez un peu. Je suis un gymnaste en gymnastique artistique masculine, c'est ma discipline principale. Cependant, dans une salle de gym, il y a des poutres, des trampolines, et bien d'autres équipements, mais nous sommes obligés de faire un choix. Par exemple, je n'avais pas la possibilité de choisir la gymnastique féminine, je vous rassure. Pourtant, il y a d'autres disciplines disponibles, comme le trampoline, entre autres. Donc, nous sommes obligés d'avoir une licence dans notre discipline de prédilection, et ensuite, nous avons le droit de pratiquer d'autres disciplines. Cependant, il n'existe pas de système de licence secondaire. Par exemple, si nous souhaitons pratiquer une autre discipline ou si nous décidons de basculer vers une autre discipline qui nous plaît davantage, nous devons prendre une nouvelle licence. Le trampoline, par exemple, est une discipline olympique, mais cela nécessite une nouvelle licence. Voilà, c'était juste une anecdote pour illustrer mon propos.

**Intervention du public :**

Bonjour, j'ai une question qui concerne plutôt les disciplines d'expression. Je voudrais savoir si vous avez prévu un plan de détection et si oui quand ?

Référence : C230111

### **Djamel CHEIKH :**

Je vais appeler mon adjoint, Fabrice. Moi j'ai une opinion sur la détection, mais Fabrice peut dire un mot là-dessus, en tout cas, effectivement il y a un dérivé...

### **Intervention du public :**

Non mais il y a urgence, par ce que dans les petites catégories, on a subi le trou des deux années Covid. Il y a vraiment une urgence à faire détecter des petits, parce que sinon, on va avoir des cases vides pendant vraiment, très longtemps.

### **Fabrice :**

En fait, juste pour répondre à cette question sur la détection. En fait le plan de l'an dernier avait été finalisé quasiment par Vanessa SANESTI qui avait la charge de reconstruire un plan de détection. C'est vrai que suite à la réélection ce plan a été mis en suspens pour le moment. Je pense que ça va être à mettre dans les mains de mon ou de ma prochaine collègue qui sera sur la relève. Donc vous voyez la ligne qui est à pourvoir, c'est vraiment de l'attente de ce poste que l'on ré-envisagera les choses sur la détection. Est-ce que c'est plus un plan de détection ou un plan de développement qu'il faut faire pour re-pourvoir les clubs et re-développer le nombre de pratiquants dans les clubs. C'est un débat qui n'est pas la même chose. Est-ce qu'il faut détecter sur des enfants qu'on a dans les clubs ? Faudra peut-être qu'on revoit les choses, on détecte sur quoi ? Il faut d'abord développer le nombre de pratiquants pour ensuite re-détecter. Parce que là aujourd'hui comme le dit Fabienne il y a moins de monde dans les clubs.

### **Intervention du public :**

Non, il y a plus de monde dans les clubs. Merci Gabriella, Guillaume. Oui en fait à chaque médaille olympique il y a plus de monde dans les clubs.

### **Fabrice :**

Mais vous disiez qu'il y avait des trous ...

### **Intervention du public :**

Non des trous dans les effectifs, dans les petites catégories, quand vous êtes en compétition, les poussins benjamins, c'est vraiment très maigre et c'est quand même eux qui risquent d'être là dans les années futures, c'est la relève.

### **Djamel CHEIKH :**

Merci pour cette intervention. Merci Fabrice pour la réponse. Il y a un recrutement qui est en cours effectivement et après Fabrice a fait beaucoup on ne va pas lui jeter la pierre. Après sur le principe du PND, je vais être très prudent. Je ne mets pas les choses en question je vais les examiner de manière attentive. On a eu des débats avec certains entraîneurs. J'étais entraîneur longtemps et j'ai connu les systèmes très dans des cases dans lequel si à tels âge tu n'as pas fait ça tu sors du système. Je suis un peu anti ça. Et pour autant je vais respecter le travail qui a été fait mais je veux que la réflexion fasse appel aussi à la capacité d'un cadre d'un entraîneur de détecter donc on veut responsabiliser les entraîneurs. J'ai envie de dire aussi que les talents, ils ne devraient pas nous échapper normalement.

### **Intervention du public :**

Je suis d'accord avec vous, mais donc dans ce monde-là, est-ce que nous aussi on peut envisager qu'il y ait des plans de formation pour les entraîneurs je crois qu'on n'en a besoin.

Référence : C230111

### **Djamel CHEIKH :**

Alors c'est un autre sujet, la formation continue des entraîneurs. J'ai demandé aux équipes de me faire des propositions pour la rentrée de septembre. L'année sportive va commencer en septembre et évidemment je souhaite que l'accompagnement des entraîneurs sur la formation de tous les entraîneurs des sports de glace. J'ai mesuré aussi dans la tournée des régions et des clubs, parfois l'isolement dans lequel sont les entraîneurs, c'est un métier difficile. On se retrouve parfois seul face à ses problèmes. Il y a évidemment les dirigeants mais parfois il a besoin d'être aidé sur les dossiers techniques, mais pas seulement sur des sujets très transversaux. Comment gérer une situation conflictuelle, et j'en parlais tout à l'heure.

### **Intervention du public :**

Et rendre la profession attractive aussi. Aujourd'hui pour un club, chercher un entraîneur, c'est un peu galère il n'y en a pas beaucoup.

### **Djamel CHEIKH :**

Croyez-moi, j'y pense tous les jours et l'attractivité de ces métiers ne concerne pas seulement les sports de glace, mais aussi des problématiques plus larges. Donc c'est le travail de nous tous, les dirigeants, qui doivent rendre ces postes attractifs. La fédération fera son travail. On doit accompagner les entraîneurs et ne pas les laisser dans l'isolement, on doit les responsabiliser aussi davantage, c'est-à-dire ne pas les infantiliser avec des systèmes dans lesquels ils ont zéro marge de manœuvre. Donc ça aussi, je rappelle la formation et l'intelligence des entraîneurs, je suis attaché à ça. Comment il va falloir y travailler, mais ça aussi, ça rend attractif le métier. C'est-à-dire que quand on infantilise trop l'entraîneur et qu'on lui dit tout ce qu'il doit faire de A à Z, ça ne fait pas rêver. Donc il faut arriver à trouver le bon équilibre. Encore une fois, moi je ne porte pas de jugement. Je viens d'une fédération où il y a beaucoup d'analogies de systèmes qui ont été très ressemblants, pour certains qu'on a su rénover. Donc voilà, modestement, j'apporterai une contribution à ces réflexions-là. J'espère qu'on tirera quelque chose de très positif et je ne suis pas inquiet sur la détection des jeunes talents. On va les repérer sans problème. Mais j'entends la question.

### **Stéphanie DAVAL :**

Je vais vous informer qu'on a pris énormément de retard et qu'on va accorder une dernière question à l'assemblée. En revanche ce n'est pas parce que les questions à l'assemblée sont closes qu'on ne sera pas toujours tous devant cette table disponible pour répondre à vos questions. Voilà alors est-ce que quelqu'un veut poser une dernière question à l'assemblée ?

### **Intervention du public :**

Oui, alors moi, j'aurais une question, cela concerne donc toutes les disciplines. Aujourd'hui, on rencontre de plus en plus de patinoires qui ferment l'été, et pas seulement en juillet-août. On veut mettre en avant le hors glace. Est-ce qu'il va y avoir des formations proposées aux coaches justement pour développer le hors glace ?

### **Djamel CHEIKH :**

Oui, ça fait partie des sujets sur lesquels il faut travailler urgemment, avec les ressources que j'attends. Donc j'ai mis les priorités sur les équipes qui sont en place aujourd'hui notamment sur un message que j'ai bien entendu et bien reçu, les formations fédérales et BF 1 et 2. Donc on a fait une enquête auprès de vous tous pour prendre la mesure et prendre je l'espère prendre les bonnes décisions. En tout cas rendre plus attractif ce premier échelon qui permet d'encadrer dans un club.

### **Intervention du public :**

Référence : C230111

Si je peux me permettre, au niveau des formations, Sylvain ROUX, depuis deux ans maintenant, que ce soit sur des DE ou des BP, la formation aux sports de glace inclut davantage de hors glace. C'est-à-dire qu'il n'y a pas un entraîneur qui obtienne un diplôme sans avoir abordé au moins 40 % de notre travail hors glace pour compléter la glace. On entend souvent parler du manque de temps sur la glace, mais nous abordons également cet aspect. Moi, j'ai eu le temps de bien le pratiquer aussi, et nous avons prévu d'intégrer des modules qualifiants sur ce sujet dans les futures formations continues. Donc, nous allons travailler sur cela, et les nouveaux entraîneurs qui sortent ont de meilleures connaissances que nous à notre époque.

**Djamel CHEIKH :**

Et on travaillera pour former les anciens entraîneurs qui ne sortent de BP, et des DE, vraiment.

**Intervention du public :**

C'est super de faire du hors glace, mais quand on a des patinoires de plus en plus nombreuses qui ferment plus de cinq à six mois de l'année, on en fait à un moment donné, on va avoir un impact sur la base licenciée. Parce que c'est compliqué à la fois pour la base loisir de s'orienter sur un sport qui se déroule entre octobre et, au mieux, avril, et pour les sujets de performance, j'ai du mal à croire que le hors glace puisse compenser totalement les entraînements sur glace.

**Djamel CHEIKH :**

Non, mais personne ne dit ça.

**Intervention du public :**

En fait, c'est le vrai sujet, parce que, on prend deux années de Covid, on a un trou et en fait là, le trou va se creuser encore plus.

**Stéphanie DAVAL :**

Je veux mettre à l'honneur le club de Castres. En plus, je le fais très librement, c'est peut-être ma ville, mais ce n'est pas mon club. Il traverse une galère, on va appeler un chat un chat, ça fait un an aujourd'hui qu'ils n'ont plus de glace, et ne sont pas prêts d'en récupérer avant au moins une année. Et donc, il traverse une période de turbulences d'au moins deux ans sans glace, c'est très compliqué pour eux, ils l'ont vécu comme un séisme. Maintenant, après un an, ils ont énormément travaillé au sol toute l'année. Le week-end, ils sont accueillis dans les patinoires voisines. Alors voisines, ce n'est pas la région parisienne, c'est assez loin, et pendant les vacances scolaires. Donc on a des gamines qui ne font quasiment qu'une heure de glace par semaine et qui pourtant se placent très bien en compétition. Ils ont fait des résultats plus qu'honorables. Donc, je ne te dis pas que c'est la solution.

**Intervention du public :**

Je suis d'accord, et je te remercie de le remarquer Stéphanie, et tu me laisses l'opportunité aussi de remercier Florian parce que Florian il est très en appui et je te remercie Florian de ce que tu fais pour nous. Donc merci beaucoup pour les échanges et tes actions. Simplement donc, la vision elle est un peu plus long terme c'est-à-dire que Castres est un sujet, il y a quand même une zone de flou, on est une nation de glace avec de bons résultats, on l'a encore vu ces dernières années, et si on n'arrive pas à résoudre ce sujet-là, la Fédération française à l'échelon international risque de souffrir. Et les bons résultats de Castres, de Boulogne, peu importe, ne feront pas la différence.

**Stéphanie DAVAL :**

Référence : C230111

Tu as raison, ce n'est que de l'éphémère ce genre de solution. Mais travailler sur le sol, c'est aussi développer des pratiques, ça se fait de plus en plus même pour ceux qui ont de la glace. Et de manière globale, oui il faut qu'on réinvente nos disciplines, oui il faut qu'on réinvente nos terrains de jeu, c'est pour ça qu'on a tenté une commission énergétique. Je pense que Florian a fait un travail formidable cette année sur la question. Et ce n'est pas fini. Je lui laisse prendre la parole pour le mot de la fin sur cette question.

**Florian :**

Alors oui, du coup, effectivement, toute l'ambition de la commission, au-delà de travailler sur les déplacements et le matériel sportif, c'était d'inviter les collectivités notamment à rétro pédaler sur des fausses bonnes idées qui ont pu émaner d'autres organes, disant que l'allongement des fermetures estivales n'avait pas réglé le problème. Et je prends l'exemple de la patinoire de Poitiers qui, en 2013, après 2 millions d'euros de travaux de rénovation, consomme autant d'énergie pour produire du froid en juillet qu'en février. Donc, il y a eu malheureusement tout un tas de fausses infos qui sont passées, via tout un tas d'organes, des approximations, et aussi une interprétation rapide de la part des collectivités. Mais l'ensemble des documents que je vous ai fait parvenir et les discussions qu'on a pu avoir à l'occasion notamment de la tournée des clubs, c'est justement pour venir retirer de la tête de certaines collectivités l'allongement de la fermeture estivale, voire de la fermeture tout court, et j'en parle assez tranquillement. D'autant plus qu'aujourd'hui je suis licencié dans un club qui depuis fin 2020 n'a plus de patinoire, donc c'est pour vous dire à quel point ça me tient à cœur et qui a toujours d'excellents résultats.

J'aimerais aussi remercier Cyril SAVIDAN qui est en appui sur les recherches de partenariats publics pour aider certaines collectivités qui veulent, parce qu'il y a aussi certaines collectivités qui veulent et qui sont constructives et accompagnantes et qui parfois ne peuvent pas. J'aimerais vraiment le remercier, et saluer le travail formidable qu'il fait aux côtés de la fédération sur les sujets de partenariats publics pour justement aider les collectivités à financer les équipements les plus vétustes. Merci, Cyril.

**Intervention du public :**

S'il vous plaît, on a entendu plein de questions, mais on nous a demandé des questions écrites. Est-ce qu'on va les examiner ?

**Stéphanie DAVAL :**

Alain, tu ne m'as pas rendu de questions écrites. Mais si on en reçoit à l'avenir, on décrochera notre téléphone pour échanger avec l'auteur d'une question, c'est promis.

**Intervention du public :**

Bien bien, écoutez-moi, mon club m'a dit de les avoir envoyés donc il y a dû y avoir un problème. Ça doit être soit son mail ou son facteur...

**Stéphanie DAVAL :**

Je suis navrée. Je suis certaine que nous n'avons pas reçu vos questions écrites, mais encore une fois, faites-nous les suivre.

**Intervention du public :**

Et vous n'avez pas reçu de questions écrites pour l'assemblée de discipline ?

**Stéphanie DAVAL :**

Non plus, tout à fait, mais ça ne nous empêchera pas de répondre, à un autre moment qu'aujourd'hui.

Référence : C230111

**Intervention du public :**

Mais sinon, je peux vous les poser, je les ai.

**Stéphanie DAVAL :**

On a annoncé il y a cinq minutes...

**Intervention du public :**

Oui, justement j'attendais les questions écrites poliment, parce qu'habituellement c'est comme ça que ça marche.

**Stéphanie DAVAL :**

Je promets qu'on prendra le temps de répondre, mais là il faut vraiment qu'on avance sur l'assemblée...

(Vives perturbations dans le public)

Allez-y, posez-en une alors, je vous en prie.

**Intervention du public :**

J'en ai plusieurs.

(Rire et Applaudissements)

Alors, le temps de retourner dans mes fichiers. (Rire)

Alors la première, c'était dans la mesure où des compétiteurs financent personnellement leur sélection, je parle des championnats d'Europe de curling division C dames 2023. Je disais que dans le cas d'espèce, quatre dames ont dépensé 2000 € chacune de leur poche. Un précédent qui n'a-t-il pas été créé, qui permettrait à quelqu'un dans la discipline d'acheter sa sélection ?

(Perturbations)

J'ai dit que dans le cas d'espèce, si on commence à dire aux athlètes, "Vous pouvez payer 2000 € par personne", on peut le faire dans toutes les disciplines. Comme ça, la fédération va payer autrement moins cher que d'envoyer des gens en compétition internationale.

(Perturbations)

**Djamel CHEIKH :**

Alors, je n'ai pas entendu complètement la question, je crois avoir compris le sens simplement dire que pour accéder à des compétitions internationales, il faut répondre à ce chemin de sélection, et si j'ai bien compris, des gens paieraient leur ...

**Intervention du public :**

Ils ont financé leur participation au championnat d'Europe, la fédération ne leur a pas donné le financement. Elles ont le courage de jouer la compétition au nom de la France, mais elles l'ont payée de leurs poches.

(Perturbations)

**Djamel CHEIKH :**

Référence : C230111

Il y a Matthieu qui va apporter une réponse.

**Mathieu LUDOVIC :**

Juste, on parle du championnat d'Europe division C qui, aujourd'hui, n'est pas une compétition de référence en tant que telle, puisque ce n'est pas la division A. Dans ce cas-là, ça serait pris en considération par la fédération et par l'ANS aussi comme commission de référence. Là, on parle quasiment de loisirs quand on parle de stade division C, donc c'est jusqu'à un moment donné la fédération, comme on l'a expliqué tout à l'heure, qui paye le curling avec les fonds propres, et peut-être qu'elle n'a pas les moyens de devoir payer 15 championnats d'Europe et 15 championnats du monde.

**Intervention du public :**

(propos inaudibles, intervention sans microphone)

**Mathieu LUDOVIC :**

Oui, si elles ont rempli les critères, elles ont été sélectionnées pour le championnat d'Europe, et ensuite comme...

**Intervention du public :**

(Propos inaudibles, intervention sans microphone)

**Stéphanie DAVAL :**

Si je peux me permettre, je pense que c'est une question qui concernera l'assemblée de discipline de curling demain et pas l'assemblée plénière.

**Intervention du public :**

D'accord, merci.

(Rires et applaudissements du public)

Donc je préviens le Président que pour demain, il y a 9 questions.

(Rires et applaudissements du public)

**Stéphanie DAVAL :**

Merci à tous pour ce temps d'échanges, qui je rappelle, n'est pas terminé pour autant, même si la séance de questions est terminée. Nous restons tous autour de cette table disponible pour répondre à vos questions.

**Résultats du vote de la 5<sup>ème</sup> résolution :**

En attendant, je vous propose de passer au vote numéro 6 et avant je vais vous annoncer les résultats du vote numéro 5 relativement au budget 2024. Il est adopté à 691 voix pour, 38 abstentions et 100 votes contre.

**6<sup>ème</sup> résolution soumise au vote de l'assemblée :**

Maintenant, je vais vous demander de vous prononcer sur le vote que vous avez sous les yeux, c'est-à-dire le vote numéro 6 : « L'Assemblée générale vote l'absence d'augmentation du tarif de l'affiliation et des licences pour la saison 2023-2024 ».

Référence : C230111

(Perturbation du public)

Alors qui vote contre ? Qui vote contre ? Magnifique, je considère qu'il n'y a aucun vote contre. Qui s'abstient ? Magnifique, donc je considère que cette résolution est adoptée à 100 % des voix.

(Applaudissements du public)

Si j'avais envie de faire un peu d'humour, je dirais qu'il suffit de faire de la démagogie pour avoir du 100 % finalement. Non, non, mais c'est que de l'humour.

#### **7<sup>eme</sup> résolution soumise au vote de l'assemblée :**

Donc je vous propose désormais la septième résolution, donc celle-là elle est réglementaire. Nos statuts disent que tous les ans, une somme est reversée sur le montant des licences encaissées, est reversée à chaque ligue régionale par licence. C'est l'article 8.4 du règlement intérieur qui dit que ça doit faire l'objet d'un vote soumis à l'Assemblée générale sur proposition du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral vous propose de reverser 2,75 € par licence à la ligue régionale d'appartenance du licencié concerné. C'est le même montant que l'année dernière. Et que l'année d'encore avant. Pas de changement grosso modo c'est du maintien, c'est identique et c'est de l'argent qui arrive en ligue et qui sert à porter des projets pour le développement, pour la formation, pour les BF, plein de choses.

Je vous demanderai donc sur le texte que vous avez sous les yeux de me dire qui vote contre ? OK. Qui s'abstient ? Magnifique. Donc je considère que cette résolution est adoptée à 100 % des votants. Félicitations.

(Applaudissements)

Maintenant, j'ai travaillé avec Jean-Christophe Prangère, notre Président de la CSOE. Jean-Christophe va nous annoncer les résultats des dépouillements des votes à bulletin secret, poste par poste, de manière purement légaliste.

On avait un poste de médecin fédéral. Aucun candidat ne s'est présenté. Je pense qu'à l'avenir, ce ne sera pas la même chose, mais aujourd'hui aucun candidat n'était présenté. Donc je vous demande juste de constater qu'il n'y a pas de vote sur ce poste-là, et que ce poste reste non pourvu.

On passe au vote suivant. Donc là les slides qui ont été affichés avec du jaune, ça veut dire qu'au moment où j'ai fait les slides et je ne savais pas le résultat, mais je l'ai posé, je pensais avoir un ordinateur à pour vous afficher les résultats. Je ne l'ai pas, il est là-haut, donc c'est tout simplement Jean-Christophe qui va vous les proclamer en direct.

Donc sur le poste de représentant au Conseil fédéral de la discipline du ballet sur glace, on avait qu'une seule candidate, Sylvie MORROT. Jean-Christophe, peux-tu me dire si Sylvie a été élue ?

#### **Jean-Christophe PRANGERE :**

Elle a été élue avec 684 voix, 145 abstentions, donc au total 829 voix.

(Applaudissements)

#### **Stéphanie DAVAL :**

Félicitations.

Sur le poste de représentants de la discipline BLS, nous avons deux candidats. Je parle de Alain MARTINET et David BAECHLER.

Référence : C230111

Donc je vais demander à Jean-Christophe de me faire part des votes émis pour chacun des candidats.

**Jean Christophe PRANGERE :**

Donc David BAECHLER a reçu 385 voix et Alain MARTINET 237, avec 191 abstentions et 16 nuls.

**Intervention du public :**

C'est bien dommage qu'une personne qui soit absente soit élue.

(Applaudissements)

**Stéphanie DAVAL :**

Félicitations à David.

Sur le poste de ligue Saint Pierre et Miquelon, je tiens à quand même souligner que Lora PERRIN ici présente s'est déplacée, elle a fait 24 heures de transport pour être présente à notre Assemblée générale.

(Applaudissements)

**Gwenaël NOURY :**

Je suis d'autant plus fière que l'année qui vient de s'écouler, la saison qui vient de s'écouler, on n'avait pas de représentants à Saint-Pierre et Miquelon au Conseil fédéral. Donc merci d'être venue.

**Stéphanie DAVAL:**

Donc Lora est la nouvelle Présidente de la ligue Saint-Pierre, et à ce titre, elle s'est proposée comme candidate représentant la ligue Saint-Pierre et Miquelon au Conseil fédéral. Donc, Jean-Christophe, peux-tu nous dire si Lora a été élue ?

**Jean-Christophe PRANGERE :**

Elle a été élue avec 659 voix, 170 abstentions.

(Applaudissements)

**Stéphanie DAVAL :**

Félicitations, Lora.

Sur la ligue Occitanie, donc là c'était une surprise de dernière minute. Vous aviez jusqu'au 2 juin au soir pour présenter vos candidatures aux postes à pourvoir au Conseil fédéral. Et le 1er juin au soir, nous avons reçu la démission de Dolma GARCIA, qui, pour des raisons de contraintes professionnelles, qui s'alourdissent, ne souhaitait plus continuer à assumer son mandat au Conseil fédéral. Et donc nous avons 24 heures pour trouver une candidate portée par la ligue Occitanie, sachant que Thierry FACIERAS ne souhaitait pas être candidat. Et donc chapeau à Marianne qui a donné sa candidature en moins de 24 heures. Donc Marianne est la seule candidate pour la ligue Occitanie. Jean-Christophe, peux-tu me dire si Marianne a été élue ?

**Jean Christophe PRANGERE :**

Tout à fait, donc avec 648 voix, 181 abstentions sur un total de 829 voix toujours.

(Applaudissements)

**Stéphanie DAVAL :**

Référence : C230111

Félicitations, Marianne.

Nous avons terminé notre assemblée, donc avant de passer la parole à notre Présidente pour le mot de la fin, je voudrais personnellement tous vous remercier chaleureusement de vous être déplacés au Havre à notre rencontre. Et je voudrais aussi remercier chaleureusement Guillemette, Marien et Mylène qui ont assuré depuis peu la suite de leurs prédécesseurs en préparant les assemblées discipline de demain pour porter des projets qui avaient été préparés par la collectivité de chacune des CSN.

Demain, nous serons vigilants à ce que Guillemette, Marien et Mylène puissent travailler en tant que président de CSN et avec le plus de respect et de calme possible, compte tenu de la situation, et nous vous remercions de les soutenir, car ils ont pris ce poste au pied levé.

(Applaudissements)

#### **Gwenaëlle NOURY:**

Je voulais juste, et simplement vous dire que comme en témoignent mes collègues qui vous l'ont dit ces dernières semaines, ainsi que les bonnes nouvelles annoncées. Nous sommes dans une grande phase de transition aujourd'hui. Nous avons à cœur de nous diriger avec transparence vers l'innovation et vers la performance. Collectivement, allons vers un modèle sain de fédération sportive. J'ai bien conscience qu'aujourd'hui, le chantier il est colossal. Et nous avons les outils pour rebâtir une institution digne de nos talents de tricolores. Alors faisons-leur cet honneur, et atteignons leur niveau d'exigence. Je vous remercie à tous.

(Applaudissements)

#### **Fin de l'Assemblée Générale à 17 heures et 45 minutes.**

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 78 pages, auquel est annexé le rapport de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales comportant 8 pages, pour servir et valoir ce que de droit.



Mélanie GUÉDOUAR  
Commissaire de Justice

## **ANNEXE :**

**- Rapport de la Commission de Surveillance des  
Opérations Electorales**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'G' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



**C.S.O.E.**

**Commission de Surveillance des Opérations Électorales  
Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2023  
Assemblées Générales des Disciplines du 18 juin 2023  
Carré des Docks LE HAVRE**

## **Rapport de la Commission**

Monsieur le Président du Conseil Fédéral, Ludovic LE GUENNEC  
Mesdames et Messieurs les membres élus du Conseil Fédéral

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales, dont la nomination a été validée par le Conseil Fédéral sur proposition conjointe de la Présidente de la FFSG, Madame Gwenaëlle Noury, et du Président du Conseil Fédéral, Monsieur Ludovic LE GUENNEC, est composée des cinq membres désignés ci-dessous et présidée par Monsieur Jean-Christophe PRANGERE,

En application de l'article 26 des Statuts de la FFSG et de l'article 20 titre IV du règlement intérieur, elle a le devoir de vous rendre compte de l'exécution de sa mission dans le cadre de la tenue des Assemblées Générales ordinaire du 17 juin 2023 et des disciplines du 18 juin 2023 de la Fédération Française des Sports de Glace, qui s'est déroulée au Carré des Docks au Havre.

En application de l'article 26-2 des statuts de la FFSG, la CSOE est composée des cinq membres ci-dessous désignés :

- **PRANGERE** Jean-Christophe, Président
- **LORAND** Soisique
- **GONEDEC** Fabienne
- **BARDOUX** Irma
- **PRIEUR** Franck

En application de l'article 26-1 des statuts de la FFSG, la CSOE a été appelée à examiner les candidatures reçues à la FFSG sur la boîte mail [president@ffsg.org](mailto:president@ffsg.org) comme indiqué au bas des fiches de candidatures, à procéder à tous les contrôles et vérifications utiles et à se prononcer sur la recevabilité des candidatures aux instances dirigeantes de la FFSG, relatives à l'élection aux postes de membres du Conseil Fédéral et aux postes de membres des Commissions Sportives Nationales.



**C.S.O.E.**

Le président de la CSOE a consulté les membres de la commission et une réunion en visio conférence a été organisée le 9 juin 2023, pour étudier et valider les candidatures aux postes de membres du Conseil Fédéral et de membres des Commissions Sportives Nationales de la FFSG.

Les contrôles ont porté, pour chaque candidat, sur la détention et l'ancienneté d'au moins 6 mois d'une licence de la FFSG, la transmission de la candidature, le délai de transmission de la candidature au 2 juin avant minuit et la transmission de l'attestation sur l'honneur d'honorabilité.

Les postes à pouvoir pour le Conseil Fédéral et les Commissions Sportives Nationales étaient respectivement les suivants :

- 1 poste CF Ballet sur Glace
- 1 poste CF BLS
- 1 poste CF Médecin Fédéral
- 1 poste CF Ligue Occitanie
- 1 poste CF Ligue St Pierre et Miquelon
  
- 1 poste CSN BLS
- 1 poste CSN DG

Le résultat de l'analyse des candidatures avec motifs des rejets est résumé dans le tableau ci-dessous :

<b><u>NOM</u></b>	<b><u>PRENOM</u></b>	<b><u>LICENCE</u></b>	<b><u>CANDIDATURE</u></b>	<b><u>DECISION</u></b>	<b><u>COMMENTAIRES</u></b>
BAEHLER	DAVID	127754	CF BLS	ACCEPTÉE	
MARTINET	ALAIN	133017	CF BLS	ACCEPTÉE	
MARTINET	ALAIN	133017	CSN BLS	ACCEPTÉE	
MORROT	SYLVIE	59238	CF BALLETT	ACCEPTÉE	
CARREZ	CHRISTOPHE	245595	CF BALLETT	REFUSÉE	Titulaire licence PA et non BALLETT (dernière valide en 2020) ART 23.2 de statuts. Un représentant doit obligatoirement être titulaire d'une licence principale afférente à la discipline (ou à l'une des disciplines) concernée(s) par l'élection considérée



## C.S.O.E.

MINARD	MARIANNE	246759	CF LIGUE OCCITANIE	ACCEPTÉE	
PERRIN	LOLA	131945	CF LIGUE ST PIERRE MIQUELON	ACCEPTÉE	Pas de tampon de la ligue sur la fiche de candidature ce qui est cohérent avec la demande d'affiliation
TRAVAIL	BRUNO	81669	CSN DG	ACCEPTÉE	Titulaire d'une licence PA et non dance sur glace ( article 23.2 des statuts ne s'applique pas à la CSN). En tant que membre associé CSN PA il devra renoncer à son poste de membre associé CSN PA s'il est élu DG.
BARDOUX	IRMA	17157	CSN DG	REFUSÉE	l'article 26.2 des statuts ne permet pas à un membre de la CSOE d'être candidat. Article 21.2.1 titre ii : chaque Ligue Régionale ne peut présenter qu'un candidat par siège de commission à pourvoir, or MME BARDOUX dépend de la ligue Régionale de Bretagne. La ligue n'aurait pas dû valider cette candidature et en à informer la candidate.



## C.S.O.E.

MINGEON	BRUNO	127310	CSN BLS	RETRAIT VOLONTAIRE	Agent d'état. Retrait candidature par courrier non daté reçu le 9/6. Validité de sa licence BLS est de moins de 6 mois (1/5/2023) mais le critère de licence d'au moins 6 mois ne s'applique pas pour la CSN
---------	-------	--------	---------	-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Le poste CF Médecin Fédéral n'a fait l'objet d'aucune candidature

Après avoir informé Monsieur le président du Conseil Fédéral de la recevabilité ou non des candidatures, le président de la CSOE, a informé par mail en date du 11 juin 2023 tous les candidats en précisant le motif du refus pour ceux dont la candidature n'avait pas pu être retenue.

La Commission a participé à la vérification des pouvoirs et des émargements de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 juin 2023 et des disciplines du 18 juin 2023.

Pour la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire, le quorum a été validé selon l'article article 17.1 a des statuts.

Sur 159 groupements, 114 étaient présents ou représentés le jour de l'Assemblée Générale ordinaire ce qui correspond en nombre de voix à 829/1052 au total.

Le QUORUM a été atteint ;

Groupements

Voix

**Quorum atteint si >= à :**

**53**

**351**



**C.S.O.E.**

Les tenues des Assemblées Générales des disciplines ne sont pas soumises à un quorum pour se réaliser.

La CSOE a fait l'objet d'une saisine ci-dessous lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 juin 2023.

**De :** Diamoneka marie <[mariediamonekalebeault@gmail.com](mailto:mariediamonekalebeault@gmail.com)>

**Envoyé :** samedi 17 juin 2023 09:36

**À :** Stéphanie Daval; Gwenaëlle NOURY

**Objet :** Liste comite dirigeant club ASPA Mulhouse

Bonjour

Vous trouverez ci joint l'extrait du registre des associations à date du 05 juin 2023.

Il semblerait qu'à l'occasion de l'assemblée générale de la ffsg du 17 juin 2023 une personne non-habilitée officiellement comme présidente du club ASPA a récupéré l'enveloppe et les bulletins de vote du club ASPA Mulhouse.

Le président ASPA enregistrée auprès du tribunal est madame Sultan MESSANA à date de ce jour.

Cordialement

La commission confirme que l'enveloppe n'a pas été remise à la personne qui s'est présentée en qualité de présidente du club ASPA Mulhouse.

D'autre part, le club est référencé dans la liste d'émargement sous le nom MULHOUSE ASG dont la présidente est MATHIEU ANNE

En date du 17 juin 2023 La nouvelle affiliation ASPA Mulhouse, avec la présidente Sultan MESSANA n'est pas référencée par la FFSG.



**C.S.O.E.**

D'autre part, la CSOE expose les faits suivants qui se sont déroulés à la pause déjeuner pendant la période de votes à bulletins secrets pour les postes CF à pouvoirs :

En début de séance de vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2023, une présidente de club, Madame Chantal SALA, a contesté la procédure en indiquant que le matin lors des émargements, personne ne lui avait indiqué qu'elle devait émarger avec les pouvoirs dont elle était détentrice (cinq). Nous précisons que cela est faux : toutes les indications étaient données par les membres de la CSOE gérant la vérification des pouvoirs.

Elle a commencé à hausser le ton. Nous avons fait appel à Maître Melanie Guedouard, huissier. Les faits lui ayant été relatés, Maître Melanie Guedouard a indiqué que pour le bon déroulement des votes et afin d'éviter un conflit, il fallait accepter ces procurations. Madame SALA a donc pu voter pour les clubs qui l'avaient mandatée. Les chiffres concernant le nombre de clubs et le nombre de voix représentés ont été modifiés.

Un correctif sur les votes à main levée du matin a été apporté.

Madame SALA était satisfaite. Maître Melanie Guedouard, huissier, a pris note de cette situation et de son déroulement.

La Commission a assisté aux différents votes à bulletin secret lors des Assemblées Générales, ordinaire du 17 juin 2023 et des disciplines du 18 juin 2023 :

- Vote pour l'élection des membres du Conseil Fédéral
- Vote pour l'élection des membres de la CSN Danse sur Glace
- Vote pour l'élection des membres de la CSN Bobsleigh-Luge-Skeleton.

Maître Melanie Guedouard, huissier a validé que le nombre de bulletins de vote était identique aux nombres d'émargements avant le vote des douze retardataires.

La Commission a réalisé lors des Assemblées Générales, ordinaire du 17 juin 2023 et des disciplines du 18 juin 2023, les dépouillements des votes à bulletin secret dans une pièce isolée, sans la présence d'un huissier non mandatée pour cette action.

- Dépouillement pour l'élection des membres du Conseil Fédéral
- Dépouillement pour les membres de la CSN Danse sur Glace
- Dépouillement pour les membres de la CSN Bobsleigh-Luge-Skeleton.



**C.S.O.E.**

Le résultat des dépouillements des postes à pourvoir du Conseil Fédéral sur un total de **829** voix est le suivant :

**Conseil Fédéral Ligue Occitanie**

**Mariane MINARD 648 voix**

Abstention 181

**Conseil Fédéral Ligue Saint Pierre et Miquelon**

**Lora PERRIN 659 voix**

Abstention 170

**Conseil Fédéral Ballet sur Glace**

**Sylvie MORROT 684 voix**

Abstention 145

**Conseil Fédéral Bobsleigh, Luge et Skeleton**

**David BAECHLER 385 voix**

**Alain MARTINET 237 voix**

Abstention 191

Nul 16

Le résultat des dépouillements des postes à pourvoir des CSN est le suivant :

**CSN Bobsleigh-Luge-Skeleton**

**Alain MARTINET 16 voix**

Abstention 1

**CSN Danse sur Glace**

**Bruno TRAVAIL 263 voix**

Abstention 9

Les votes à mains levées ont été effectués sous contrôle de l'huissier, Maître Melanie Guedouard.



C.S.O.E.

FAIT à Paris, le 30 juin 2023

Noms et signatures des membres de la CSOE :

PRANGERE Jean-Christophe, Président

GONEDEC Fabienne

BARDOUX Irma

LORAND Soisique,

PRIEUR Franck